















Vue du Cap-Haïtien prise des hauteurs de Marchegalle (voy. p. 163). — Dessin de Th. Weber, d'après l'atlas de Moreau de Saint-Méry.

## LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI,

ANCIENNE PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE,

PAR M. EDGAR LA SELVE, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE NATIONAL PÉTION,  
DU PORT-AU-PRINCE.

1871. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### INTRODUCTION.

Noms divers d'Haïti. — Ses anciennes divisions. — Christophe Colomb la découvre. — Aspect général. — L'intérieur. — Les Africains y remplacent les Indiens. — Établissement français. — La colonie devient indépendante. — Une république noire. — Les présidents.

Nous avons le vent et le flot. Le ciel est d'opale; l'atmosphère a cette transparence qu'Homère attribue à l'air de l'Olympe. La vue s'étend au loin sur des rivages bordés de mornes verdoyants où des flots tièdes se déroulent au pied des caféiers, des cannes à sucre et des orangers. Ainsi aperçue de la haute mer, l'île semble un décor de féerie.

C'est Haïti, l'ancienne Saint-Domingue.

Dans l'Atlantique, à l'entrée du golfe du Mexique, cette terre, la plus grande des Antilles après Cuba, s'étend entre le 17° 55' et le 20° de latitude occidentale du méridien de Paris. Elle occupe, de l'est à l'ouest, un espace de cent soixante lieues de longueur

sur une largeur qui varie, du nord au sud, de soixante à soixante-sept lieues. On évalue sa superficie, indépendamment de la Tortue, de la Gonave, de la Saôna et des autres îles adjacentes, à cinq mille deux cents lieues carrées. Sa population actuelle est de douze cent mille habitants à peu près : quatre cent mille pour la Dominicaine (l'ancienne partie espagnole de l'île), huit cent mille pour Haïti proprement dite.

Cette terre, si belle, a des aspects si variés qu'un seul nom n'avait pas paru, à ses premiers habitants, suffire à la caractériser pleinement. D'après d'anciennes traditions, ils la désignaient de trois manières : *Quisqueya* signifiait grande terre; *Bohio*, terre



où il y a beaucoup de villages; *Aity*, terre haute, montagneuse. Elle était alors divisée en cinq *weis* ou *hios*: la *Magua*, le *Marien*, le *Xaragua*, la *Maguana*, le *Higuey*, gouvernés par des *kaciks*, qui avaient au-dessous d'eux les *nitaynos* ou gouverneurs de province.

Lorsque Christophe Colomb, après avoir touché à Guanahani, une des Lucayes, et à Cuba, découvrit cette île, le 6 décembre 1492, trouvant entre ses côtes et celle de l'Espagne une ressemblance frappante, il lui donna le nom d'*Hispañola*. « Hispañola, écrivait-il à Ferdinand et à Isabelle, es una maravilla! »

Que l'on se représente en effet, s'il est possible, une terre aussi verte qu'une émeraude, s'élevant au-dessus d'une mer bleu indigo, qui creuse sur les côtes une infinité de petites baies sur le sable de perles desquelles viennent mourir ses flots indolents. De même que la mer a creusé des baies dans la terre, la terre, par revanche, a jeté sur la mer des promontoires et des îlots, de telle sorte que, de loin, on dirait une immense corbeille de verdure de près de cent cinquante lieues de tour, irrégulièrement festonnée et posée sur les eaux au milieu de mille flottantes petites Dédos. Trois nuances diversement fondues, diversement foncées, selon les accidents du paysage, dominent: le vert à la terre, l'opale au ciel, le bleu aux flots.

À l'intérieur, Haïti, comme Cuba, est hérissée de chaînes de montagnes, formées de mornes de configuration différente et de hauteurs inégales, s'enfuyant dans tous les sens.

Entre ces mornes s'étendent des savanes, tantôt vastes comme les prairies du continent américain, tantôt resserrées comme nos vallons d'Europe. Au milieu de ces plaines, de ces vallées, autres jardins des Hespérides, se mêlent, dans l'exubérante confusion de la création, les orangers, les manguiers, couverts de leurs fruits d'or; les bananiers, chargés de lourds régimes saoureux; les figuiers aux branches tortues; les sveltes palmiers, plus sonores que les pins d'Ionie; les cannes à sucre, les caféiers, les cotonniers, etc., etc.

Bientôt après la découverte, la recherche de l'or attira de nombreux colons, qui se partagèrent les Indiens comme des troupeaux. Ces malheureux furent forcés de se livrer aux pénibles travaux des mines qui, en peu de temps, dévorèrent ceux que le fer avait épargnés<sup>1</sup>.

Les Espagnols imaginèrent alors de transplanter sur ce sol, épuisé d'indigènes, des Africains, à la traite desquels les Portugais se livraient déjà, parce que, si l'on en croit Herrera, « un seul nègre faisait plus de travail que quatre Indiens. »

En 1630, des flibustiers français, que Frédéric de Tolède, amiral castillan, avait expulsés de Saint-Christophe, dont ils s'étaient emparés cinq ans auparavant, sous la conduite de Niel d'Enambuc, se réfugièrent sur la côte occidentale d'Haïti, où ils fon-

dèrent un établissement. Cette colonie naissante prit un accroissement rapide.

Mais entre les colons et les esclaves croissait une classe intermédiaire, composée d'affranchis. En 1789, le nombre des colons était de quarante mille et celui des esclaves de cinq cent mille. Au bout de longues années « de farouche silence et de stupidité, » comme a dit un poète, cette multitude se souleva « au souffle de la haine et de la liberté. »

La métropole, à laquelle la rupture de la paix d'Amiens créait mille difficultés, lâche prise. Profitant de cette occasion favorable, les insurgés affirment avec solennité leur indépendance. J.-J. Dessalines, élu gouverneur général, se fait empereur. Il est assassiné. Henry Christophe n'a pas une fin plus heureuse. Alexandre Pétion, son antagoniste, mérite le surnom de *père de la patrie*. Sous Pierre Boyer, le successeur qu'il s'était désigné, après de longues négociations, en 1825, l'ancienne colonie, constituée en république autonome, s'engagea à payer aux colons, pour les dédommager de la perte de leurs biens, trente millions de francs en trente ans, et Charles X ajouta, par une déclaration explicite, une dernière sanction à la reconnaissance de la nationalité haïtienne.

Depuis lors, Rivière-Hérard, Guerrier, Pierrot, Riché, Soulouque, Geffrard, Salvave, Nissage-Saget, Michel Domingue, Boisrond-Canal ont été successivement nommés présidents.

Tout récemment, M. Boyer-Bazelais a posé sa candidature à la première magistrature par une prise d'armes au Port-au-Prince même.

## I

L'arrivée. — Premier aspect du Cap-Haïtien. — Formalités qui n'en finissent pas. — Au bureau de la Place. — L'hôtel des Voyageurs. — Second aspect du Cap-Haïtien. — Milot et Sans-Souci. — Un priseur forcé. — Fin d'un tyran. — La citadelle Laferrière. — Le Palais-du-Ramier. — Mort tragique du capitaine Stanislas Desroches. — Un bouvier courtisan et ce qui lui advint. — Moyen qu'employait Henry I<sup>er</sup> pour passer les torrents sans pont en voiture. — Souverain.

Le 3 novembre 1871, à dix heures du matin, le *Carraïbe* entra dans la rade du Cap-Haïtien, fendant les flots avec une prudente lenteur, à cause des nombreux récifs dont elle est semée. Il avait plu abondamment la veille. Des traînées de brouillard voilaient comme d'un crêpe blanc les sommets des mornes; les eaux de la mer étaient d'un noir lugubre; le steamer lui-même avait un air triste. On désertait les cabines. Tous les passagers étaient montés sur le pont encombré de leurs malles. Appuyé au bordage, je regardais la côte sans découvrir le port. Nous n'étions donc pas arrivés. Tout à coup le steamer s'arrêta. Le capitaine Dardignac montait à ce moment sur la passerelle.

« Y aurait-il quelque avarie, capitaine ? » lui demandai-je.

Le capitaine me regarda avec son nonchaloir créole et me répondit :

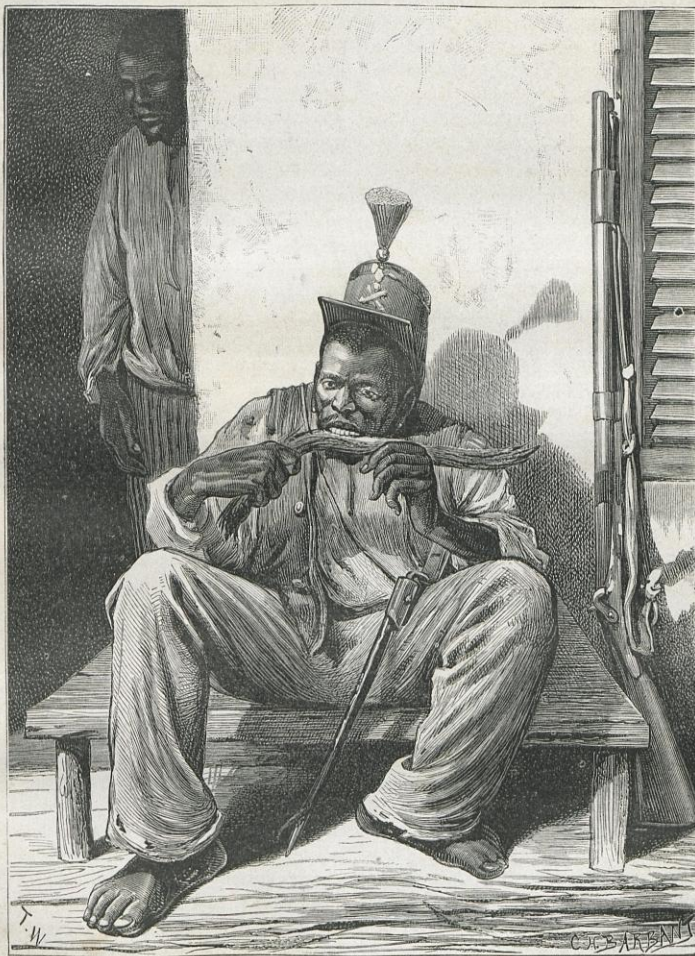
1. Voy. *Los Indios*, histoire épisodique de la conquête d'Haïti par les Espagnols.



« Nous sommes arrivés.  
 — Vous voulez rire, capitaine ?  
 — Du tout. Voici le Cap....  
 — Où ?  
 — Sous vos yeux.... A droite, cette maison qui arrondit, sous un toit de tuiles rouges, sa double rangée d'arcades superposées, c'est le bureau du port.

Plus loin, vers le Picolet, s'étend le Carénage, faubourg habité par les pêcheurs et les bateliers. En face vous avez la douane et les magasins des négociants consignataires.

— Le Cap, cela ! m'exclamai-je désappointé. Le Cap ! c'est là l'antique *Guariko*, la capitale de Guakanagarick, ce kacic hospitalier du Marien qui en-



Le factionnaire du bureau de la Place (voy. p. 164). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

gaga Christophe Colomb à se fixer dans ses États ? C'est là la grande et riche cité, siège de la juridiction du Nord et d'un Conseil particulier d'Amirauté, dont Moreau de Saint-Méry a laissé une description et une vue babyloniennes et qu'on avait surnommé le *Paris de Saint-Domingue* ?

— Oui, c'est le Cap-Haïtien.... » répondit le capitaine. Cependant, au coup de canon, signal du mouillage,

des canots, détachés du warf, étaient venus, en forçant d'avirons, s'accrocher au steamer. Attendant les passagers, qui devaient débarquer, ils dansaient sous ses flancs, violemment secoués par le remous des vagues, agitées par les roues, comme des coquilles de noix sur un lac dont un cygne émeut l'eau en nageant.

Je descendis dans un de ces canots pour me faire transporter à terre avec mes bagages.



En mettant le pied sur le petit warf en planches, qui s'avance devant le bureau du port, je dus, avec les autres débarqués, soumettre mon passeport à l'examen du commandant et le faire enregistrer. Cette première formalité remplie, il fallut encore aller à la Place, sous la surveillance d'un agent de police.

À la Place, la sentinelle, fatiguée sans doute d'une faction prolongée, s'était assise devant le corps de garde, au mur duquel s'appuyait son fusil, ennuyeux fardeau, et déchirait à belles dents quelques nœuds de canne à sucre.

En sortant du bureau de la Place, je me rendis, afin de retirer mes bagages, à la douane, où je retrouvai mon batelier. Bien que nous fussions tombés d'accord à une piastre, il en réclama quatre en plus.

Je me mis en quête d'un hôtel. Je n'avais pas l'embaras du choix. Le seul qu'il y ait se trouve près du marché des Blancs, dans la rue Neuve, parallèle au quai Saint-Louis. Je m'y fis conduire.

Le propriétaire-gérant de l'hôtel des Voyageurs était alors maître Oswald Durand, le poète des *Rives et Pleurs*<sup>1</sup>.

Je m'informai du prix de la pension, lequel fut fixé, après une courte discussion, à une piastre et demie par jour. L'accord fait à ce chiffre, je demandai la carte. Les plats qu'on me servit et auxquels je n'aurais pas touché dans toute autre circonstance, me parurent, quoique assaisonnés de fourmis, dignes d'Apicius; et, comme j'étais très fatigué, je dormis sur un cadre, — espèce de lit de camp, composé simplement d'une toile à voile tendue sur un pliant, dans le réduit humide réservé aux passants, — aussi parfaitement que sur le meilleur sommier, au fond d'une bonne alcôve. Tout est repos et lit aux voyageurs.

Le lendemain, après mon déjeuner, je commençai à visiter la ville.

Le *Cap-Haïtien*, comme l'appellent les indigènes, ou *Cap-Hayti*, comme le nomment les Anglais et les Allemands, a des fastes bien remplis. Les flibustiers l'ont fondée en 1670; les Espagnols l'ont prise plusieurs fois. Ogé et Chavannes y ont été roués; Sonthonax y a déchiré le *Code Noir* de Colbert; d'Esparbès, d'Hinisdal, de Lassalle, de Montesquiou-Fezensac y sont venus; Leborgne, Rey, Kerverseau en sont partis; Villaret-Joyeuse l'a bloqué avec une puissante flotte; l'armée de la métropole y a été décimée par la fièvre jaune; Toussaint-Louverture y a été embarqué avec sa famille sur le *Héros*; le général Victor-Emmanuel Leclerc y est mort; le président Sylvain Salnave y est né.

De 1640 à nos jours, c'est-à-dire en moins de trois siècles, le Cap a essuyé quatre terribles incendies: le premier allumé par les Espagnols, en 1690; le deuxième, par Bouckman, le 10 juin 1793, lors des troubles excités par le conflit survenu entre le gou-

verneur Galbaud et les membres de la seconde commission civile; le quatrième, par Henry Christophe en 1802, à l'arrivée du corps expéditionnaire. Ajoutez le tremblement de terre de 1842 et des bombardements qu'on ne peut pas compter. Le dernier date de 1865; ce fut l'œuvre du *Bull-Dog*, navire de guerre anglais, à l'instigation du président F. Geffard, qui se servait des canons étrangers pour tirer sur ses concitoyens! Aussi la vieille ville coloniale est-elle aujourd'hui méconnaissable. Dès les premiers pas qu'il porte dans l'intérieur, le voyageur éprouve une désillusion pénible. Il y a loin, en effet, du port qu'il parcourt au Cap-Français, au Cap du règne de Louis XV.

À cette époque prospère, on comptait six fontaines monumentales, sans parler de celles des Prisons, des Casernes, du collège des Jésuites, du couvent des Religieuses. Huit places, le Champ de Mars, la place d'Armes, la place Montarcher, la place Royale, la place Saint-Victor, la place Cluny, toutes de la plus grande propreté, avaient chacune leur utilité et leur agrément. À présent on tient le marché sur la dernière.

Que le Cap apparait différent aujourd'hui! Je marchais, me meurtrissant les pieds aux aspérités d'un pavé inégal, dans des rues dont les côtés en pente sont traversés par une rigole qui sert de canal d'écoulement aux eaux pluviales.

À droite et à gauche, les maisons des colons achèvent de crouler brique à brique. Le soleil, la lune, les pluies ont creusé les pierres, émietté le mortier. Partout les toits sont effondrés, les ouvertures béantes. Les portes ont perdu leurs vantaux, mais les gonds restent. Des herbes, des graminées pendantes couvrent le sol des corridors et des salles basses de leur mélancolique végétation. Des pans de murs, déchirés par d'énormes lézards, tiennent en équilibre contre toute géométrie. Des festons de liane remplacent leurs corniches tombées.

Que sont devenus les monuments publics érigés par les Français? Aucun d'eux ne subsiste.

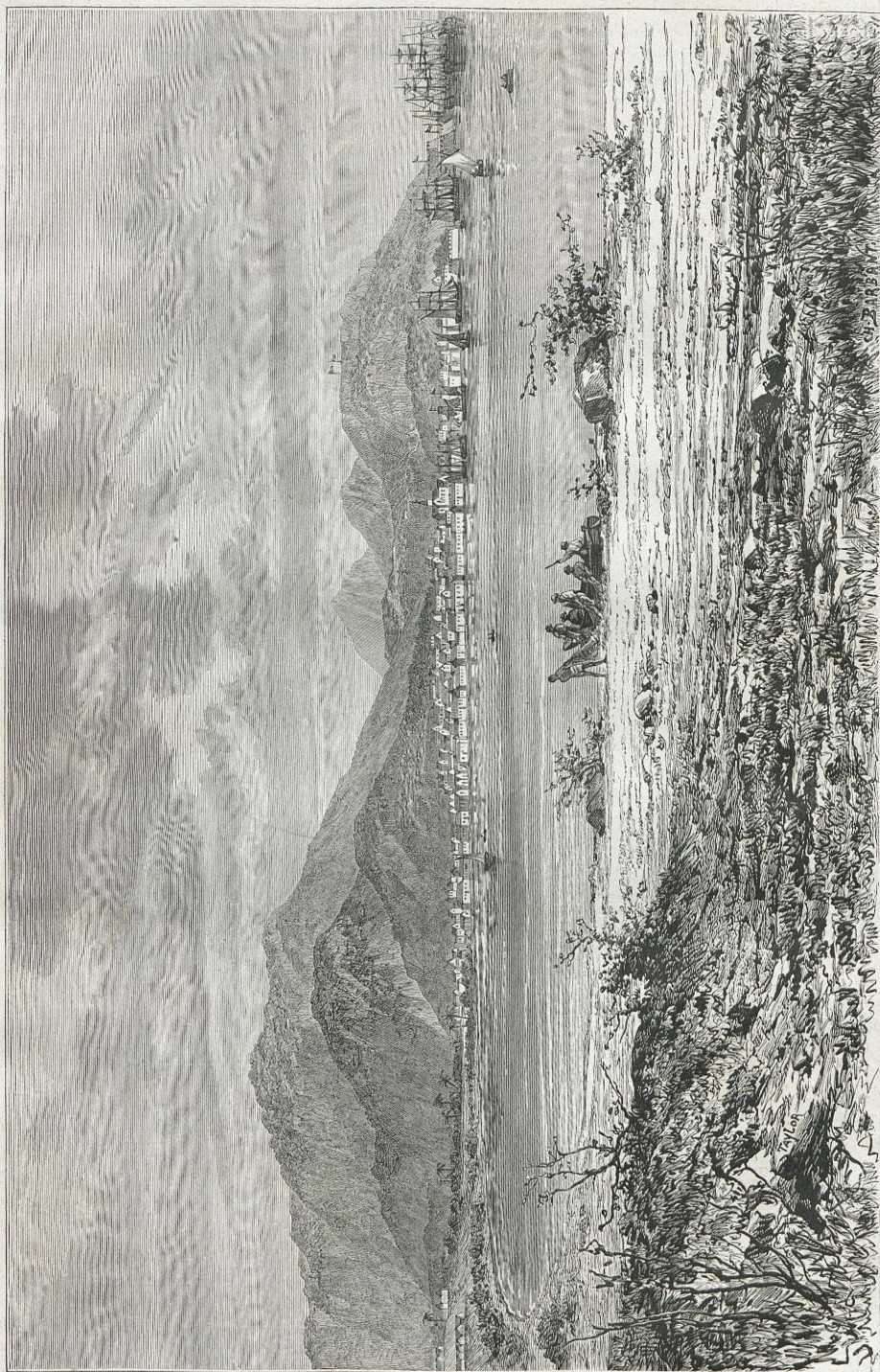
Le palais des gouverneurs est un vestige. Christophe l'incendia en 1802 de sa propre main. « Il voulait que les soldats du général Leclerc ne trouvassent que des cendres. » Deux statues, acéphales et navrantes, gisant parmi les décombres, loin de leurs piédestaux, font l'effet, au clair de lune, de cadavres décapités, laissés sans sépulture.

La Trésorerie offre le même aspect.

Bâtie en 1774, en face du théâtre, sur le côté sud de la place d'Armes, qui lui servait de parvis, et restaurée en 1825, sous le président Boyer, par M. Besse, architecte français, l'ancienne église paroissiale, simple de construction comme une basilique, fait songer à un pâté dont on a enlevé la croûte supérieure. Elle n'a plus de toiture et son campanile est tronqué. Cependant ses murs, presque intacts, n'ont pas souffert des tremblements de terre. Gardiens solitaires de ce temple abandonné, où ne vont plus s'agenouiller les fidèles,

1. Voy. la *Littérature Noire*.





Vue générale du Cap-Haïtien. — Dessin de Taylor, d'après l'atlas de Moreau de Saint-Méry.



deux saints de pierre, Paul et Pierre, sont encore debout dans leurs niches étroites, ménagées dans l'entrecolonnement des pilastres de la façade, de chaque côté du grand portail, au-dessus d'entrées plus basses.

Tout auprès, on aperçoit d'autres ruines, séparées de l'église par la largeur de la rue. Cet édifice, dont je n'ai pu connaître la destination, avait été construit par Christophe. Des restes de murs déchiquetés surgissent au hasard avec des silhouettes bizarres.

Il y a là notamment un débris ayant conservé la forme d'une tour éventrée restée debout.

La plante surnommée *Sans-cesse*, à cause de sa floraison perpétuelle, se plaît à décorer tous ces emplacements déserts, et mêlant les bouquets de ses jolies petites fleurs rose tendre à cinq pétales à ceux couleur de safran que porte une espèce de chardon, dont la multiplication est très rapide, les transforme

indistinctement en parterres sauvages où les *anolis* sautillent sur les troncs d'arbres poussés dans l'aire des salles basses comme en pleine terre et auxquels les *lianes d'amitié*, enveloppant leur feuillage, font des perruques d'or.

Quelques centaines de maisons, épargnées par les désastres que j'ai énumérés, ou rebâties depuis, d'un étage au plus, ou *pitchpin*, en brique, de dates différentes, noires, blanches, jaunes, rouges, s'éparpillent, dans un désordre qui n'a rien de commun avec l'alignement ni avec le beau, çà et là, au milieu de l'enceinte trop large maintenant de l'ancienne ville.

En compensation de ces pauvretés, il y a deux monuments, ou pour vrai dire, deux ruines grandioses que le voyageur qui passe au Cap, soit pour affaires, soit pour son bon plaisir, ne peut en conscience se dispenser de visiter et que les Capois montrent aux



Casernes du Cap-Français au temps de la possession française (voy. p. 164). — Dessin de H. Clerget, d'après l'atlas de Moreau de Saint-Méry.

étrangers avec beaucoup de complaisance et encore plus de fierté : ce sont le palais de Sans-Souci et la citadelle Laferrière, résidences préférées par Christophe à sa *bonne ville* qu'il faisait démolir.

On m'en parlait avec un enthousiasme que je croyais entaché de chauvinisme ; mais, grâce à l'obligeance de M. Karnès Gourgues, l'un des avocats les plus distingués du barreau du Cap, il me fut donné de constater que cet enthousiasme n'a, en réalité, rien d'exagéré.

Ces merveilles sont placées, non loin de la ville, à peu de distance l'une de l'autre, et il est facile de les voir toutes les deux dans la même excursion.

Sans que j'aie eu besoin de m'occuper des préparatifs, attendu que mon prévenant cicérone avait pourvu à tout, nous nous mîmes en route vers les quatre heures de l'après-midi, le 26 janvier, montés sur d'excellents petits chevaux, légers et vigoureux, avec la jambe nerveuse et la corne dure, comme l'île en

produirait beaucoup si les propriétaires des *hattes* s'appliquaient à améliorer la race. Nous nous étions munis d'un permis et d'une lettre de recommandation du général Nord Alexis pour les autorités que nous devons rencontrer.

Pour sortir de la ville, nous passâmes l'embouchure de la rivière du Haut-du-Cap<sup>1</sup> dans un bac ; puis nous suivîmes quelque temps le rivage, le long de la mer qui montait, envoyant ses flots et son écume jusqu'au poitrail de nos montures.

Nous dirigeant ensuite par la Saline, nous laissâmes à notre droite le fort Saint-Michel, pris, en 1802, par le général indigène Pétion, et repris le même jour par le général français Clausel, et à notre gauche la Petite-Anse, bourgade qui mérite une mention à trois titres.

1. Depuis mon passage un pont suspendu a été jeté sur ce cours d'eau.



D'abord, elle s'élève sur l'emplacement présumé du principal village de Guakanagarick; ensuite, le premier plant de bambous, apporté de la Martinique, fut planté, en 1759, sur l'habitation Porte-Lance, dans cette commune; enfin, durant les troubles de la colonie, Christophe y commanda quelque temps avec le grade de capitaine de gendarmerie.

La route de Milot, qui a six bonnes lieues, est exécrable à cette époque de l'année, alors que la pluie change tous les chemins en abîmes de bourbe entremêlée de quartiers de rocher.

Après avoir traversé la savane de Grand-Pré, champ

de bataille sur lequel Christophe voulait attirer les troupes blanches, parce qu'il était avantageux pour ses hordes noires, et avoir passé un torrent débordé sur ce pont qui a gardé le nom d'un Français égorgé par son ordre, nous fîmes notre entrée dans le bourg d'une façon très peu triomphale, sur les huit heures du soir.

Il faisait nuit noire. Toutes les cases étaient fermées. Après bien des allées et venues, des tâtonnements et des demandes infructueuses de renseignements, nous primes gîte chez un mulâtre bien nommé M. Jolicœur, qui nous recueillit avec un empressement au-dessus



Ruines de l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, cathédrale du Cap, au temps de la possession française. — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.

de tous les remerciements. Nous passâmes la nuit dans une case qu'il faisait construire à quelques pas de celle qu'il habitait provisoirement, sur des nattes posées à terre, enveloppés de couvertures que nous avions eu soin d'apporter, car, dans les mornes, la température est très fraîche et même humide.

Levés avec le soleil, nous cassâmes un biscuit qu'arrosa une bonne tasse de café chaud accompagnée d'un grog d'*old brandy*. Ensuite, remontant sur nos chevaux que M. Jolicœur avait lâchés la veille au soir dans son champ d'herbe, où ils avaient eu le loisir de paître toute la nuit, nous nous rendîmes au bureau du commandant de la commune, le général de brigade

Turenne Jean-Gilles. Il était absent. Son lieutenant, à la présentation de la lettre du général Nord Alexis, détacha du poste un soldat, qui nous conduisit tout d'abord au palais appelé Sans-Souci, comme le château bâti près de Potsdam par Frédéric II de Prusse.

Celui dont il s'agit ici s'élève sur les gradins inférieurs du morne du Bonnet-à-l'Évêque.

« Autrefois, me dit tout en marchant mon cicerone, une allée remblayée conduisait à l'entrée fermée par deux grilles d'une serrurerie compliquée. Une *guil-dive*<sup>1</sup> et le magasin de l'État se montraient à droite,

1. Distillerie de rhum.



hors de l'enceinte. A gauche, également en dehors, était l'église, rotonde couverte d'ardoises, dont un fronton triangulaire surmontait le portail, orné de quatre colonnes. Derrière l'église on apercevait la salle du Conseil.

« A propos de la salle du Conseil, je vais vous conter une histoire.

— Je vous écoute plus attentivement, s'il est possible.

« On venait d'achever ce corps de logis. Seul un maître couvreur était occupé à poser les dernières tuiles. Le roi, qui examinait les travaux, s'arrêta devant la façade pour donner un coup d'œil d'ensemble.

A un certain moment, il tira sa tabatière, y plongea les doigts et se mit à humer une large prise de ce macouba qu'il faisait venir de la Martinique pour ses nobles narines. Il parait que le maître couvreur, qui, du haut du toit, suivait les mouvements du roi, avait aussi l'habitude du tabac.

« Mais, ayant perdu sa modeste queue de rat, il était depuis plusieurs jours réduit à s'en passer, privation intolérable pour lui, car il aurait volontiers soutenu contre Aristote, sans le connaître, que :

Le tabac est divin et n'a rien qui l'égale.



Le morne du Bonnet à l'Evêque et le palais de Sans-Souci, à Milot, avant la mort de H. Christophe.  
Dessin de H. Clerget, d'après Ch. Mackenzie, notes sur Haïti.

« La tentation était forte. Elle avait quelque chose du supplice de Tantale. N'y pouvant résister, le maître couvreur descend, s'avance vers le roi, s'arrête à une dizaine de pas, fait le salut militaire, et s'incline trois fois.

« — Eh bien ! toi, que veux-tu ? demanda Henry I<sup>er</sup>.

« — Sire, sire, répond notre homme, voilà huit jours bientôt que je suis privé de ma tabatière. Y aurait-il de l'indiscrétion à demander une prise à Votre Majesté ?

« — Avance, avance toujours ; prends, prends, » continua Henry I<sup>er</sup>, dont cette feinte condescendance cachait le jeu cruel. Et, se tournant au même instant vers les soldats du Royal-Dahomey, qui le suivaient

partout, portant, enroulées autour de leurs jambes, dans leurs bottes, des *lianes à lampe*, verges terribles avec lesquelles ils exécutaient ses arrêts, il ajouta :

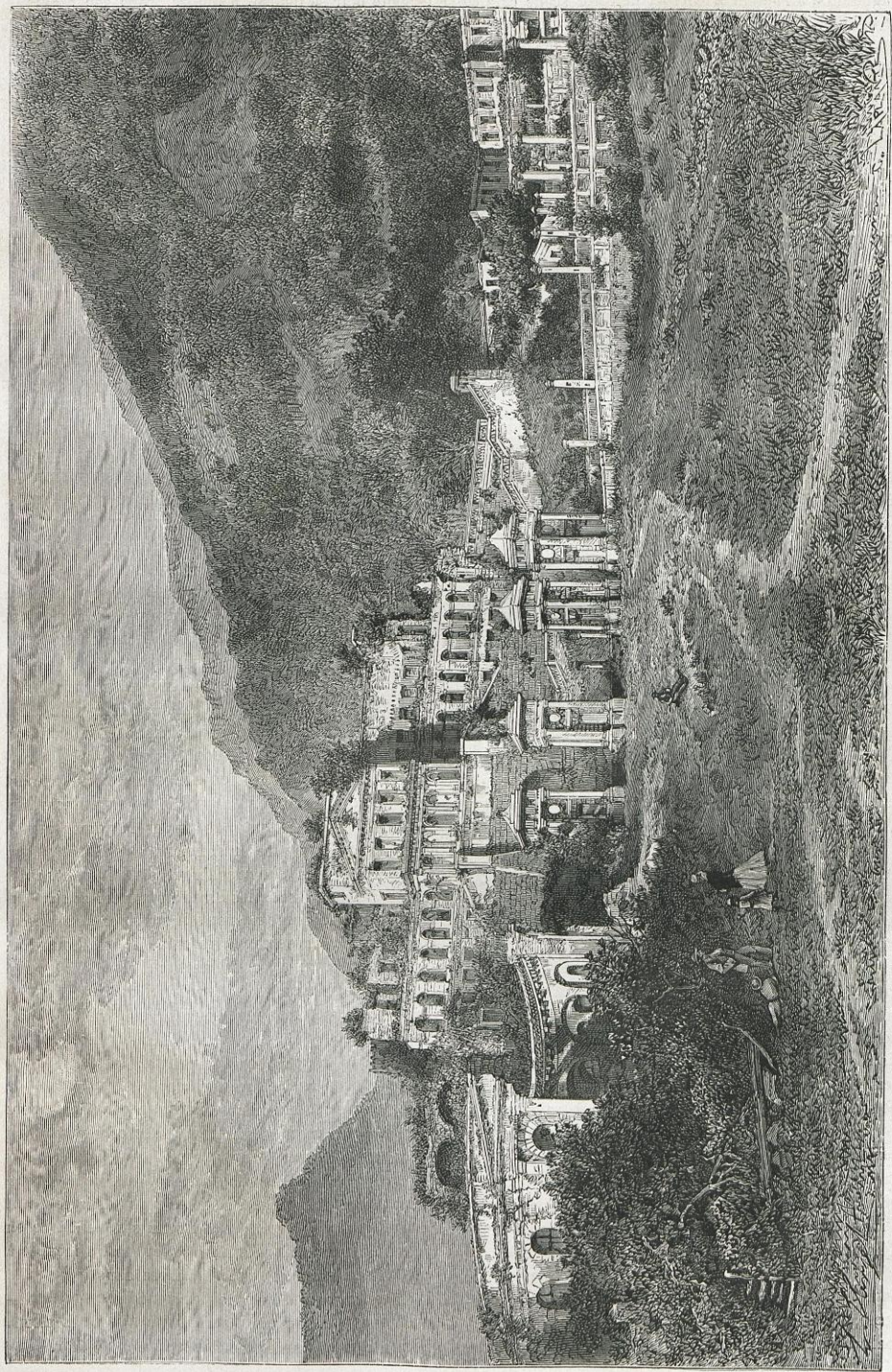
« — S'il a le malheur d'éternuer, battez-le à mort ! »

« Cet ordre, qu'entendit le maître couvreur, refroidit singulièrement son désir de goûter le macouba royal. Un mouvement convulsif, dont tremblèrent tous ses membres, le fit chanceler.

« — Allons, allons, » dit Henry I<sup>er</sup>.

« Le maître couvreur, au comble de la surprise, restait immobile, tandis que ses yeux effarés allaient de Henry I<sup>er</sup> aux soldats du Royal-Dahomey qui avaient préparé leurs verges, et de ces comparses muets, mais





Ruines du palais de Sans-Souci, à Milot (extérieur). — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.



agissants, à l'acteur principal de cette scène comico-tragique.

« — Allons, allons, prends encore, » commanda avec impatience le roi qui ne pouvait souffrir qu'on hésitât à lui obéir.

« Notre priseur pris de nouveau et encore sans éternuer. Le roi tendait toujours sa tabatière.

« — Sire, sire... balbutia l'artisan, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de...

« — Non, non, reprit Henry I<sup>er</sup> dont l'irritation semblait croître, ou je te fais fouetter sur l'heure. »

« Le maître couvreur, tremblant, plongea de nouveau ses doigts dans la tabatière qui lui sembla bien pleine. Aucun éternuement, même étouffé, ne se fit entendre.

« — Allons, allons, encore, encore, » commanda le roi.

« Le priseur, terrifié, ouvrit de grands yeux et dit :

« — Plait-il, sire ?

« — Eh bien ! reprit vivement le roi, prends jusqu'au dernier grain. »

« Le sens de ces dernières paroles n'était pas équivoque. L'ordre donné aux gardes achevait de l'expliquer. Le maître couvreur obéit avec désespoir. L'effet du macouba royal se faisait sentir fortement. Sa membrane olfactive était comme brûlée ; mais il renfonçait ses éternuements, supportant cette torture inusitée en silence, devant le roi impassible et les soldats muets.

« Quand le contenu de la tabatière fut épuisé, sans que le priseur forcé eût laissé échapper le moindre bruit nasal, ce qui est prodigieux (dans la circonstance, vous comprenez qu'il dut faire son impossible afin de se retenir), le roi lui dit :

« — Au diable, canaille ! Tu as de la chance. Mon intendan te donnera deux gourdes, une tabatière et une bouteille de mon macouba que tu trouves si bon. Va... »

« Et content de s'être donné cette fantaisie à la Domitien ou à la Cambyse, Henry I<sup>er</sup> rentra au palais.

« On dit qu'à partir de ce jour le maître couvreur ne prisait plus.

« Nous voici dans la cour d'honneur, poursuit mon cicérone ; elle était heptagone. Le palais proprement dit se composait d'un pavillon central et de deux corps de logis terminés par un pavillon carré. Une large porte, de chaque côté de laquelle se dressait un lion gardant un coffre plein d'or, donnait accès au rez-de-chaussée qui servait d'entrepôt et de magasins pour les produits sortis des fabriques royales. Un double escalier extérieur conduisait au premier. La reine habitait le pavillon de gauche et le roi celui de droite, près duquel se trouvait une vaste salle de billard, car Christophe s'exerçait, avec des billes d'ivoire, à faire des carambolages avec des têtes d'hommes.

« Dans la cour même, enclose d'une grille, où les barreaux de fer alternaient avec les piliers de maçonnerie, s'élevait un caïmitier presque aussi fameux, mais à un autre titre, que le chêne de Louis IX. Le

despote noir se plaisait à rendre, sous son ombrage, ses sentences, qui entraînaient presque toujours la perte de la vie. Sur le côté et vis-à-vis, s'étendaient les logements des princes, les casernes et les écuries. Ces différentes constructions étaient entourées de délicieux jardins pleins de fraîcheur, de verdure, et tout coupés de nombreux canaux d'irrigation.

« C'est dans la salle haute de son pavillon, où il couchait, qu'expira Christophe Henry I<sup>er</sup>.

« Le 15 du mois d'août 1820, on l'avait vu, frappé d'apoplexie dans l'église de Limonade, se pencher trois fois sur son siège et se relever brusquement ; la dernière fois sa tête heurta si fortement la muraille qu'il se fit une blessure de laquelle le sang jaillit en abondance. On distinguait encore, il n'y a pas longtemps, une tache sanglante sur cette même muraille. A dater de ce jour, le roi se sentit malade. Justament, médecin blanc sauvé par lui des massacres de 1804, mais que, dans un accès de fureur, il avait fait tuer à coups de bâton sous ses yeux, en 1810, n'était plus là pour le soigner. Au surplus, les mauvaises nouvelles se suivaient avec une rapidité désespérante. Le 2 octobre, il apprit la défection du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Saint-Marc ; trois jours après, le 5, la mort de Jean Claude, son lieutenant, dont la tête avait été portée à Boyer ; enfin, à peine pouvait-il se tenir debout, tant il était affaibli, quand on vint lui annoncer, dans la matinée du 8 du même mois, la rébellion de ses troupes du Cap.

« Il tâcha de dissimuler son mal et ordonna qu'on lui préparât sur-le-champ un bain de piment, de tafia, de poivre et de macouba. Il espérait retrouver un peu de vigueur dans cette infusion thermautique. En sortant du bain, il se sentit en effet moins faible ; mais, lorsqu'il voulut monter à cheval, il lui fut impossible, malgré l'effort qu'il tenta, de passer la jambe sur la croupe et de se mettre en selle.

« Deux gardes s'approchèrent et l'aiderent ; en le soutenant par-dessous les bras, à regagner son appartement. Son courage ne pouvait suppléer à ses forces épuisées. Là, il demanda la reine Marie-Louise et ses enfants. Ceux-ci, craignant qu'il n'eût l'intention de les faire périr avec lui, puisqu'il avait perdu tout espoir de vivre, restèrent sourds à ce dernier appel.

« Alors Henry I<sup>er</sup>, ce roi moitié héros et moitié tigre, qui, voulant transformer son peuple, s'était peu inquiété des moyens, ce roi qui avait été la terreur de son entourage et de son royaume, s'aperçut à l'heure suprême que ce n'est point par des cruautés qu'on gagne les cœurs et qu'on affermit sa puissance. Fui des siens, haï par les populations du Nord, devenu impopulaire dans toute l'île, se voyant sur le point de tomber aux mains de ses ennemis et peut-être en proie au remords, il prit un pistolet sur un meuble à portée de sa main et se le déchargea dans le cœur.

« Par les soins de sa famille, son cadavre fut transporté dans un hamac à la citadelle que nous allons visiter. Il n'eut pas d'autre linceul. »



Comme, ces débris étant explorés et fouillés, Milot ne nous offrait rien d'autrement curieux à voir, nous remontâmes à cheval et nous nous engageâmes dans les mornes, conduits par le soldat.

Après avoir chevauché deux heures, le chemin, taillé dans le roc, s'escarpa tellement tout à coup que, pour gravir cette espèce de talus, nous mîmes pied à terre, obligés de nous cramponner des mains aux arbustes et aux herbes, des pieds aux aspérités des larges pierres qui le garnissent, traînant par la bride nos pauvres montures.

Au bout de trois quarts d'heure d'une ascension

faite à la façon des quadrumanes, au tournant du sentier ardu, nous découvrîmes avec étonnement la citadelle, sombre, énorme, qui avançait vers nous, comme pour nous repousser, son formidable éperon. Nous arrivâmes à son pied tout essoufflés.

C'est encore aujourd'hui une fière ruine, laquelle, à deux mille cinq cents pieds d'altitude, attristant de son ombre la crête vertigineuse du Bonnet-à-l'Evêque, pareille à un burg des bords du Rhin,

Se dresse inaccessible au milieu des nuées.

A ce moment, nous ne pouvions embrasser de re-



Ruines du palais de Sans-Souci, à Milot (intérieur). — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

gard sa masse colossale, par cela même que nous la touchions. Nulle part, en France, en Angleterre, aux États-Unis, je n'ai rien vu de plus imposant. La citadelle Laferrière est véritablement une merveille.

Notre guide attachâ les chevaux dans les hautes herbes, et nous entrâmes par une poterne dans un corps de garde. Trois soldats en haillons s'y chauffaient à un petit feu flambant sur les dalles.

« Henry Christophe, l'effrayant Titan de Laferrière, me dit M. Karnès Gourgues, fut nommé président par cinquante voix contre quatorze accordées au général Paul Romain et une donnée à Alexandre Pétion; mais,

lorsque Juste Hugonin, son ami, lui eut écrit du Port-au-Prince qu'avec la nouvelle constitution « il n'aurait pas le pouvoir d'un caporal, » il prit au sérieux, en dépit du sénat, le 2 juin 1811, la royauté qui lui échut dans une partie de plaisir au Fort-Liberté, où l'on avait découpé un gâteau à fève. Telle est, dit-on, l'origine de cette guerre civile entre le Nord et le Sud, qui dura neuf longues années.

« Dès janvier 1804, n'étant encore que général de division, conseiller d'Etat et commandant en chef du département du Nord, sous les ordres du gouverneur général Dessalines, il commença cette forteresse, d'après les plans d'un homme de couleur, officier de



génie, Henri Barré. Toute la population fut de corvée. Les jeunes habitantes, même les plus délicates, portaient sur la tête des pierres, des briques, des boulets. Quand elles succombaient sous leur fardeau, des soldats les relevaient à coups de liane.

« Le despote noir força la nature de toutes les façons. Ayant achevé sa citadelle après l'assassinat de J.-J. Dessalines, il y transporta ses archives, ses trésors que P. Boyer pillait, ainsi que des armes et des munitions de guerre, dont il n'eut pas le temps de se servir. Derrière les murs de ce refuge inexpugnable, il bravait les assauts des soldats de la République. Il semble que Dieu seul pouvait démanteler cette nouvelle Babel. Dans le courant de l'année 1817, le feu du ciel tomba sur la citadelle, toucha au magasin des poudres, et fit sauter une partie des constructions. »

Sur un mot de mon cicérone, notre guide prit au feu un tison, et, soufflant de toute la force de ses poumons sur cette torche improvisée, il éclaira notre marche en nous précédant dans les sombres galeries de cet antre profond.

L'intérieur de la citadelle n'est pas seulement lugubre, il est délabré.

Nous entrons dans une cour. A droite se dresse le mur extérieur de la forteresse. A gauche est une porte par laquelle nous pénétrons dans une pièce obscure. C'était la salle de bain. Les murs du bassin sont ébréchés. Nous suivons un corridor. Il nous conduit à la salle de billard, qui est voûtée. A la suite est le trésor, salle basse, pleine d'eau croupie, où il n'y a plus que deux coffres de fer, vides et rongés de rouille. Puis se succèdent les cachots, vastes oubliettes. Par un escalier sur les marches duquel l'herbe et la mousse ont étendu un tapis végétal de velours vert, nous montons au premier étage. Nous sommes dans les appartements du roi, nus comme une caverne. Les murs sont verdissés et ridés. On dirait qu'ils ont la lèpre. La pluie, filtrant à travers les pierres déjointes de la voûte qui s'effondre, a formé à la longue, sur les dalles, des dépôts calcaires où je trébuchais.

La torche de notre guide s'est éteinte. Pendant qu'il la rallume, nous nous arrêtons dans une cour. Toutes les plantes des ruines s'y sont installées et y prospèrent. Au milieu, s'élève le tombeau du prince Noël, frère de la reine qu'Henry I<sup>er</sup> fit mystérieusement disparaître. Ce tombeau est de forme carrée. On le dit vide. La poudrière est devant nous; de toutes parts, des pyramides de bombes, de boulets. Nous montons encore. Je jette, par une meurtrière, un regard sur la campagne. L'horizon est très vaste. Nous traversons les casernes : elles pouvaient contenir dix mille hommes. Nous parcourons les batteries supérieures, et nous voyons de longues coulevrines sur leurs affûts brisés et chancelants; beaucoup d'embrasures vides.

« Aux ravages du temps, me dit mon compagnon, ont succédé les déprédations des brocanteurs. Ils ont emporté les belles pièces qui étaient encore en place et les ont vendues comme ferraille. »

Nous continuons nos explorations. A droite, voici des logettes. Je regarde dedans. Elles sont remplies de pierres à fusil. Sur les murs, les noms foisonnent. Nous montons encore. L'escalade devient difficile. Nous grimpons de terrasse en terrasse. Cette opération occupe nos pieds et nos mains. Les arbustes posés comme des panaches au front de cette immense mesure, agités par le vent, laissent tomber sur nos têtes les gouttes de pluie restées sur leurs feuilles.

Nous arrivons, non sans peine, sur le faite.

De là, par le beau temps, on embrasse d'un seul regard la magnifique plaine du nord, laquelle, depuis la rivière du Massacre jusqu'au Port Margot, a cent quatre-vingts lieues carrées. Christophe, un peu avant sa mort, songeait à exhausser encore cet édifice inouï!

Appuyé à un mur, me raidissant pour ne pas céder à l'attraction de l'abîme, je contemplai. Tout en bas, au pied du Bonnet-à-l'Évêque, le palais de Sans-Souci paraissait comme un gros tas de pierres; devant nous, je voyais le Cap; ville démolie, abritée par la Bande-du-Nord, où est située l'habitation Cormier, sur laquelle naquit, en 1758, J.-J. Dessalines, et non à la Grande-Rivière, comme l'a dit par erreur l'historien T. Madiou; à droite et à gauche, aussi loin que le regard peut atteindre, une feule de forêts, des savanes sans fin, dont le Guayubin, la Grande-Rivière, la rivière du Massacre, la rivière du Haut-du-Cap rayent la verdure foncée de leurs blanches sinuosités; d'innombrables hameaux, portés sur le dos des mornes ou cachés dans leurs plis, et que l'on aperçoit en tournant sur ses pieds comme une girouette, vers les quatre points cardinaux; la Limbé, célèbre par les crimes du féroce Makandal; l'Acul-du-Nord, visité par C. Colomb en 1492; le Dondon, lieu natal de V. Ogé; le Quartier-Morin, où fut fait le premier essai de culture de la canne à sucre; Limonade, où a été retrouvée l'ancre de la *Nina*, naufragée dans la nuit du 24 au 25 décembre 1492; la Grande-Rivière, le *Guaraouai* des Indiens, la Sainte-Rose des colons, témoin du soulèvement de J.-B. Chavannes; Sainte-Suzanne, dont les cafés sont estimés; le Terrier-Rouge, dans le voisinage duquel C. Colomb assit le fort de la Nativité; le Fort-Liberté, ci-devant Fort-Dauphin, où se trouve le fort Labouque, prison d'État sous Soulouque et lieu natal de Bruno Blanchet, en 1760; Ouanaminthe, appelé *Guanaminto* par les Indiens; au delà du Grand-Yaque, à quatorze lieues du Cap, dans la République dominicaine, San-Francisco de Monte-Plata, qui élève des bœufs estimés; plus loin encore, Puerto-de-Plata, au pied de sa montagne éblouissante, que les Espagnols, la croyant, par une illusion d'optique, couverte de neige, nommèrent Sierra de Plata. Tout à l'extrémité, la mer, brillantée par les rayons du soleil sorti des nuages qui les interceptaient, et suivant le contour capricieux de la côte, formait le cadre étincelant de ce paysage auquel je ne trouvais rien à comparer.

Quand nous fûmes redescendus de la citadelle, nous allâmes, avant de quitter le Bonnet-à-l'Évêque, voir





La citadelle Latérière, vue prise des Mornes. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.



le Palais-du-Ramier, autre fort qui est écrasé, bien entendu, par sa voisine. Puis, nous fîmes le tour extérieur de celle-ci. Au pied des murs, gisent dans l'herbe des canons, des mortiers de tout calibre.

Il était neuf heures. Nous nous remîmes en selle. Maintenant, il s'agissait de descendre le Bonnet-à-l'Évêque, ce qui est plus périlleux, sinon plus difficile, que de le gravir. Bref, après trois heures de marche avec précaution sur des pentes rapides, nous découvrimus, parmi les arbres, les ruines que nous avions visitées le matin. Bientôt après, nous étions devant la porte de notre hôte.

Au bruit des pas de nos chevaux, M. Jolicœur avait paru sur le seuil. Nous entrâmes dans sa maison, où nous attendait, sur une table carrée, ornée de la plus belle vaisselle de son dressoir, un de ces plantureux diners créoles, grâce auxquels, si l'on a bon appétit, on se restaure à merveille avec le *pois-riz*, les bananes bouillies, qui remplacent le pain, et le *tasso* de rieur.

Pendant le repas, M. Karnès Gourgues me raconta quelques anecdotes, entre autres celle-ci :

« Par les différents traits que j'ai rapportés, me dit-il, vous savez déjà que, d'après l'opinion du roi, tout devait céder à ses désirs fougueux. Le fait suivant vous prouvera qu'il faisait aussi tuer les gens sans grands indices ni preuves certaines de culpabilité. Il pensait et agissait comme Tibère.

« Vainqueur des troupes du Sud à Sibert, le 1<sup>er</sup> janvier 1807, il marcha incontinent sur le Port-au-Prince, avec son armée. Les généraux Pétion, Yayou, Lys et Caneaux s'enfermèrent dans la ville et organisèrent la défense, de telle sorte que le roi, qui croyait pouvoir s'en emparer sans tirer un coup de canon, se trouva réduit à l'assiéger dans les formes. Il établit son quartier général sur le champ de bataille, dont il était resté maître, et de là dirigea les opérations militaires.

« Un jour, il envoya le colonel Ambroise bombarder la ville. Celui-ci va prendre au magasin d'artillerie, les munitions dont il avait besoin. Le capitaine livre naturellement la quantité demandée et tire un reçu.

« Malheureux dans son attaque, ou inhabile, le colonel fut repoussé par les assiégés, et, forcé d'abandonner ses batteries, il rentra au camp avec ses artilleurs en désordre.

« Le roi l'accueille avec un de ces reproches qui soufflèrent lourdement la face d'un soldat.

« — Colonel, vous êtes un lâche, et vous allez être fusillé.

« — Sire, ce n'est pas ma faute : je manquais de munitions.

« — Il fallait en avoir.

« — Sire, le garde-magasin d'artillerie a refusé de m'en livrer. »

« Sur cette réponse, qui invoquait les circonstances atténuantes, le roi, transporté d'une grande colère, se rend au magasin. Le capitaine Stanislas Desroches,

assis dans son bureau, jouait tranquillement aux dames avec un de ses amis, le capitaine Étienne Léo, mort commandant de l'arrondissement du Cap, et dont vous verrez le tombeau sur le Champ de Mars, auprès de l'autel de la patrie, sous le palmier de la liberté.

« — Capitaine, dit le roi à l'officier qui s'était levé à son entrée, vous avez refusé des munitions au colonel Ambroise ?

« — Comment, sire ? mais c'est faux. Que Votre Majesté veuille... »

« Et, en prononçant ces mots, le capitaine alla vers la table sur laquelle étaient ses deux pistolets. Henry I<sup>er</sup> crut qu'il voulait faire usage de ses armes :

« — Baïonnettez cette canaille ! ordonna-t-il à ses soldats d'un ton qui n'admettait pas d'hésitation.

« — Ah ! ma pauvre femme ! » exclama le capitaine Desroches ; et il tomba presque aussitôt lardé de coups.

« Sur l'ordre du roi, les officiers qui l'accompagnaient dressèrent, séance tenante, l'inventaire des objets confiés au capitaine. En ouvrant le tiroir de la table, les premières pièces sur lesquelles ils mirent la main étaient le reçu du colonel Ambroise, reçu que le roi n'avait pas laissé au capitaine le temps de lui montrer, et une lettre de sa femme lui annonçant la naissance de son troisième enfant.

« Henry I<sup>er</sup>, revenu de son emportement, mais trop tard, prit sous sa protection les trois enfants qu'il venait de faire orphelins si injustement. Il les plaça à l'école Royale, instituée à Milot, et que dirigeait alors M. Hippolyte Gélén, qui, envoyé en France avec plusieurs autres jeunes créoles par le commissaire civil Roume, en 1799, avait fait ses études au collège de Liancourt. »

Après avoir déjeuné avec un appétit de cavaliers, rien ne nous retenait plus à Milot ; le beau temps était revenu et nous songeâmes à regagner le Cap. Nous primes, pour varier, au lieu du chemin que nous avions suivi en venant, la large route tracée par Henry I<sup>er</sup>, pour sa commodité personnelle, à travers la savane de Grand-Pré, où l'on trouve les restes d'un camp fameux établi par lui.

« Par la voie que nous suivions, mieux entretenue alors qu'aujourd'hui, me dit M. Karnès Gourgues, Henry I<sup>er</sup> se rendait au Cap, entouré des grands officiers de sa cour et suivi de ses gardes. Un cabrouetier, son cabrouet et ses bœufs, venaient en sens contraire. C'était à l'époque où le roi avait rompu avec Pétion. Le cabrouetier, — où la flatterie, qui est le propre des courtisans, dit-on, va-t-elle se nicher ? — le cabrouetier, afin de se rendre agréable à Sa Majesté, se mit à pester contre l'un de ses bœufs, auquel il avait donné le nom de Pétion.

« — Hi Pétion ! hi rosse ! hi salop ! Voilà un Pétion fatras, tonnerre m'écrase ! »

« Henry I<sup>er</sup> entendit ces imprécations, et, s'arrêtant, fit signe au cabrouetier d'approcher.

« — Ah ! tu appelles ton bœuf Pétion, et pourquoi ? demanda-t-il.



« — Eh ! sire, répondit celui-ci, satisfait d'avance de l'effet qu'allait produire sa réponse, c'est parce que Pétion est un mauvais mulâtre, qui fait la guerre à Votre Majesté. Aussi, lorsque je donne des coups à mon bœuf, il me semble que je frappe votre ennemi.

« — Au diable, canaille ! exclama le roi, c'est ainsi que tu manques de respect à mon compère !... »

« Et lui qui surnommait Dessalines, de son vivant, l'empereur sauteur, et, après sa mort, *hydre dévorante*, il ajouta :

« — Qu'on fouette à mort cet insolent !... »

« L'ordre fut exécuté à la lettre. Tandis que le bœuf

Pétion et son compagnon de joug poursuivaient à leur guise leur chemin vers l'habitation à laquelle ils appartenaient, le cabrouetier, passé aux verges, crevait dans le fossé comme un chien. Ainsi l'avait ordonné la justice du roi. »

Galopant à franc étrier, comme de vrais courriers extraordinaires, nous arrivions vers cinq heures du soir à la Fossette, second faubourg du Cap, à l'opposite du Carénage, en traversant, sans trop nous mouiller, une ravine qui est un torrent après une averse, quand M. Karnès Gourgues me dit :

« Vous voyez ?



La citadelle Laferrière, vue prise au pied des murailles. — Dessin de Taylor, d'après une photographie.

— Oui. Eh bien ?

— Sortant du théâtre achevé en quarante jours, quoiqu'on eût été obligé de refaire la charpente, et qui est aujourd'hui la loge l'*Haitienne*, le roi rentra à Sans-Souci vers minuit. Pendant le spectacle, la pluie était tombée en abondance. Le cortège royal trouva un fleuve impétueux dans la ravine qu'il avait facilement traversée deux heures auparavant. Savez-vous comment le roi s'y prit pour passer ?

— Ma foi, non.

— C'est tout simple. Il fit descendre dans la ravine un escadron de cavalerie, qui rompit et divisa le courant, en sorte que sa voiture roula à marchepied sec. »

Mon compagnon achevait de parler, lorsque nous entendîmes, dans la rue Dauphine, où nous étions entrés, ce chant bizarre :

C'è pa moé qui di  
Tête à Lénave gro, gro ;  
C'è August' qui di  
Tête à Lénave gro, gro.

Je tournai mes regards vers le côté d'où venait la voix. Sur le trottoir était assis je ne sais quoi de difforme, qui chantait je ne sais quoi d'incompréhensible. Ce n'était pas un être comme un autre ; c'était un composé de Vulcain, de Caliban, de Qua-



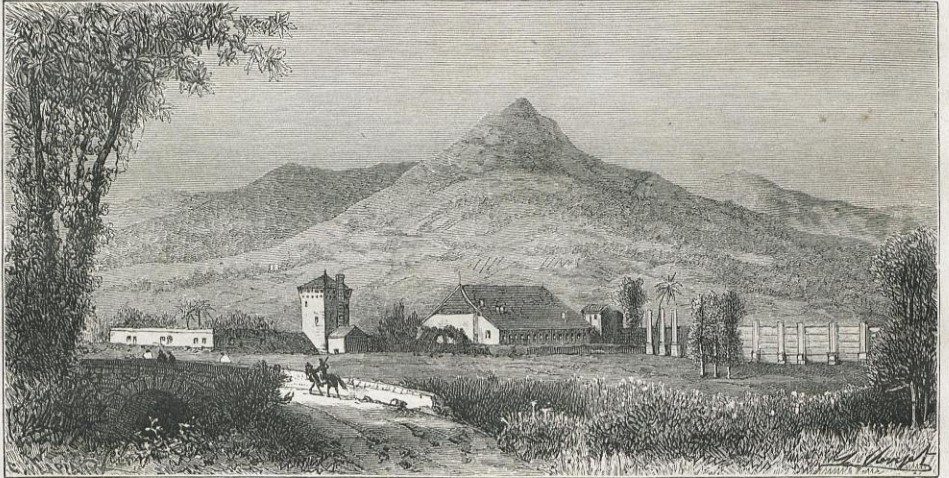
simodo. Je n'ai jamais vu être plus hideux. Court comme un gnome, ventru comme une idole hindoue, la tête, — est-ce bien tête qu'il faut dire? — lourdement enfoncée entre les épaules et hérissée d'une laine noire et crépue, les mains et les pieds palmés, la bouche faite comme une gueule, armée de dents disposées en mâchoires de requin, ce monstre, qu'on ne peut pas désigner d'une autre façon, était là, accroupi, chantant sa chanson inintelligible pour moi, ne se doutant pas de l'attention dont il était l'objet, ce phénomène de première catégorie, que tout Paris irait

voir, qui détrônerait Millie-Christine et l'Homme-Chien, s'il était exploité par un de ces barnums de foire qui savent faire des recettes à rendre jaloux tous les directeurs de théâtre, avec les bizarreries vivantes de la nature.

D'abord, il m'avait attiré; maintenant que je l'avais vu, il m'attristait.

« Quel est ce prodige de laideur? demandai-je à mon compagnon.

— Cette espèce d'animal manqué?... C'est Souverain, le garde-soute de M. Nemours Bernardin.



Savane de Grand-Pré, camp fortifié par H. Christophe (voy. p. 174). — Dessin de H. Clerget, d'après Ch. Mackenzie.

— Et que signifie ce qu'il chante?

— Mot à mot : Ce n'est pas moi qui dis que la tête de Lénave est grosse, grosse; c'est Auguste qui dit que la tête de Lénave est grosse, grosse.

— L'explication de cela, s'il vous plaît?

— A la Fossette végète une espèce de nain appelé Lénave, qui, comme tous les nains, a la tête énorme. C'est à lui que la chanson de Souverain fait allusion.

— C'est trop fort! m'exclamai-je, l'aveugle jetant le sarcasme et le dédain au paralytique. Hélas! il n'y a pas de monstre qui ne le soit moins à ses yeux par la comparaison d'un plus monstre que lui. »

Pour m'éloigner bien vite du pauvre homme, je donnai de l'éperon à mon cheval.

J'étais tellement fatigué en rentrant à l'hôtel des Voyageurs, jusqu'à la porte duquel m'avait accompagné M. Karnès Gourgues, que, sans entendre l'aubergiste-poète, me demandant sans doute s'il fallait servir mon repas, j'entrai dans mon réduit et me jetai tout habillé sur le cadre, lequel me parut, comme la nuit où j'avais fait connaissance avec ce genre de lit, une couchette fort acceptable.

EDGAR LA SELVE.

(La suite à la prochaine livraison.)





Courouille au bord du torrent (voy. p. 178). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

## LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI<sup>1</sup>,

ANCIENNE PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE,

PAR M. EDGAR LA SELVE, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE NATIONAL PÉTION,  
DU PORT-AU-PRINCE.

1871. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### II

Courouille. — Le Limbé. — Clameille. — Le Dondon. — Paysage. — La Voûte-à-Minguet. — Nuit splendide.

Après le palais de Sans-Souci et la citadelle Laferrière, il me restait encore à voir, en fait de curiosités locales, une caverne, que M. Karnès Gourgues, connaissant mon faible, m'avait recommandée.

Beaubrun-Audouin affirme que cette grotte, appelée la *Voûte-à-Minguet*, tient son nom d'un colon. Pour Demesvar Delorme, ce serait du grand nombre de muguets, en créole *minguettes*, qui croissent alentour.

Je partis, à quatre heures du matin, le 29 janvier. Pour me conduire, M. Karnès Gourgues m'avait donné un jeune Sacatra du nom de Courouille, natif du Dondon, et qui, familier avec les localités que nous allions traverser, pour les avoir parcourues en tous sens et fréquemment, était bien le guide qui me convenait.

C'est avec Courouille que j'ai pris ma première leçon de créole. Je l'accablais, chemin faisant, de questions auxquelles il répondait souvent par un invariable *moé pa connai*, qui m'éclairait très peu.

1. Suite. — Voy. page 161.



Nous cheminions, lui marchant allègrement, pieds nus, moi à cheval, à travers les fameuses savanes de l'Acul, qui font partie de la plaine du Nord, et où, en 1791, le 93 haïtien, retentirent pour la première fois les redoutables chants d'*Oua-Nassé* et du *Camp du Grand-Pré*.

La route, plate pendant trois lieues, devient tout à coup ardue. On s'engage dans ces mornes du Limbé que Lamartine a chantés dans sa tragédie de *Tous-saint-Louverture*.

En 1789, le Limbé n'était encore qu'un hameau; mais les vingt-deux sucreries établies dans sa petite plaine lui donnaient de l'importance. C'est dans cette commune, au Bas-Limbé, que fut inventé par M. Bélin de Villeneuve et exécuté sur son habitation, en société avec M. Raby, un équipage à sucre fort ingénieux.

J'étais occupé à lire ces détails dans la Géographie de Beaubrun-Audouin, que j'avais emportée avec moi pour m'en servir comme d'un itinéraire, lorsque, n'entendant plus Courouille, qui depuis une heure chantait une chanson dont il avait répété le refrain invariable si souvent que je l'ai retenu :

Madame Fiat, oh !  
A la madame qui canaille !  
Fiat allé Pot-au-Francis ;  
Li di : « Cassé feuille, couvri ça, »

et, ne le voyant plus devant moi, je me retournai, afin de voir s'il me suivait au moins. De Courouille, pas même l'ombre. Il avait disparu. J'appelai :

« Courouille!... Courouille!... »

Personne ne répondit. Rien. J'étais seul dans le chemin. Je commençais à croire qu'il usait de l'occasion de me jouer un mauvais tour, quand je me trouvai au bord d'un torrent d'une dizaine de pieds de large, qui, gonflé par les pluies de la saison, coupait le chemin en courant, blanchâtre et bouillonnant à grand bruit, sur son lit incliné. Set comme un morceau d'amadou, Courouille, à genoux sur un quartier de roche bleuâtre de la rive opposée, semblait adresser à la Couleuvre ou à la Vierge, lui seul le sait, une oraison jaculatoire.

Je le regardais avec surprise, pensant qu'il était pris d'un accès de folie; mais il interrompit sa prière pour me dire :

« Général, passé vite; Clameille capabe vini. »

Désireux d'apprendre ce qu'était Clameille, je piquai ma monture, qui m'eut bientôt porté auprès de Courouille.

« Que voulez-vous dire, lui demandai-je, avec votre Clameille? »

Cette fois il se signa, et persuadé que par ce geste il avait éloigné le malin esprit :

« Clameille, répondit-il, c'est Zombi qui rêté isit. Si moune pas passé vite, li égaré yo. »

Nous nous arrêtâmes pour déjeuner. Une seconde étape de six heures nous conduisit au Dondon, où nous entrâmes avec la nuit. Courouille me présenta à sa

mère, flanquée d'une demi-douzaine de négrillons et de négrillonnes de tailles et de nuances différentes. Ils m'offrirent une hospitalité qui, pour n'être pas désintéressée, ne laissa pas que de me charmer par ses prévenances.

Le Dondon est un groupe de cases pittoresques accrochées aux flancs d'un morne, à cinq cents mètres au-dessus du niveau de la mer. Des montagnes entrecoupées de vallées étroites couvrent toute la commune dont il est le chef-lieu. « Elles recèlent, dit Beaubrun-Audouin, de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, de l'antimoine, du marbre, du porphyre, de l'albâtre, du jaspe, de l'agate, du silex, du grès, du granit, du talc, des spaths, de la terre glaise, des pétrifications, des cristallisations et des fossiles. »

Le Dondon a des souvenirs. On commença à y faire en grand la culture des caféiers, importés de la Martinique et plantés en premier lieu au Terrier-Rouge. Le tombeau du général haïtien Clervaux, mort en 1864, est dans son cimetière, près de celui du jésuite Le Pers, qui fournit à Charlevoix les matériaux de son *Histoire de Saint-Domingue*. Après lui, la cure fut occupée, en 1791, par le fameux abbé de la Haye, promoteur de l'insurrection des esclaves dans le Nord, qui, arrêté par ordre du capitaine général Rochambeau, fut noyé en 1803, dans la rade du Cap, fin digne de sa vie.

Le souper préparé par mon hôtesse me parut excellent. Comme il se faisait tard et que j'étais fatigué, je passai de la table au lit rustique qui garnissait le plus grand compartiment de la case mis à ma disposition. Imaginez-vous quatre pieux de trois pieds de haut à peu près, portant une claie de bambous, sur laquelle était étendu un matelas. Je n'eus pas lieu de me plaindre, car, le lendemain matin, le *pipiri* avait chanté depuis longtemps, lorsque quelques coups frappés discrètement à ma porte me tirèrent d'un doux sommeil. C'était la sœur de Courouille, Sicli-claise, qui m'apportait une tasse de café et de l'eau fraîche pour ma toilette.

La case de mes hôtes, détachée du bourg, étant sur la hauteur culminante, je découvris aux premiers rayons du soleil une vue magnifique : au plan avancé, le pic Karabras isolé, dont la cime paraissait dorée, et toute la chaîne diversement ondulée des Mornes noirs, gibbosités énormes de cette terre volcanique; au second plan, les savanes immenses de Guaba et de San-Raphaël, qui s'étendent, couvertes de hattes, jusqu'au pied du Loma del Peligro et du Morne-du-Diable, tandis qu'au-dessous de moi, à je ne sais combien de pieds de profondeur, je voyais se tordre et relier la rivière de Vasé. Elle descend des sommets du Bonnet-à-l'Evêque, serpente capricieusement dans toute la longueur de la savane et finit par se jeter et se perdre dans le Guayamuco, l'un des affluents de l'Artibonite.

Le frère cadet de Courouille, le jeune Septimus, qui, pendant que j'admirais ce paysage, avait sellé



mon cheval, me l'amena comme je sortais de la case.

Le chemin de la grotte, tortueux et inégal, n'est rien moins que facile. Cependant nous parvîmes après mille détours au bord de la rivière de Vasé. Courouille retroussa son pantalon jusqu'aux genoux, descendit bravement dans le torrent, et, se retournant vers moi, me dit :

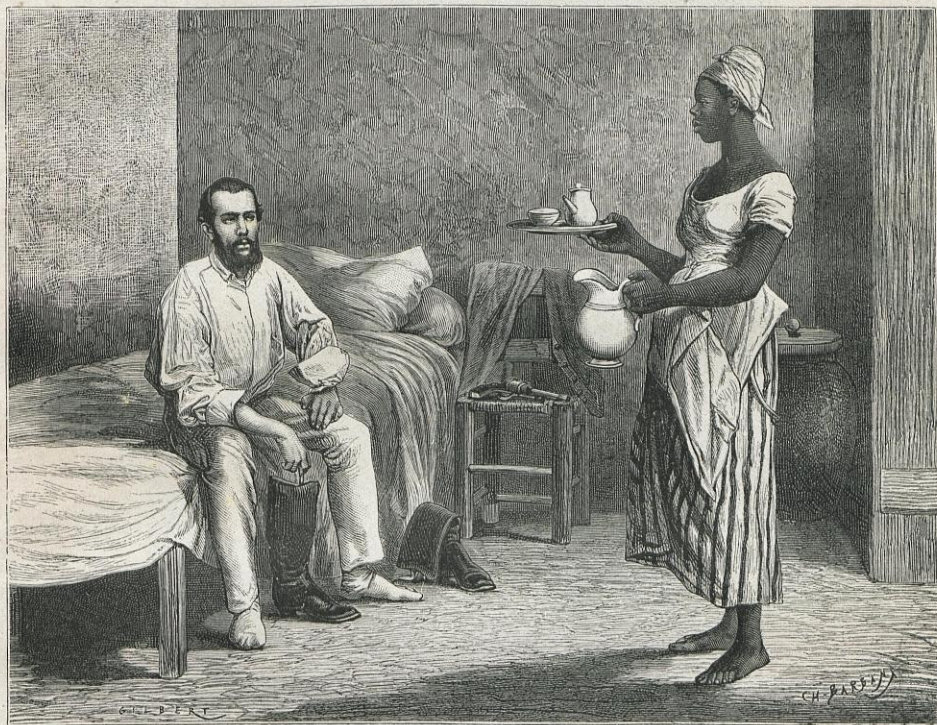
« *Vini, général.* »

Nous avançâmes quelques minutes dans le lit de la rivière, contre le courant; puis, arrivés à un endroit peu escarpé, Courouille monta sur la berge et m'invita à mettre pied à terre.

L'entrée de la grotte, présentant la figure d'une arche, est fermée par un rideau naturel de lianes verdoyantes qui descendent jusqu'à terre. Courouille le souleva et nous entrâmes. Quand ce rideau fut retombé derrière moi, nous nous trouvâmes dans une obscurité profonde. Mon guide me demanda alors en son patois avec lequel je commençais à me familiariser :

« *Général, ou pa gagné z'allumettes?* »

Je lui passai un de ces peignes, importation des États-Unis, dont les dents de bois sont soufrées et phosphorées. Avec deux ou trois de ces dents il en-



Sicilienne apportant au voyageur l'eau et le café. — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

flamma un morceau de pin qu'il avait préparé en venant, et, aux clartés de cette torche fumeuse, j'avancai sur un terrain manquant sous les pieds et dans lequel j'enfonçais plus profondément à chaque pas. C'est tout simplement du guano déposé depuis trois siècles par les oiseaux de toutes espèces.

La Voûte-à-Minguet mérite sa réputation. Elle est divisée en trois parties parfaitement distinctes : une large nef entre deux bas côtés séparés d'elle par deux rangs de stalactites irrégulières, mais placées sur une ligne droite. Quelques-uns de ces piliers ont été travaillés, il semble. D'autres ne sont que dégrossis. Plusieurs, auxquels la goutte éternelle ajoute sans

cesse son dépôt calcaire, n'ont pas encore rejoint la voûte.

A l'extrémité de la nef, on voit des pierres carrées sur lesquelles sont posées d'autres pierres plates qui ressemblent beaucoup aux dolmens bretons. Une semblable disposition décele la main de l'homme. Ces tables grossières sont des autels. Chaque année, au rapport de Moreau de Saint-Méry, le cacik et les nitaynos du Marien y venaient, à la tête de leurs tribus, sacrifier aux Zémès, dieux tutélaires, dont les *butios*, tout ensemble médecins et prêtres, interprétaient les oracles. Ils conjuraient Kouroumon, aussi puissant que Michabou, génie des eaux, aussi terrible



qu'Adamastor, génie des tempêtes, et l'*Urucane* qu'il soulève. A l'époque de la nouvelle lune, ils allaient y attendre le lever de la blonde divinité des nuits, et aussitôt qu'elle se montrait dans la blancheur du ciel, ils s'élançaient dehors, en criant selon les rites : *Nonun! Nonun!*

Les parois de la grotte, qui paraissent blanchies à la chaux, conservent, parfaitement lisibles encore, des dates, des inscriptions, des noms, espagnols pour la plupart, charbonnés ou gravés depuis la fin du seizième siècle par les Européens qui l'ont visitée. Courouille trouva une statuette de six pouces grossièrement sculptée, mais très bien conservée. Cette statuette représente un Zémès accroupi, l'air effaré, prêt à s'élan- cer, faisant une menace de la main gauche et de l'autre dardant sa zagaie.

Pendant notre exploration, la mère de Courouille avait fait un de ces *gros bouillons* substantiels qui produisent sur les voyageurs le même effet que la terre sur le géant Antée.

Mon repas terminé, je me couchai sur le lit que

j'avais trouvé, la nuit précédente, préférable au cadre de l'hôtel des Voyageurs, et je dormis comme un bienheureux jusqu'au souper.

Nous quittâmes le Dondon deux heures après le coucher du soleil.

Les mouches luisantes, en espagnol *cucuyos*, décrivait leurs capricieux zigzags dans les intervalles des massifs de verdure. Une brise, qui ve-

nait de l'est, agitait les arbres au bord de la route et me soufflait au visage sa fraîche haleine tout imprégnée des fragrances enivrantes des campêches fleuris. Au-dessus de ma tête, dans un ciel de lait, la lune, répandant des gerbes de lumière bleuâtre et veloutée, suivait paisiblement sa course au milieu des constellations étincelantes, tandis que mon cheval, allant l'amble, continuait la sienne, sans butter, à travers les cailloux du chemin et berçait mes rêveries.

Lorsque je descendis de ma monture à la porte de l'hôtel des Voyageurs, neuf heures sonnaient au coucou toujours en retard de la salle à manger. C'était le moment de prendre à la table d'hôte, pour le déjeuner, ma place, que je n'aurais pas cédée pour beaucoup.

### III

La Conception. — Mon embarquement. — L'équipage. — A fond de cale. — Baie de l'Acul. — L'Acul-du-Nord. — Le Port-Margot. — Le Borgne. — Saint-Louis-du-Nord. — La Tortue. — Boucaniers et flibustiers. — Le Port-de-Paix. — Un requin. — Pas de patron!... — Jean-Rabel. — Deroncourt. — Le *Gi-braltar du Nouveau Monde*. — La Plate-Forme. — Le *Jardin du Diable*. — Le Port-à-Piment. — Les Eaux de Boignes. — Les Gonaïves.



La Voûte-à-Minguet. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio

Outre le fort Vertières et le faubourg de la Fossette, presque entièrement détruit en 1865 par le président F. Geffrard, j'avais visité le Calvaire, admirablement situé de l'autre côté de la ville, les cahutes de la Providence, étrange cour des Miracles, et, sur le chemin de Marchegalle, les vestiges d'un cimetière qui, du temps des colons, servait aux Juifs de lieu de sépulture, et où l'on trouve un puits fort profond,



dans lequel Christophe fit précipiter un assez grand nombre de mulâtres. Il ne me restait donc plus rien à voir au Cap ou dans ses environs. Je songeai à le quitter.

Le voyageur peut choisir aujourd'hui son steamer comme on choisit en Europe son train de chemin de fer.

Mais à l'époque où je passais au Cap, les communications entre les villes étaient très rares, et se rendre d'un point à un autre de la côte, quelque rapprochés qu'ils fussent, était beaucoup moins facile que d'exécuter le tour du monde en quatre-vingts jours, comme le Philéas Fogg de M. Jules Verne.

Aller par terre n'était pas non plus sans difficulté, si l'on avait des bagages. Il fallait un cheval, des bêtes de charge, un guide, toutes choses qu'on se procure avec peine et qui coûtent des prix exorbitants.

Restaient les bateaux caboteurs.

Le général de division, inspecteur des fortifications, M. B. Martin, dont j'avais fait la connaissance au *Club des négociants*, me mit en rapport avec le subrécargue de la *Conception*, goëlette qui allait sur lest au Port-au-Prince, en touchant à presque tous les ports de la côte septentrionale. Elle devait mettre à la voile incessamment, « si Dieu voulait », pour me servir d'une locution fort usitée là-bas. Je ne laissai pas échapper cette occasion et j'arrêtai mon passage, dont le prix fut fixé à neuf piastres, la nourriture comprise. Cela me parut très cher, vu le pauvre ordinaire de la goëlette, invariablement composé de morue et de bananes.

Lorsque je voulus envoyer mes malles à la goëlette, plus de huit fainéants, qui faisaient la sieste dans la rue, la tête au mur, se présentèrent pour se charger



La Providence et le Calvaire. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

de deux ou trois colis que le moins fort eût pu voiturier. Un d'entre eux saisit une caisse assez lourde qui contenait des livres, et, avec l'aide de quatre de ses compagnons, la hissa sur une brouette, chacun ne la soutenant que du bout des doigts. Le reste de mon bagage, dont un commissionnaire n'aurait pas été embarrassé, en occupa une demi-douzaine. Trois bouteilles de *pale-ale*, cadeau utile de l'inspecteur des fortifications, furent portées par trois hommes. Une boîte de biscuits dont je m'étais muni, car le menu du bateau ne m'affriandait guère, et mon sac de voyage suivaient, l'un devant l'autre, portés sur la tête par deux nègres de taille à soutenir le monde sur leurs épaules à l'égal d'Atlas. Je conduisais l'escouade, tenant à la main les menus objets dont je ne me sépare jamais en voyage. A notre vue les passants s'arrêtaient et les commis paraissaient sur les portes des magasins, curieux de voir un blanc marchant en

si grand équipage. Ma suite nombreuse leur donnait de ma personne une opinion si haute, à en juger par l'expression de leur physionomie ébahie, que je ne pus, malgré le peu d'envie que j'en avais, ne pas rire de cette friponnerie, qui me coûta deux ou trois piastres.

La *Conception*, qui naviguait sous le pavillon rouge et bleu d'Haïti, pouvait passer, avec sa proue élevée, la sveltesse de ses formes, ses deux mâts, élégamment penchés, pour la plus coquette goëlette des mers. Huit vigoureux matelots la manœuvraient. Noir superbe aussi, le capitaine Saint-Louis mettait la main aux cordages ou à la roue, comme le dernier homme de son équipage.

Le mousse, grand garçon, sec, long, et de la nuance du café torréfié, répondait au nom de *Petit-Frère*. Le père Adam — mettez, s'il vous plaît, chapeau bas, — présidait à la cuisson de la morue quotidienne et fai-



sait boucaner les bananes. C'était le Vatel du bord.

Coiffés d'un mouchoir imprimé, noué sur le front, vêtus d'une chemise qu'emprisonnait un pantalon de grosse toile écrue, retenue sur les hanches par une courroie à laquelle était fixée la gaine d'un eustache à deux tranchants, long et court, mousse et capitaine, tribordais et bâbordais, dormaient la plus grande partie du temps, tout de long étendus à l'avant.

Deux ou trois heures après, je ne sais pas au juste, la *Conception*, fuyant le Cap-Haïtien, qui décroissait derrière nous, tour à tour gravissait et descendait les vagues. Le jour baissait. Une pluie subite nous assaillit. Dans la nécessité de chercher un abri dans la cale, puisque l'unique chambre de la goëlette était réservée aux femmes, je passai la nuit fort mal à l'aise, sans lit, pele-mêle avec les matelots, sur les barriques pleines d'eau qui faisaient le lest. Pour surcroît d'infortune, la pluie, filtrant à travers les joints mal calfatés du tillac, tombait sur mon corps goutte à goutte. En vain je changeais de place, au risque de marcher dans l'obscurité sur le ventre de mes voisins, cette agaçant inondation me poursuivait dans tous les coins. Le tillac de la goëlette était un crible à vanner les vagues.

Pendant mes évolutions à fond de cale, la pluie continuait à tomber avec la nuit, et je n'ai pu jeter un coup d'œil, même à la dérobee, sur la profonde baie où se trouve l'*île à Rats*, et que Christophe Colomb, qui y entra le 21 décembre 1492, appela *Puerto de San Tomas*, dénomination que le temps n'a pas conservée, car elle se nomme aujourd'hui *baie de l'Acul*, et le village qui s'élève au fond, à quatre lieues du Cap-Haïtien, *l'Acul-du-Nord*. Je ne vis pas non plus le Port-Margot, situé à une lieue et demie de l'embarcadère du même nom, dans lequel est l'*île à Cabris*, où se réfugièrent les flibustiers français chassés de la Tortue par les flibustiers anglais, que commandait le fameux Willis, fait prisonnier en 1660 par du Rausset.

Après le Port-Margot, on trouve « le Borgne », ainsi appelé parce que sa position derrière une haute croupe de rochers fait qu'on n'en aperçoit qu'un côté à la fois. Ce village est bâti sur un terrain d'alluvions, auprès de l'Estér, rivière dangereuse dans la saison des pluies. Je dois le dire vite, le Borgne dont je parle, c'est le nouveau. Au temps des colons, ce n'était que l'embarcadère de l'ancien, qui existe encore à trois lieues dans l'intérieur sous le nom de « Petit-Bourg ». A présent c'est le chef-lieu d'un arrondissement montagneux, qui donne le meilleur café du Nord.

A cinq kilomètres de la mer, sur le chemin du Petit-Bourg, se présente une caverne divisée en sept salles, dans lesquelles on a retrouvé, comme à la Voûte-à-Minguet, des ossements humains, des fétiches et des fragments de poterie indienne. Il y a de plus aux environs du Borgne un étang salé.

On sait que le joyeux chansonnier Désaugiers, venu à Saint-Domingue, au moment où éclata une guerre

dont l'histoire offre peu d'exemples, fut sur le point d'y être fusillé par « les cannibales ».

Au petit jour, la goëlette, qui avait doublé le Cap-Rouge pendant la nuit, aborda à Saint-Louis-du-Nord, ou, plus brièvement, Saint-Louis. Ce bourg, commodément assis dans une petite plaine, au bord de la mer, doit son établissement à l'abandon de la Tortue par les flibustiers en 1675. On trouve dans le voisinage d'excellents bois, de la craie, des spaths calcaires et de l'albâtre. Son port, petit, entouré de récifs, exposé à tous les vents, n'est pas accessible aux navires d'un fort tonnage.

Nous ne fîmes à Saint-Louis qu'un arrêt de deux heures, et, continuant notre navigation, nous nous engageâmes dans le canal, large d'environ huit kilomètres, qui sépare la Tortue de la grande terre.

Cette île a une longueur de neuf lieues sur une largeur de dix-huit cents mètres. Elle s'élève sur le bleu foncé des vagues, comme l'écaille d'une tortue gigantesque. La pointe occidentale ressemble à la tête de ce crustacé, tandis que l'extrémité orientale figure la partie postérieure. De là son nom. Une végétation épaisse revêt de haut en bas ses flancs creusés de petites anses. Elle est peuplée de cabris, de cochons marrons et de crabes rouges, fort estimés par les gourmets. L'arbre dont l'ombrage est mortel et qui porte un fruit semblable à de petites pommes, en espagnol *manzanas*, ce qui lui a valu son nom, le mancenilier, en un mot, empoisonne ses forêts d'acajou, dont l'exploitation était faite d'une façon très intelligente par un ingénieur français, M. Arnoux, le dernier des boucaniers, mort depuis à la peine.

La Tortue est fameuse. Elle fut le berceau de la plus riche colonie que la France ait possédée dans les Antilles. Des aventuriers français, sous la conduite de Pierre Vadosque et de d'Enambuc; des aventuriers anglais, sous la conduite de Warner, chassés en 1630 de l'île Saint-Christophe par l'amiral espagnol Frédéric de Tolède, vinrent s'y fixer. C'est là que vécut pendant de longues années ces redoutables hôtes, appelés d'abord *boucaniers*, parce qu'ils faisaient cuire leur viande, assaisonnée de piment et de jus d'oranges amères, sur un *boucan*, espèce de gril de bois en usage chez les Indiens. Leur vêtement était très simple : une chemise et un caleçon teints de sang. Ils ceignaient leurs reins d'une courroie à laquelle pendait, soit un sabre fort court, soit un coutelas ou un poignard. Ils marchaient les jambes nues, attachant simplement à leurs pieds de grossières sandales faites de peaux séchées au soleil. Leur seule ambition consistait à avoir un fusil à longue portée et une meute de vingt-cinq à trente chiens.

Leur genre de vie était singulier. Ils choisissaient des chefs que souvent ils égorgaient. Ils ne souffraient point de femmes parmi eux. Ils formaient entre eux des associations. Tout ce qu'ils possédaient personnellement était mis en commun et restait au survivant, si l'un des membres de la société venait à mourir. Ils



chassaient les sangliers et les bœufs sauvages dont il y avait dans l'île de grands troupeaux. La chair leur servait d'aliment. Ils vendaient les peaux. Quand ils en avaient réuni un certain nombre, ils les faisaient porter aux navires, qui trafiquaient avec eux, par des engagés, émigrants qui se vendaient en Europe pour servir dans les colonies durant trois ans. Un de ces malheureux osa une fois faire observer à son maître, lequel choisissait toujours le dimanche pour se mettre en route, que ce jour devait être consacré au repos.

« Moi, répliqua le farouche chasseur, je dis : Six jours tu écorcheras les taureaux que je tue pour porter, le septième, les peaux au bord de la mer. »

Et des coups de bâton accompagnaient cette injonction péremptoire.

Plus tard, traqués par les Espagnols, ils se livrèrent à la piraterie et changèrent leur nom de boucaniers en celui de *flibustiers* (de *fly-boat*, vaisseau qui vôle, ou de *free-boater*, franc-butineurs). « Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison, » dit Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*. Ils ne craignaient rien. Ils affrontaient la mort pour le plus léger butin. On distinguait parmi eux Pierre le Grand, de Dieppe, qui, avec une barque armée de quatre canons et montée par vingt-huit hommes, captura le vaisseau d'un vice-amiral espagnol; Michel le Basque, qui en-



leva un navire de guerre portant un million de piastres; Nau l'Olonnais et Montbars le Languedocien, surnommé *l'Exterminateur*. Rien n'égalait l'intrépidité de ces forbans, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace. Aussi le bruit de leurs exploits remplit-il le Nouveau Monde de terreur.

Quand nous arrivâmes devant le Port-de-Paix, éloigné de Saint-Louis seulement de quelques lieues, il était midi. Pas une barque dans la rade. Le bourg paraissait désert, comme le jour où Christophe Colomb, venant du Môle, y toucha.

Partout, sur ces côtes, on retrouve les traces du grand navigateur.

La goëlette ne devant reprendre la mer que le lendemain, je profitai de cette relâche pour descendre à terre avec un de mes compagnons de traversée. A peine avions-nous fait deux pas sur le rivage où, à côté d'énormes piles de bois de campêche, de longues coulevrines gisent éparées sur le sable, parcelles à des serpents de bronze, qu'un homme de police nous accosta. Il s'exprimait en créole, je le compris peu. Mon compagnon, qui entendait parfaitement ce patois, me traduisit ses paroles. Il demandait nos passeports. Justement nous les avions laissés à bord.

« Allons chez le commandant, » dis-je, et nous suivîmes l'homme de la *Force à la loi*.



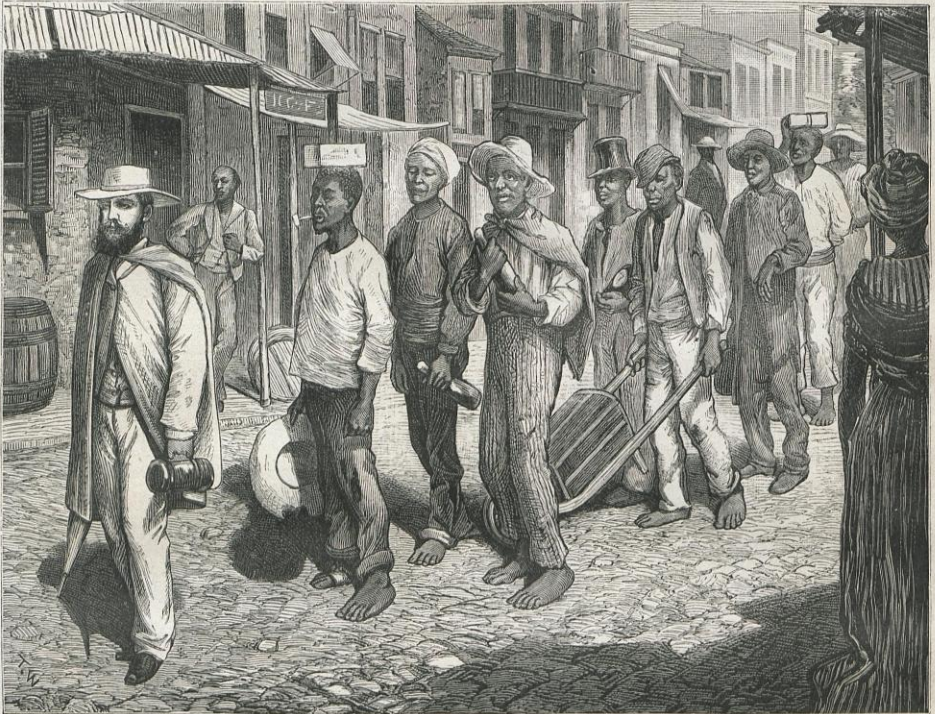
Devant le bureau de l'arrondissement, un factionnaire, le fusil entre les jambes, montait la garde, assis sur un banc. C'est une habitude, passée à l'état de seconde nature chez les soldats haïtiens, de faire leur service assis ou couchés. Nous entrâmes sans que celui-ci eût l'air de s'en apercevoir.

L'hôtel du commandant n'avait rien de particulier qui le distinguât du commun des cases. Un rez-de-chaussée divisé en deux compartiments par une cloison de bois à hauteur de tête : c'est tout. Dans la partie où nous étions, on voyait à droite, en entrant, un pupitre de pitchpin, à gauche un lit de camp.

Entendant du bruit dans la pièce de devant, le commandant Ouest-et-Nord, qui se tenait dans celle du fond, s'avança. Il avait la peau de la nuance d'un marron d'Inde. Une expression assez prononcée de raideur caractérisait sa figure ornée de côtelettes laineuses.

« Général, dis-je en saluant, nous venons du Cap, et nous allons au Port-au-Prince. Nous sommes descendus sans nos papiers, pensant qu'ils ne nous étaient pas nécessaires pour entrer dans la ville, où nous séjournons quelques heures à peine. »

Le commandant bredouilla sur le ton d'un homme



Un transport de bagages au Cap (voy. p. 181). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

habitué à porter le hausse-col, que nos raisons étaient fort plausibles sans doute, mais que tout étranger, voyageant sur le territoire de la république, devait, afin de s'assurer la protection des autorités, leur présenter ses papiers en règle, *et cætera*.

Nous fûmes obligés de retourner à la goëlette. Le commandant constata que nos passeports étaient en règle, puis il les visa. Dès lors nous pûmes circuler en toute liberté.

Bientôt, dans le bourg, nous nous trouvâmes sur une place, autrefois dite de Louis XVI, où, au pied d'un palmier gigantesque, le palmier de la liberté, de même âge que la république, s'élevait un autel de la patrie.

Nous continuâmes notre promenade. Après avoir traversé un petit bois de campêches, nous nous retrouvâmes près de la mer, au bord d'une petite calanque, derrière le promontoire, couronné des ruines du Grand-Fort.

Les flots calmes léchaient doucement les sables de la grève, d'où une légion de crabes, blottis sur les varechs et les goëmons, s'enfuyait à toute vitesse au bruit de nos pas. La mer invitait à se plonger dans ses eaux azurées : je me mis à la nage.

Les requins pullulent dans la mer des Antilles. L'embouchure des Trois-Rivières est un des parages où on les rencontre surtout en grande quantité. J'avais à peine





L'île de la Tortue, vue de l'embouchure des Trois-Rivières (voy. p. 182). — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.



fait quelques brassées vers le large, que M. Lambert, resté sur le bord, heureusement pour moi, en aperçut un qui venait en reconnaissance dans ma direction.

A ses cris j'eus un mouvement de terreur involontaire.

Le monstre se trouvait devant moi. J'aperçus distinctement sa nageoire dorsale.

Dans ma précipitation à revenir au rivage, je tombai. Le requin, effrayé par le bruit de ma chute, fila sous mes yeux, rapide comme un trait. Je me relevai et gagnai la terre, satisfait d'avoir échappé aux mâchoires du vorace. Quelques instants après, nous le vîmes venir à la rescousse. Je n'eus pas la folle bravoure d'aller à sa rencontre, pensant qu'il valait mieux se priver d'une pleine eau que de perdre un bras ou une jambe.

Nous regagnâmes le bourg.

Le rivage sur lequel s'étale le Port-de-Paix décrit un croissant dont la corne gauche porte le Petit-Fort, près du morne aux Pères, et celle de droite, le Grand-Fort. Visité par Christophe Colomb en 1492, ce mouillage fut surnommé par lui *Valparayzo*, vallée de délices. Un nitayno, tributaire du cacic du Marien, y avait sa résidence. Plusieurs autres choses m'ont intéressé. Les flibustiers français, chassés de la Tortue par les flibustiers anglais et espagnols, s'y fixèrent en 1665. Ce fut leur second établissement sur la grande terre. Ils y trouvèrent un repos sans inquiétude et l'appellèrent, à cause de cela, Port-de-Paix. En 1666, d'Orgeron y planta le cacac'er trouvé par Christophe Colomb dans une île de la baie de Honduras. Là éclata en 1678 la première révolte des esclaves fomentée par Padre-Juan, nègre espagnol. Les insurgés s'étaient retranchés dans les mornes. Pouancey les réduisit avec le secours de vingt flibustiers qui, cherchant aventure, étaient venus par hasard au Port-de-Paix. En 1685, le gouverneur de Cussy en fit la capitale de la colonie.

Les environs du Port-de-Paix fournissent beaucoup de café, de légumes, et notamment des artichauts. Il y a des carrières d'albâtre, de craie, des mines de fer, de cuivre, de zinc, un d'argent au canton de la Plate. On a découvert au lieu appelé *la Cuivrière* des sources d'eau minérale. Le Haut-Moustiquet offre de beaux bois de construction, l'acajou moucheté et ondé, ainsi que plusieurs espèces de lataniers.

Une multitude d'animaux vivent en paix dans ces retraites à l'abri des poursuites de l'homme. Au milieu des clairières, les cochons marrons fouillent du groin la terre sablonneuse; les pintades sauvages poussent leur cri rauque; les *musicien*s montent la gamme; les moqueurs sifflent; les perroquets au plumage bariolé brillent sur la verdure des arbres, et des couleuvres, suspendues par leur queue flexible à l'extrémité d'une branche basse, font vibrer leur dard pour fasciner leurs voisins ailés.

Le patron de la *Conception* était allé, dès notre arrivée, visiter sa famille domiciliée loin du bourg. Il ne revenait plus.

Le troisième jour, vers quatre heures, le brisement des lames, augmentant par degrés sur les grèves, indiquait que le vent s'était levé. Le capitaine revint enfin. On déploya les voiles, nous reprîmes la mer, et la Pointe-à-l'Écu, que la *Conception* rasa avec légèreté, s'effaça dans le lointain sous les ombres du soir. Ce canton offre toutes les espèces de raquettes ou opuntia, du gayac, de l'ébène, du grigri. On y trouve aussi des sources d'eau ferrugineuse, et des salines naturelles qui donnent un sel d'une cristallisation régulière et très blanc.

La soirée était splendide. Une forte brise nous faisait voler sur la surface des eaux, qui, resplendissantes de lumière, ressemblaient à un lac sans bords de métal en fusion. L'ombre allongée de la goélette, avec ses agrès que la mobilité des flots variait, changeait, modifiait de la manière la plus fantastique, complétait le tableau.

Nous reconnûmes dans la nuit, aux clartés de la lune, la pointe Jean-Rabel, en avant du bourg du même nom, qui date de 1743, époque de l'érection de son église. Il s'élève à une bonne lieue de son embarcadère, situé à l'embouchure de la rivière de Jean-Rabel. C'est dans ce petit port que l'indigène Derenoncourt fit sauter, en 1807, le garde-côtes *la Constitution* qu'il commandait pour Pétion, afin de ne pas le laisser prendre par un brick de guerre de Christophe qui le poursuivait. La commune de Jean-Rabel donnait autrefois un indigo de qualité supérieure.

Ayant doublé le cap Saint-Nicolas, nous entrâmes, au matin, laissant à tribord le fort Saint-Georges en ruine, dans le havre d'Haïti, qui, le premier, reçut les *balanacés*, c'est-à-dire les hommes de mer, comme les Indiens appelaient les Européens. La *Santa-Maria* et la *Niña* y mouillèrent le 6 décembre 1492, et Colomb lui donna le nom de San-Nicolas en l'honneur du saint dont on célébrait la fête ce jour-là. Celui de Môle lui vient de la pointe de rochers qui protège son entrée, de même qu'une jetée naturelle. Le grand explorateur s'y arrêta une seconde fois, deux ans plus tard, le 29 avril 1494, quatre jours avant de découvrir la Jamaïque.

Jusqu'en 1693, le Môle-Saint-Nicolas, qui fait partie du département du Nord-Ouest, servait seulement de refuge aux flibustiers. A cette date, le gouverneur Ducasse commença à en tirer parti. Toutefois ce port, que son importance comme station navale a fait surnommer par Raynal *le Gibraltar du Nouveau Monde*, n'a eu d'habitants qu'en 1764. Ce furent d'abord des Acadiens, qui s'étaient compromis à jeter dans la mer les cargaisons de thé de lord North; ensuite des émigrants allemands pour lesquels des cahutes avaient été préparées.

On y construisit des fortifications formidables dans le but d'en interdire l'entrée aux vaisseaux de l'Angleterre. Il y avait de gauche à droite la batterie Basse, la batterie des Frères, les deux retranche-



ments, la batterie du Carénage, la batterie d'Orléans, la batterie de Valière, la batterie de Grasse, la batterie des Mortiers. Vers le milieu de l'année 1803, la frégate française *la Poursuivante*, de quarante canons, commandée par Willaumez, soutint près de ce port, en revenant de San-Yago, un combat très vif contre le vaisseau *l'Hercule*, de soixante-quatorze canons. Le navire de Sa Majesté Britannique, après avoir perdu son capitaine, fut contraint d'abandonner

la frégate française. Les colons Deneux, O'Farel, Jaunas, Chaumette, traitres à la métropole, livrèrent le Môle-Saint-Nicolas aux Anglais, le 21 septembre 1793. Ceux-ci élevèrent de nouvelles défenses du côté de la terre et l'occupèrent jusqu'en 1798, époque à laquelle le général Maitland le rendit.

Après la proclamation de l'indépendance de la colonie, le Môle-Saint-Nicolas, occupé par les troupes que Pétion avait envoyées pour seconder l'insurrection du Port-de-Paix, fut assiégé par Christophe. Lamarre, général sudiste, s'illustra en le défendant, et, plus heureux que Toussaint, trouva sur la brèche une mort glorieuse à l'âge de trente-cinq ans et demi. Il fut emporté, le 16 juillet 1810, par un boulet, dans la redoute numéro 2. Eveillard prit le commandement. Après sa reddition, cette ville, qui avait beaucoup souffert pendant le siège, fut complètement démantelée. Depuis elle n'est pas sortie de ses ruines.

La baie, éloignée de la pointe Maysi, de la côte de Cuba, seulement de vingt-cinq lieues, est couverte par une presqu'île de six mille quatre cents mètres de long sur deux mille six cents mètres de large. Les navires y sont en sûreté par tous les temps.

L'aridité des terres environnantes repousse le cultivateur. Elles produisent cependant, à ce que l'on m'a dit, d'excellents raisins et des figues savoureuses. Je ne sais pas jusqu'à quel point il est vrai « que la rivière du Môle, qui procure de l'eau à toutes les

maisons du village, en rend l'air fort sain, » ainsi que je l'ai lu dans la Géographie de Beaubrun-Audouin.

Notre navigation, sauf la chaleur, était charmante. La goëlette voguait, tantôt rasant le flot de ses deux voiles, comme une mouette de ses ailes, et tantôt, glissant le long des hautes falaises, elle mêlait son mât aux arbres du rivage, qu'une écume ondoyante frangeait d'argent.

Après le Cap-à-Foux et la Pointe-à-Perles, nous longeâmes la Plate-Forme. Cette forteresse naturelle réunit tous les avantages que recherche le génie militaire. C'est une longue chaîne de rochers qui trempent perpendiculairement dans la mer; son sommet forme un plateau sur lequel on pourrait facilement placer plusieurs batteries. Du côté de la terre ces rochers, à pic comme la falaise, sont inaccessibles. L'espace de terrain qui s'étend derrière, couvert d'arbres, a reçu le nom de *Jardin du Diable*. Le gayac, le bois de fer, le bois à brûler y sont communs. Partout où le roc vif laisse à la végétation quelque place, on aperçoit des cierges épineux de différentes espèces, qui croissent presque horizontalement ou du moins qui ne s'élèvent pas à un pied et demi de terre, tandis que le nopal, arbuste des lieux arides, monte à plus de huit pieds et présente quelques cochenilles. Ça et là poussent des opuntia isolés.

Nous ne tardâmes pas à traverser la baie de

Henne, laissant derrière nous le Petit-Paradis, hélas! et l'Anse-Rouge.

Le Port-à-Piment, qu'il ne faut pas confondre avec la bourgade du même nom que nous rencontrerons dans le sud, à deux lieues des Coteaux, sur la route de Tiburon, nous apparut. Ce village possède une source d'eau thermale appelée *Eaux de Boignes*. Du temps des colons, il y avait là un établissement de bains. Beaucoup de malades, regardés comme incurables, leur durent la guérison.



Le commandant Ouest-et-Nord (voy. p. 184).  
Dessin de Sirouy, d'après une photographie.



Non loin des Eaux de Boignes, dans un vallon fermé par deux montagnes, se cache Terre-Neuve, fondée avant la révolution au milieu d'une commune produisant du café et des bois de construction. On y voit des mines de fer et de cuivre dans lesquelles on a retrouvé des outils, preuve certaine que les Espagnols en avaient commencé l'exploitation. Des minéralogistes y ont découvert des particules de la variété de mica appelé *or du chat* ou sable doré. On y trouve encore de remarquables grottes décorées de stalactites et de stalagmites fort belles.

Après le Port-à-Piment nous reconnûmes, à la chute du jour, la Pointe-Corydon. Grâce au bon vent, la *Conception* fila de nombreux nœuds pendant la nuit. La brise continua à souffler le lendemain, mais le soleil monta vers le zénith, et l'air devint chaud.

Je m'étendis sur le pont, dans l'ombre projetée par les voiles, et je dormais presque, lorsque une manœuvre ayant changé leur position, je me trouvai sans abri. Je me relevai. La goëlette doublait la Pointe-de-la-Pierre. J'aperçus un tohu-bohu bizarre et compliqué de maisons en bois et de halles en briques, disséminées sur une grève plate.

Nous étions devant les Gonaïves.

Cette ville, dont le nom est indien, érigée en paroisse en 1738, n'était, avant la révolution, qu'un petit bourg. Depuis elle a pris de l'accroissement, surtout par l'ouverture de son port au commerce étranger, qui tire du coton et du café de sa plaine de vingt-quatre lieues carrées bornée à l'est par les monts Noirs et qu'arrosent l'Ester et la rivière des Gonaïves.

Son port offre un mouillage sûr aux plus grands navires.

Le seul édifice à visiter est l'église. Dessalines y fut proclamé empereur. Elle est coquettement décorée et paraît pimpante au premier coup d'œil du voyageur habitué à l'aspect peu orné des églises des villages d'Europe.

C'est aux Gonaïves que le libérateur d'Haïti prédit par Raynal fut embarqué pour le Cap-Français sur la *Créole*, par le général Brunet. Le *premier des Noirs* habitait un canton de la paroisse de la Marmelade nommé d'Ennery, en 1776, à la conclusion du traité des limites entre les Français et les Espagnols, sous l'administration du comte d'Ennery. On y bâtit un bourg, auquel la flatterie donna le nom de Louverture parce que ce dernier possédait aux alentours plusieurs habitations.

Mais le fait historique le plus important dont le chef-lieu du département de l'Artibonite ait été le témoin, est sans contredit la proclamation de l'indépendance d'Haïti, comme me l'affirma dogmatiquement d'une mes compagnons de traversée.

Nous séjournâmes cinquante-six heures aux Gonaïves, ville aux larges rues qui, blanches de sel, semblent toujours couvertes d'une gelée étincelant au soleil, et pendant ce temps, je fus l'hôte choyé de M. J. Chenet, dont je devais être plus tard le collaborateur au *Courrier de l'Artibonite*.

## IV

Petite-Rivière-de-l'Artibonite. — La Crête-à-Pierrot. — Guiambois, Lully, Blanc Cassenave, Coto. — Marchand. — *Le Carabinier*. — La maison Saint-Macary. — La Gonaive. — L'Archahiaï. — La Croix-des-Bouquets. — Les Sources puantes.

A mesure que la *Conception* avançait, s'ouvraient de nouvelles perspectives et se présentaient de nouveaux points de vue. Des bourgades, des ruines, des fleuves, des mornes, échelonnés sur la côte, des îles, semées sur les flots, se montraient tour à tour.

Je vis distinctement l'embouchure de l'Artibonite, l'*Artiboniko* des Indiens, le Nil d'Haïti, qui, du haut du Monte-Gallo, l'un des contre-forts du Cibao, où elle prend sa source, se précipite à travers les rochers dans la savane de Guaba, entraînant avec elle le Libon à droite et le Rio de Canas à gauche; creuse son lit entre le Loma del Peligro et le mont Honduras; emporte en courant la rivière des Indiens, le Guayamuco et la rivière du Fer-à-Cheval; passe entre le Morne-au-Diable et le mont Garry, qui lui font un arc de triomphe; traverse la plaine de Saint-Marc, cette Véga-Réal en petit, et repliée à chaque instant sur elle-même pendant soixante lieues, comme un gigantesque serpent aux larges squames bleues, lassée de ses longs détours, heureuse de trouver le repos, se jette sans regret dans la mer près de la Grande-Saline<sup>1</sup>.

La seule inondation de l'Artibonite qui ait causé des ravages est celle du 11 au 12 octobre 1800.

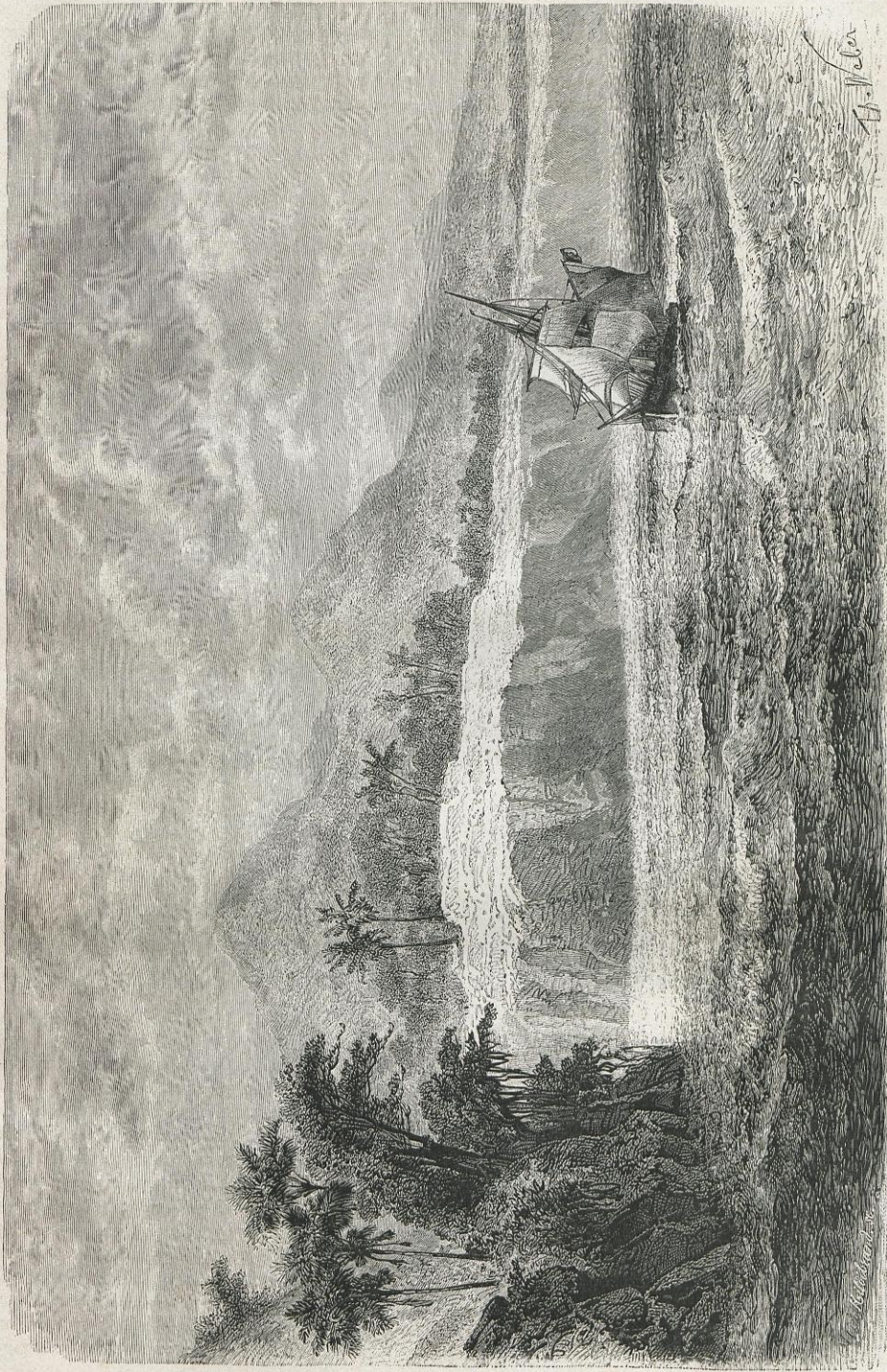
Sur la rive droite, à cinq lieues de la mer en ligne droite, et à deux cents mètres du fleuve, au bord d'un de ses affluents, on trouve un village qui a pris le nom de : Petite-Rivière-de-l'Artibonite.

C'est dans ce village qu'en 1794 le commissaire civil Polverel fit arrêter le chef de bande Guiambois, qui conspirait en faveur des Espagnols et voulait leur livrer l'Artibonite. Plus tard Lully y tailla en pièces Blanc Cassenave et sa horde de nègres appelés *Congos tout nus*. Ce Blanc Cassenave était un mulâtre à la solde de l'Espagne, ivrogne et féroce, qui buvait du sang dans un crâne. Un autre Artibonicien, un nègre, Coto, indigné des massacres ordonnés par Toussaint-Louverture, prit les armes. Dessalines l'invita à une entrevue. Sur la foi de son serment, Coto se rendit au rendez-vous. On l'assassina et ses membres furent jetés dans le fleuve.

Au nord-est de Petite-Rivière-de-l'Artibonite, on trouve l'entrée du Grand et du Petit-Chaos. A l'ouest, sur la même rive, à deux cents pieds d'élévation, on voit la Crête-à-Pierrot, sur laquelle se dresse un fort construit par Laplaine Sterling et Guy l'aîné, à l'époque de leurs démêlés avec Borel et ses *saliniers*, qui reçurent des couronnes *coloniales* pour avoir traqué les affranchis.

1. Il y a quelques mois le *Moniteur haïtien* publiait un contrat que le gouvernement venait de passer avec M. D. Lefebvre, un Français, qui a entrepris de canaliser cette rivière.





La Plate-Forme (voy. p. 187). — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.



La Crête-à-Pierrot n'est aujourd'hui qu'un poste militaire en ruine et mal gardé. Les fossés entourent toujours le fort, mais comblés par des éboulements. La haie existe encore, à demi brûlée par le soleil, rongée par la pluie et par les insectes. Les bastions qu'on y voit sont de date récente : c'est Christophe qui les fit élever. A l'entrée, un petit ajoupa sert d'abri aux soldats du poste. Un vieux canon rouillé, quelques pyramides de boulets et d'obus tachent le gazon. Des anciennes constructions, la poudrière est la seule qui soit conservée. Deux citernes jumelles, dont l'intérieur est en bon état, ouvrent leurs flancs aux eaux

du ciel et servent de casemates à des bataillons de *mabougas* gris ou couleur d'émeraude. L'unique témoin encore animé du combat est un acajou centenaire, dont le tronc mutilé raconte les prouesses.

A son pied, l'Artibonite roule au milieu des hautes herbes ses eaux indolentes ou courroucées, suivant ses caprices. La plaine à laquelle elle donne son nom étale toujours aux regards éblouis l'éternelle verdure de ses prairies et leur inépuisable fécondité. Les yeux se reposent avec plaisir sur le magique paysage qui s'étend du nord au sud, des montagnes du Mirebalais à celles du Gros-Morne des Gonaïves, et de l'est à l'ouest, de



Fort de la Crête-à-Pierrot (voy. p. 188). — Dessin de H. Clerget, d'après Descourtilz (voyage d'un naturaliste).

la chaîne des monts des Chaos aux montagnes de la Selle. Sur un des revers les plus escarpés des monts Matheux, on aperçoit une cascade, qui s'épanche de ces hauts sommets comme d'une urne colossale, et qui brille au soleil comme une large écharpe d'argent.

Vers l'ouest, perdues dans l'éloignement, on devine les Gonaïves à cette ligne où la mer et le ciel confondent leurs azurs.

La prédilection de Dessalines pour la plaine de l'Artibonite, théâtre de ses exploits, le porta à y fixer sa résidence lorsqu'il eut été fait empereur. En 1804, il transforma l'habitation Marchand, placée à l'entrée des gorges des Chaos, en une ville qui s'appela de son

nom *Dessalinesville*. La population des quartiers circonvoisins travailla à la construction des maisons, et les fortifications, commencées pendant la guerre, contre la métropole, furent promptement terminées. C'est là que les soldats, pour se délasser, composèrent un chant et une danse, *le Carabinier*, espèce de pyrrique qui ne tarda guère à passer des camps dans les salons haïtiens. Sur le versant méridional de la montagne, lequel domine la nouvelle ville, on voit encore six forts : *la Source*, *Culbuté*, *Décidé*, *Innocent*, *Écrasé*, *Fin du Monde*, où Bedouet fut enfermé. Tout près de Marchand, à Baurin, habitation arrosée par la rivière de la Courte-Haleine, on installa une manu-



facture de poudre, afin de ne pas en manquer, si les Français bloquaient l'île.

Le vingtième jour après notre départ du Cap-Haïtien, l'aurore embellissait les cieux, lorsque la goëlette entra dans le canal de Saint-Marc, qui sépare Haïti de la Gonave, l'ancienne *Guanabo* ou *Guanavana* des *Indios* du Xaragua, dont elle devint le dernier asile après le supplice d'Ana-Kaona<sup>1</sup>.

Saint-Marc se présenta à nous quand nous eûmes doublé la Pointe-du-Diable.

Fondée en 1716, cette ville ne fut d'abord qu'une agglomération de maisons sans ordre, séparées par des rues étroites et irrégulières. Elle grandit peu à peu, et, avant 1791, c'était une des plus jolies cités de la colonie. Les rues ont trente, quarante-huit et

soixante pieds de largeur. Les carrières qu'on trouve aux environs ont permis de construire les maisons en pierre de taille.

Parmi les ruines qui bordent le rivage au nord, j'en remarquai une, celle qu'on appelle *maison Saint-Macary*. Vue au clair de lune, elle fait l'effet des restes d'un temple grec.

Saint-Marc a vu se réunir dans ses murs, le 25 mars 1790, sous la présidence de Bacon de la Chevalerie, les deux cent douze membres de l'Assemblée coloniale, espèce de Convention à laquelle les Assemblées provinciales avaient délégué la direction des affaires intérieures de la colonie, et qui, dominée par l'influence des planteurs, déclara siéger *en vertu des pouvoirs de ses commettants*, contrairement à l'avis de la mi-



Ruines de la maison Saint-Macary. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

norité, qui proposait de dire : *En vertu des décrets de la métropole*. Elle prit le nom d'*Assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue*, et fit écrire sur le rideau de la salle des séances : *Saint-Domingue, la Loi et le Roi*. Le gouverneur Peinier, appuyé par la partie saine du tiers état colonial, dissipa cette assemblée insurrectionnelle.

Saint-Marc, incendiée en 1802 par Dessalines, devint, dans la guerre du Sud contre le Nord, la ville-frontière de Henry I<sup>er</sup>. Le huitième régiment s'y tourna contre lui et la livra à Pétion.

Il y avait sur la *Conception*, comme je l'ai déjà dit, plusieurs indigènes. Lors même que le vent eût con-

1. Voy. *Los Indios*, histoire épisodique de la conquête d'Haïti par les Espagnols.

trarié notre marche, nous ne nous serions plaint aucunement si nous avions eu à bord un peu de confort, et si le soleil, trop ardent, n'avait pas frappé à plomb sur nos têtes. Nous prenions nos repas sur le gaillard d'arrière, où nous disposions des couvertures de façon à donner un peu d'ombre à nos fronts. Petit-Frère apportait les bananes, les patates douces et le plat de morue, qui composaient d'ordinaire le menu de chaque jour. Rangés en cercle, nous mangions en devisant gaiement sur l'originalité de notre table et sur sa frugalité. Excité par les brises marines, notre appétit nous rendait moins difficiles sur le choix des mets. Après le repas, nous regardions, à mode de distraction, tourner autour de la barque les oursins globiformes, diaphanes comme une guïpüre,



ou bien je faisais la lecture, que tous écoutaient, matelots et passagers, qui appuyé aux bastingages, qui assis sur le plat-bord, qui couché sur le tillac, tous dans des attitudes de haute fantaisie. Les clartés de la lune dessinaient sur le fond bleu du ciel leurs profils diversement colorés. Ils étaient enthousiastes de leur île comme tout bon Haïtien. Je les questionnais comme un juge d'instruction, au dire de l'un d'eux, et ils me nommaient les lieux que je voyais.

Cette pointe, c'est le cap Saint-Marc; ces îlots à fleur d'eau, près de la Gonave, ce sont le Gros-Îlot, l'île à la Mar, perles fines; ces villages, ce sont Montrouis; Willanson, fortifié par les Anglais en 1795; les Vases, sans beaucoup d'importance; ce morne, c'est le Mont-Terrible, géant superbe qui se dresse sur la côte comme un guerrier en sentinelle.

Nous ne sommes plus qu'à onze lieues du Port-au-Prince. Voilà l'Archaïe, sur la route de Saint-Marc, sur la rive gauche d'une petite rivière qui porte son nom, au milieu d'une plaine plantée de cannes à sucre et qui a cinq lieues de l'est à l'ouest, sur six kilomètres du nord au sud.

Les Anglais ont occupé ce village en 1798. Détruit de fond en comble par Lapointe, lors du départ du général Maitland, brûlé en 1802, il fut abandonné pendant la guerre du Nord contre le Sud et reconstruit en 1820. Il tire son nom de la province de Cayaba, qui faisait partie du royaume de Xaragua.

Dans les mornes Pensez-y-Bien, qui s'élèvent derrière lui, il y a des mines de fer et de cuivre, dit-on. Voilà encore la plaine du Cul-de-Sac, dont l'étendue, de huit lieues de l'est à l'ouest, varie, du nord au



Village de la Croix-des-Bouquets. — Dessin de G. Vuillier, d'après une photographie.

sud, de deux à quatre. La rivière du même nom la fertilise, et les cannes à sucre y viennent à merveille. Là s'élève le village de la Croix-des-Bouquets, où les hommes de couleur, sous la conduite de Pinchinat, de Bauvais, de Lambert, « prirent les armes pour conquérir les droits que l'orgueil colonial leur disputa si longtemps. »

Dans la même commune, sourdent les sources d'eaux thermales connues sous le nom de *Sources puantes*, qui ont guéri parfois des maladies réputées incurables.

Les yeux parcourent, enchantés, le panorama diminuant de proportions ou changeant de teinte, selon que le paysage s'éloigne ou se rapproche. Tout naturellement on se prend à regretter que cette île jadis si riche, si productive sous la domination française, soit tombée au dernier rang des petits États, si tôt que les habitants ont joui d'une liberté dégénérée bien vite en licence.

Poussée par une brise mourante, la goëlette, laissant à bâbord les Arcadins, îlots qui émergent des flots en face de la Grosse-Pointe, cap le plus méridional de la Gonave, jeta l'ancre dans la petite rade du Port-au-Prince, par une belle soirée, un mois après notre départ du Cap-Haïtien.

Au-dessus de nos têtes, le ciel était d'un azur fleurdélié. Au couchant, l'horizon, enflammé par le soleil, qui formait une tangente d'or sur l'arc mouvant des mers, offrait l'aspect d'un vaste incendie. Les cimes du morne Pensez-y-Bien du côté du nord, les promontoires opposés de l'Archaïe et du Lamentin, la baie de la Gonave, brillaient de la plus chaude lumière.

EDGAR LA SELVE.

(La suite à la prochaine livraison.)





Une habitation de plaisance au Port-au-Prince (maison du consul américain). — Dessin de G. Vuillier, d'après une photographie.

## LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI<sup>1</sup>,

ANCIENNE PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE,

PAR M. EDGAR LA SELVE, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE NATIONAL PÉTION,  
DU PORT-AU-PRINCE.

1871. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### V

La capitale. — Ce qu'on voit dans l'intérieur. — Le tremblement de terre de 1770. — Pétion enfant échappe à la mort. — Le Port-au-Prince devient la ville de feu. — Le comte Emmanuel de Lémont. — Martissant. — Le tombeau d'Alexandre Pétion. — Un clarinettiste éleveur de porcs. — Le docteur J.-B. Dehoux et l'École de médecine. — Scènes des rues du Port-au-Prince.

Voici, au fond d'un golfe profond, sur des grèves basses, le Port-au-Prince, vaste agglomération de cases de bois et de halles ou *fire-proofs* en briques dressées, à côté d'amas de ruines, le long de rues larges, se coupant à angle droit, mais sans noms, sans numéros, véritable labyrinthe où l'étranger s'égaré et se perd.

Des mornes, rangés en cercle derrière cette ville,

étendent vers elle leurs pentes, où l'on distingue de nombreuses habitations, qui ressemblent de loin à des fleurs blanches répandues sur un gazon vert foncé. Le plus élevé de ces mornes porte, comme un diadème, le fort Alexandre, du haut duquel la vigie signale les navires qui viennent au port. C'est sous ce fort, construit par lui en 1804, que Pétion est enterré. Depuis les halles les plus rapprochées de la mer, sur les quais, jusqu'aux *warves*, le terrain est plat, entre-

1. Suite. — Voy. pages 161 et 177.



coupé de ruisseaux, couvert d'objets et de débris de toute sorte.

Appelée l'Hôpital par son fondateur, M. de la Caze, en 1749, cette ville doit le nom de Port-au-Prince, suivant Charlevoix, à M. André, commandant du vaisseau *le Prince*, qui y aborda en 1706, et, au dire du comte d'Estrée, aux îlots du Prince, situés dans sa rade.

Je donne ces deux opinions en me dispensant de me prononcer sur leur valeur respective.

Les affranchis, en butte aux vexations des *petits blancs*, appelèrent, en 1793, Port-au-Prince *Port-aux-Crimes*. Polverel, à son tour, changea, le 22 septembre 1793, lorsqu'il eut fait signer aux planteurs la déclaration de la liberté de leurs esclaves, ce nom en celui de *Port-Républicain*. En 1806, Christophe, en guerre avec Pétion, l'appela de nouveau Port-aux-Crimes; en 1811, elle reprit la dénomination de Port-au-Prince.

Sa position topographique, favorable aux relations avec les quatre départements; sa proximité de la riche plaine du Cul-de-Sac, dont les produits alimentent ses marchés, furent les motifs de la préférence qui lui a été accordée au préjudice du Cap. On évalue sa superficie, y compris les places et les édifices publics, à neuf cent soixante mille mètres carrés, divisés en cent et un îlots inégaux. Les rues, au nombre de vingt-six, sont larges de trente à trente-trois mètres, mais mal entretenues. Les ménagères en font l'égout collecteur des balayures de leurs cuisines. Le général Brice aîné, ministre plénipotentiaire d'Haïti à Paris, débarquant en mars 1872, ne cacha pas le dégoût que lui inspirait cette exhibition d'immondices.

Pour pénétrer dans les maisons, on est obligé de passer des ruisseaux où croupissent des eaux infectes, sur des passerelles vermoulues, si peu sûres que, sous les pas, elles semblent en gémissant vous conseiller de passer à côté. Si la pluie vous surprend au milieu de la rue, gardez-vous bien de quitter la chaussée pour chercher l'abri des galeries. L'élévation du sol, qui ne forme pas trottoir continu, varie devant chaque maison. Il est, de plus, coupé de petits fossés qui séparent les propriétés. En marchant sous les galeries, on s'expose, soit à tomber dans un trou, soit à se heurter aux piliers, et les suites d'une chute ou d'un choc peuvent être également funestes.

Plusieurs places publiques ornent la ville. Les quatre principales portent les noms de Pétion, de l'Indépendance, de Vallière, de Geffard. Sur cette dernière, entourée d'une grille, s'élèvent un kiosque et quelques escabellons auprès desquels gisent, dans l'herbe, des statuettes renversées. Les autres places sont couvertes d'ajoupas, boutiques foraines sous lesquelles les détaillants tiennent le marché du samedi.

La plupart des fontaines, que l'on doit à Barbé de Marbois, sont en mauvais état. Souvent il n'y en a qu'une à laquelle puissent s'approvisionner d'eau les porteurs, qui la transportent sur la tête à domicile dans des *quarts*, petits barils dont le contenu coûte de cinq à dix centimes forts, selon la rareté.

Sous l'administration de l'intendant nommé plus haut, le plus intègre et le plus sage qu'ait eu la colonie, d'après le jugement des historiens haïtiens eux-mêmes, on creusa le réservoir, on fit les deux terrasses de l'Intendance, et l'on posa les tuyaux de fonte qui conduisent l'eau en ville.

L'église, pompeusement décorée du titre de cathédrale, a été réparée sous le règne de l'empereur Soulouque. Le palais épiscopal est situé derrière, entre cour et jardin. Le séminaire est à quelques pas de là. Sur la place dite la Terrasse, on montre un manguier énorme, planté, si l'on en croit la tradition, toujours par Barbé de Marbois.

Le Palais-National, terminé en 1772, n'existe plus. Le président Salnave le fit sauter en le quittant.

Le président actuel habite, dans la rue de l'Égalité, une maison en bois sans architecture, sous les galeries de laquelle le passant voit avec étonnement les soldats de la garde couchés à l'ombre sur les bancs ou sur les dalles. Leurs pacifiques fusils, réunis en faisceaux devant les portes, veillent tout seuls sur le chef de l'État.

Les prisons, l'hôpital, l'arsenal, le lycée, la douane, l'école lancastérienne, les secrétaires d'État, l'administration principale, le trésor, les tribunaux, la banque, le panthéon, la chambre des députés, le sénat, édifices qui n'ont rien d'important que leur nom, sont dispersés dans l'enceinte de cette capitale. Tous exigent des réparations; le plus grand nombre semble n'exister que dans la mémoire des habitants. Le magasin de l'État, détruit par l'explosion de quelques kilogrammes de poudre, le 12 février 1827, n'a pas été relevé.

Primitivement, on bâtissait en pierre. Ce mode de construction fut abandonné après le tremblement de terre survenu en 1751, lequel était un bercement en comparaison de celui de 1770, beaucoup plus désastreux.

Cette fois, le phénomène commença à se produire à l'endroit appelé *le Gouffre*, d'où sortent les rivières du Cul-de-Sac et de Léogane, au pied des mornes de la Selle, qui semblent sur le point de s'écrouler dans la plaine.

Le 3 juin, jour de la Pentecôte, à sept heures du soir, les habitants prenaient le frais sous leurs galeries, lorsqu'ils sentirent le sol trembler sous leurs pieds. Ils se précipitèrent dans les rues, larges comme aujourd'hui et bordées d'ormeaux qui ont disparu. La terre fut mouvante toute la nuit, et jusqu'au 18 juin on compta en moyenne cent secousses par jour.

Les usines du Cul-de-Sac furent renversées; la rivière qui traverse cette plaine, après avoir cessé de couler pendant seize heures, vit ses eaux revenir tout d'un coup et déborder avec violence. Dans la ville, le palais du gouverneur, l'intendance, le conseil, l'église, le magasin à poudre, les casernes, les maisons des particuliers, tout ne forma qu'un entassement de décombres.



Cent personnes périrent dans cette catastrophe.

Alexandre Pétion était alors à la mamelle. Sa mère, troublée par la frayeur, par le tumulte, par les cris, l'avait abandonné dans sa chambre, endormi dans son berceau. La malheureuse ne peut que balbutier le nom de cet enfant, elle invoque du secours; mais la terreur et le danger glacent tous les courages; personne ne bouge. Enfin la nourrice se précipite, au risque de sa vie, dans la maison chancelante et rapporte le petit *Sansandre* sain et sauf.

La population logea plusieurs mois sous des tentes. Pour prévenir la disette, le comte de Nolivos, gouverneur général, et le président de Bongars, intendant, requièrent les vaisseaux en rade de fournir du pain jusqu'à ce qu'on eût reconstruit les fours. Les habitants des quartiers circonvoisins, moins éprouvés, envoyèrent avec la plus grande générosité des

vivres de toute espèce. Dans la suite, une ordonnance de police enjoignit à tous les citadins d'élever leurs demeures en bois. C'était éviter un danger pour s'exposer à un autre non moins destructeur, tout aussi terrible, et surtout plus fréquent, le feu. Les incendies de la Saint-Pierre, du 21 novembre 1794, du 15 août 1820, du 16 décembre 1822, ont tour à tour dévoré la ville en totalité ou en partie.

Peu de temps avant mon arrivée, la rue des Fronts-Forts, la plus commerçante et la plus fréquentée, avait été réduite en cendres en quelques heures.

Menacés à chaque instant par ce second danger, les propriétaires, afin de le conjurer, sont revenus à la brique, ce qui n'empêche pas le Port-au-Prince d'être tout en flammes deux fois par an au moins, ainsi que je l'ai constaté à mes dépens.

Le lendemain de mon arrivée, je montai à cheval



La Banque nationale d'Haïti, au Port-au-Prince. — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.

et j'allai à Martissant faire une visite au comte de Lémont, chez lequel j'avais dîné quelques jours auparavant.

En sortant du Port-au-Prince, par le portail de Léogane, je suivis un chemin inégal qui s'enroule au pied des mornes près de la mer. Des cases, dans le goût des wigwangs indiens, disséminées sur les deux côtés, blanchissent au milieu des bananiers. A main gauche, un petit sentier, resserré entre deux haies d'acacias sauvages enguirlandés de lianes folles, monte, tournant et pas trop raide, vers la demeure du ministre plénipotentiaire de France.

Un parc vaste et bien soigné, dont un jardinier noir vint ouvrir la grille au bruit des pas de ma monture sur le cailloutis de l'avenue, étend ses pelouses d'herbe de Guinée sur les pentes des mornes de Piémont et descend en amphithéâtre jusqu'à la mer. Assise sur un des gradins de la montagne, dominée par ses plus

hautes cimes qui se dressent derrière elle, voilée en bas par un rideau de palmiers et de manguiers, l'habitation se décele néanmoins aux visiteurs par son toit d'ardoises, qui domine les arbres. Retirée à l'écart, elle surgit de terre comme un nid que l'alouette a caché entre deux sillons dans les blés. Elle est carrée, elle a un étage, et le toit de sa galerie extérieure, supporté par des piliers en bois, en fait le tour. Le pavillon français la surmontait et les brises des tropiques se jouaient dans ses plis. Devant la façade, le parterre, où les fleurs du climat marient leurs vives nuances, brille à l'œil, bigarré comme un tartan d'Ecosse. Un ruisseau, qui dérive de la source de *Madame Leclerc*, y court dans l'herbe et s'enfuit à travers la savane, invitant à la rêverie par son murmure mélancolique et assoupissant.

Le comte m'indiqua le chemin de cette fontaine. Il me montra aussi la case de Jean-Pierre Ibos, papa-



loi vénéré, que le président Salnave consultait souvent.

De ce lieu élevé, le regard plonge, par une échappée de vue entre les arbustes du parterre, sur un paysage de dimensions colossales et d'aspect vraiment grandiose. Les mornes du Cabri, de la Chandelle, du Diable, toujours nébuleux, bornent l'horizon comme un paravent peint de vertes forêts. Sur le golfe, des îlots, couverts de mangliers et de palétuviers, semblent des pontons de verdure à l'ancre au milieu de flots qui ne sont jamais troublés. Flers et Cabat trouveraient là des inspirations nouvelles pour leurs pincesaux.

En rentrant en ville, j'examinai les ruines du Palais-National de l'ancien palais du Sénat et des bâtiments élevés sous Geffrard pour loger les bureaux des secrétaires d'Etat; le fort Riché, qui n'est qu'un ves-

tige; le tombeau d'A. Pétion, d'où il me sembla entendre sortir une voix qui disait : « En politique, il faut compter sur les institutions et jamais sur les hommes. » Près de ce mausolée, je vis les sarcophages destinés à contenir les restes du Père de la république et de sa fille Cécile. Ils sont en marbre blanc et d'un assez beau travail. Une guirlande de lauriers avec une épée romaine orne le couvercle de celui du héros. Sur le sarcophage de sa fille, se déroule une guirlande de roses autour d'une croix sur laquelle on lit : « Je suis la résurrection et la vie. » La pluie, le hâle, le soleil brunissent la blanche pierre dont les soldats ont brisé les angles en aiguillant leurs manchettes.

A quelques jours de là, j'allai rendre visite à un artiste français, M. A. Auroux, ancien concertant des concerts populaires organisés à Paris par M. Pasedeloup.



Ruines du Palais-National incendié par le président S. Salnave en 1868. — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.

Une avenue de hauts cocotiers, partant du sentier que nous primes dans les mornes, aboutit à l'habitation que l'on aperçoit avec peine, cachée qu'elle est par des bouquets d'arbres.

Nous trouvâmes M. Auroux dans sa basse-cour. Chargé de la direction d'une école de musique, dont les cours sont très irrégulièrement suivis, il délaissait la clarinette Böhm, à laquelle il devait de nombreux succès, pour élever des pores américains et des coqs chinois qu'il cherchait à acclimater. Mal lui en avait pris. Cet essai lui donnait mille tracas sans aucun profit. Chaque nuit il avait à veiller sur sa basse-cour et sur ses étables, dans lesquelles les maraudeurs du quartier faisaient de fréquentes descentes. L'infortuné en perdait la tête.

Le Port-au-Prince n'est pas seulement doté d'un conservatoire, mais il a aussi une école de médecine.

Le directeur d'alors, M. Jean-Baptiste Dehoux, docteur en médecine de la Faculté de Paris, est un Haïtien fort hospitalier, de manières charmantes et d'une grande science. Privé d'éléments, peu soutenu par l'Etat, il luttait néanmoins avec une prodigieuse constance contre des difficultés insurmontables afin de constituer une véritable école, rêve de sa vie. On ne pouvait qu'admirer l'énergie avec laquelle il se dévouait à cette œuvre accablante.

Tandis que j'y songe, il faut que je vous dise que le lycée national Pétion n'est pas le seul établissement public d'instruction secondaire. Il y a encore le lycée Philippe Guerrier aux Cayes, le lycée national du Cap-Haïtien et le collège Pinchinat à Jacmel.

Les institutions particulières offrant aux familles quelques garanties sont : le Petit Séminaire (collège Saint-Martial), tenu, au Port-au-Prince, par les PP. du



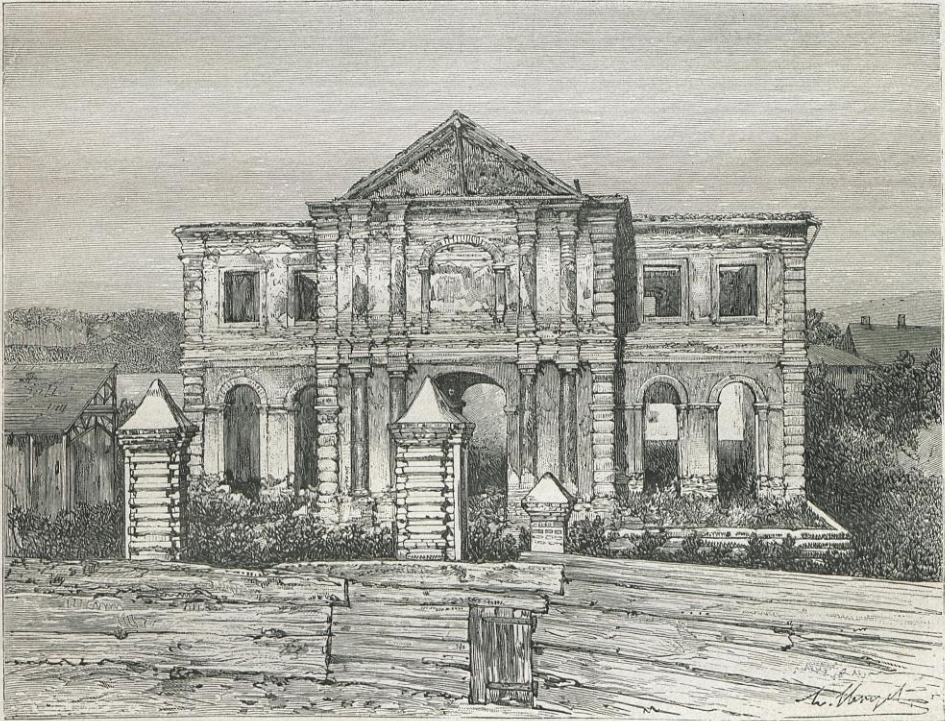
Saint-Esprit, l'institution Saint-Nicolas, au Cap-Haïtien, et l'institution Lasségne, aux Cayes.

Pendant les jours qui suivirent immédiatement mon arrivée au Port-au-Prince, je restais souvent des heures entières accoudé à l'une des fenêtres de l'appartement que j'occupais au premier d'une maison de la rue des Fronts-Forts.

Tantôt mes regards erraient incédis sur la ville où les palmiers et les cocotiers levaient leurs têtes échelonnées dont la verdure sombre tranche sur la teinte uniforme des toits; tantôt ils suivaient les lignes sinueuses et fuyantes des mornes du Bel-Air que le

soleil baignait d'une lumière aveuglante; tantôt ils plongeaient sur la rade où j'apercevais au bout de la rue les mâts des vaisseaux qui dépassaient les maisons les plus hautes.

A de certains soirs le ciel était sombre. Le silence n'était troublé qu'à de rares intervalles par le *Qui êtes-vous?* d'un homme du guet. D'autres fois, les ombres transparentes semblaient craindre de voiler le ciel chargé d'étoiles. Les rayons de la lune, tombant d'aplomb sur les pentes des mornes, sur les toits plats des halles, sur les passerelles, faisaient briller chaque objet et découpaient sur les murs les piliers



Ancien palais du Sénat brûlé sous la présidence du général F. Geffrard. — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.

frères ou massifs des galeries. Les *cucuyos*, si fîères de leurs vives lueurs, qui les font ressembler à des papillons de feu, allaient, venaient, traçant dans les airs de phosphorescents zigzags. On y voyait comme en plein jour jusqu'à l'horizon.

Pendant le jour, ces constructions de toutes les hauteurs, de toutes les formes; ces galeries qui, comme des édifices bâtis en l'air, paraissent la demeure des *zombis*; le babil sans fin des ruisseaux jaseurs; les ânes qui braient, les porcs qui fouillent les tas d'ordures, les chiens qui hurlent, tout donne au Port-au-Prince un cachet d'étrange originalité.

Le samedi, jour de marché, c'était une indescrip-

tible cohue. J'aurais lancé de ma fenêtre une épingle sur la foule qu'elle ne serait pas tombée à terre. Les habitants des mornes descendent en ville des hauteurs de la Coupe, par le chemin de Lalue, en soulevant des flots de poussière.

Des négresses passaient, portant dans des paniers, posés sur leurs têtes, à la manière des canéphores, des vivres, des oranges, des bananes, des ananas, des pois-congo. On aurait dit des statues égyptiennes descendues de leurs piédestaux, à les voir traînant leurs pieds dans un flot d'indienne, la tête coiffée d'un mouchoir noué en tignon. D'autres, vêtues d'un long peignoir de gingar, allaient à âne, assises entre deux



bottes d'herbe de Guinée. Des mendiants se tenaient sur les côtés de la rue, debout ou accroupis sur les passerelles avec leur *coco-macaque* blanc et leur besace, demandant l'aumône aux passants. Des cris s'élevaient de toutes parts.

Ici le porteur d'eau marchait lourdement, courbé sous les barillets que soutenait un levier de bois posé en équilibre sur son épaule, comme le fléau d'une balance dont les plateaux seraient également chargés. Au milieu de cette fourmilière passait un cavalier; un cabrouet, espèce de véhicule présentant la forme du quadrigé antique, traîné par de maigres haridelles, embarrassait la rue. Le conducteur, les rênes dans une main, le fouet dans l'autre, pousse de tonnantes exclamations, fier comme un triomphateur romain. Des boufs, rappelant par leur taille et par la couleur de leur robe les vaches laitières du midi, tiraient une lourde charrette, pareille à celles que conduisent les bouviers du Périgord. Les négociants, les commis, les courtiers, courent au *bord de mer*. La foule s'entassait sur la place Vallière, et la complainte des mendiants implorant la charité publique montait, par intervalles, jusqu'à mon oreille.

## VI

M. Baudet et son alean. — M. Toulmé Duplessis. — Le Pont-Rouge. — Dessalines, apprenant la révolte de Mécérou, marche sur le Port-au-Prince. — Il est assassiné. — Profanation de son cadavre. — La Défilée. — Biographie de Dessalines. — Nous rentrons en ville.

Une fois installé, ce que je voulais voir avant tout et sans retard était le pont historique, témoin, le 17 octobre 1806, de l'assassinat de Dessalines.

La course n'étant que de cinq à six lieues pour pousser jusqu'à Sibert, habitation sur laquelle Christophe défait Pétion, et en revenant, ne demandait pas plus d'une matinée. Afin d'avoir une monture, je m'adressai rue des Casernes à M. Baudet. Il me donna son alean, fine bête d'origine dominicaine, *qu'il ne louait qu'aux gentilshommes*. Je fus très sensible, on le pense bien, à cette marque de haute considération que quatre piastres payèrent largement. Son parent, M. Toulmé Duplessis, s'offrit gracieusement à m'accompagner.

Le Pont-Rouge est presque aux portes du Port-au-Prince.

Nous sortîmes de la ville par le portail Saint-Joseph, près duquel s'élève une église, récemment construite sur les plans de M. Brébant, architecte français; nous prîmes la route de la Croix-des-Bouquets, et, après avoir laissé à gauche le fort Lamarre, nous arrivâmes, au bout d'un petit temps de galop, devant un ponceau d'une seule arche ogivale, aux parapets en moellons, jeté sur le lit d'un ruisseau à sec la majeure partie de l'année, et qui ne mériterait pas d'être visité s'il n'avait été rendu sinistrement fameux par l'assassinat que mon compagnon, jeune homme d'une

instruction solide et qui porte un nom cher aux Muses haïtiennes<sup>1</sup>, m'a raconté, d'après B. Ardouin et T. Madiou, car il ne pouvait pas dire comme Énée du siège de Troie : J'y étais.

« C'est à Marchand que Dessalines apprit la révolte de Mécérou dans le Sud. A cette nouvelle, il s'écria : « Je veux que mon cheval piaffe dans le sang jusqu'à « Tiburon. » Ignorant que Christophe eût été proclamé chef de l'insurrection, il lui écrivit de se tenir prêt à entrer en campagne. Il envoya aussi au général Pétion l'ordre de marcher sur les Cayes à la tête des troupes de la seconde division de l'Ouest.

« Le commandement de Marchand confié à Vernet, ministre des finances, il courut étouffer lui-même la rébellion. Ceux qu'il avait appelés à l'honneur dangereux de l'accompagner étaient : les généraux Mentor et Bazalais, les colonels Roux et Charlotin Marcardieux, les secrétaires Dupuy et Boisrond-Tonnerre. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bataillon de la 4<sup>e</sup> demi-brigade formaient l'escorte.

« Arrivé à Saint-Marc, il ordonna au 3<sup>e</sup> bataillon de la 4<sup>e</sup>, qui y tenait garnison, de se joindre aux deux premiers. En sortant de la ville, il rencontra sur la grande route un de ses aides de camp, Delpêche, qui, fuyant l'insurrection, était parti du Petit-Goâve pour venir se mettre à ses côtés, et qui conseilla à l'empereur de n'approcher du Port-au-Prince qu'avec une armée imposante. Dessalines, aussi inébranlable dans ses projets que vif dans ses actions, sans lui demander aucun éclaircissement, l'appela traître, et lui ordonna de sortir de sa présence. Delpêche, mortifié, s'achemina vers Saint-Marc, y entra, changea de cheval, et poussé par une fidélité aveugle, s'élança à la suite de l'empereur. Des soldats du 3<sup>e</sup> bataillon de la 4<sup>e</sup> le baïonnetèrent à Lanzac.

« En entrant à l'Archaie, Dessalines aperçut une fumée épaisse du côté du sud : « En ce moment, dit-il, « mon compère Pétion donne du feu aux révoltés. » Il envoya en avant les six compagnies de la 3<sup>e</sup> demi-brigade qu'il trouva dans le bourg, sous la conduite du colonel Thomas et du chef de bataillon Gédéon : « Vous sentez-vous le cœur, demanda-t-il à ces deux « officiers, de marcher dans le sang jusqu'aux Cayes ? » et il ajouta : « Le département du Sud sera bientôt « une solitude telle qu'on n'y entendra même plus le « chant du coq. »

« Thomas et Gédéon répondirent qu'ils feraient leur devoir. Vers dix heures du soir, le 16, ils n'étaient plus qu'à trois kilomètres du Pont-Rouge. Un voyageur, qui les précédait, annonça en ville que l'avant-garde de l'armée de l'empereur approchait.

« Les généraux Guérin, Valat et Yayou se portèrent ensemble au-devant des soldats qui marchaient en désordre et par leurs promesses les gagnèrent à la cause des républicains. Quant au colonel Thomas et au chef de bataillon, on s'assura de leurs personnes :

1. Voy. *la Littérature Noire*.

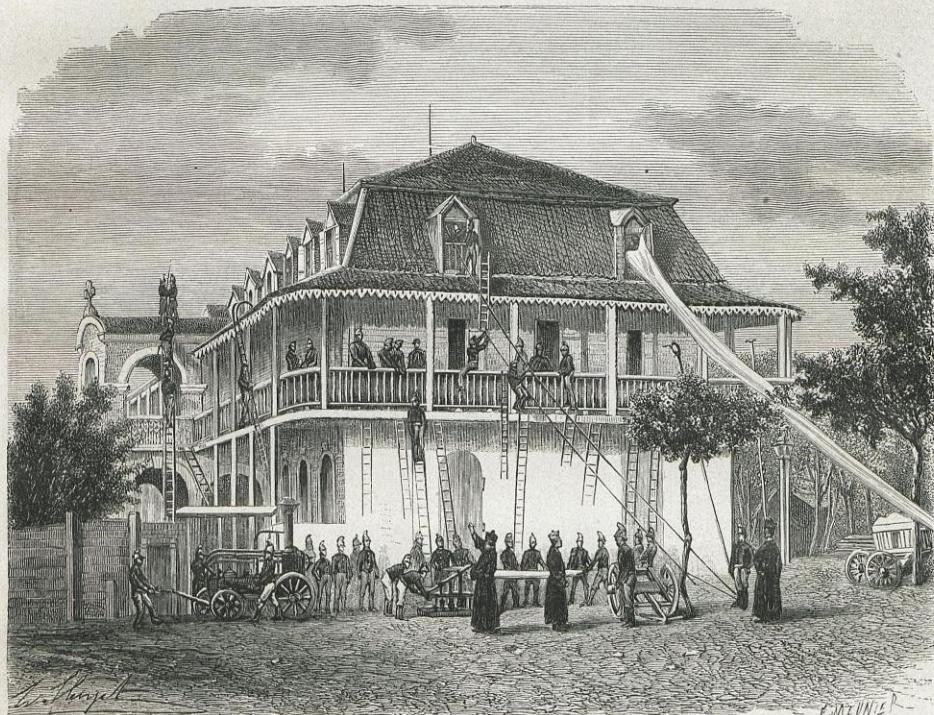


« Il n'y a pas à balancer, leur dit Guérin, choisissez entre mourir ou adhérer à la révolution. » Ils déclarèrent qu'ils ne prendraient aucune détermination avant d'avoir vu Pétion. On les conduisit au bureau de la division militaire où celui-ci se trouvait. Thomas, qui montra de l'hésitation à abandonner l'empereur, fut consigné à la Place. Gédéon, qui prit franchement le parti de l'insurrection, fut placé sur-le-champ à la tête de la 3<sup>e</sup> demi-brigade rangée sur la place Vallière et à laquelle Pétion donnait un témoignage de sa confiance en ne la désarmant pas.

« Gédéon avertit Guérin que l'empereur lui avait

recommandé de l'attendre au Pont-Rouge et qu'il voulait, en arrivant, le voir de loin à ce poste. Guérin le pressa alors de se déshabiller et fit endosser son uniforme par un adjudant-major de la 21<sup>e</sup> de Léogane, qui lui ressemblait. Cet officier fut placé au Pont-Rouge, à la tête d'un bataillon de la 15<sup>e</sup>, afin de mieux attirer l'empereur dans le piège.

« Le 17, à cinq heures du matin, Sa Majesté quitta l'Arcahaie, suivie de son état-major seulement. La 4<sup>e</sup> demi-brigade, qui eût pu l'escorter, avait été renvoyée à Montrouis pour s'y faire habiller. Chemin faisant, on rencontra plusieurs habitants venant du



Le Petit Séminaire (collège Saint-Martial), au Port-au-Prince (voy. p. 196). — Dessin de H. Clerget, d'après une photographie.

Port-au-Prince. Questionnés sur ce qui se passait en ville, ils répondirent tous qu'il n'y avait rien d'extraordinaire. L'empereur continua à chevaucher sans soupçon.

« Parvenu à Drouillard, habitation que nous venons de laisser à gauche et où il y avait alors un atelier nombreux, on n'entendit aucun cri qui annonçât la révolte.

« A neuf heures, étant déjà à deux cents pas du Pont-Rouge, l'empereur se tourna vers Boisrond-Tonnerre, qui se trouvait près de lui :

« — Vois-tu Gédéon au milieu du pont? lui dit-il. Il est l'esclave de la discipline. Je le récompenserai. »

« Celui qu'il prenait pour Gédéon était l'adjudant qui en avait revêtu l'uniforme, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire plus haut.

« — Mais, sire, observa le colonel Léger, officier du Sud faisant partie de son état-major, je me trompe singulièrement, ou ce sont des soldats du Sud....

« — Vous voyez mal, répondit Dessalines. Que seraient-ils venus chercher ici? »

« Au même instant il entend le commandement d'apprêter les armes et les cris : « Halte, empereur! Halte, empereur! »

« Avec cette impétuosité qui n'appartenait qu'à lui, il s'élança au milieu des baïonnettes.



« — Soldats, crie-t-il, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre empereur! »

« Il saisit un coco-macaque, suspendu à l'arçon de sa selle, fait le moulinet, écarte les baïonnettes qu'on lui dardait. Le sergent Duverger, de la 15<sup>e</sup>, ordonne au fusilier Garat de tirer. Celui-ci lâche son coup. L'empereur, qui n'est pas atteint, lance son cheval à toute bride. Un second coup de feu part des rangs de la 16<sup>e</sup>, et Dessalines, frappé cette fois, s'écrie : « A mon secours, Charlotin! »

« Marcadieux se précipite vers son ami, veut le couvrir de son corps. Le chef d'escadron Delaunay, du

Sud, lui fend la tête d'un coup de sabre. Dessalines restait encore en selle. Yayou lui plongea trois fois son poignard dans la poitrine et l'acheva. Il tomba, comme une masse inerte, aux pieds de son assassin, tout ruisselant de son sang, qui avait rejailli sur ses vêtements. Les officiers qui étaient avec lui, le voyant mort, s'enfuirent, excepté Mentor, son conseiller, qui s'écria : « Le tyran est abattu! Vive la Liberté! vive l'Égalité! »

« Il y eut alors une scène affreuse.

« On dépouilla l'empereur; on ne lui laissa que son caleçon; on lui coupa les doigts pour arracher plus



Femmes de la campagne, porteur d'eau, cabrouet (voy. p. 198). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

facilement les bagues dont ses mains étaient couvertes. Cependant Yayou ordonna à quelques grenadiers d'enlever son cadavre mutilé. Les soldats obéirent avec effroi. Ils disaient que Dessalines était un papa-loi. Quand on l'eut placé sur des fusils disposés en brancard : « Qui dirait, exclama Yayou, que ce « petit misérable faisait trembler Haïti, il n'y a qu'un « quart d'heure! »

« Cette masse informe et hideuse de chair et d'os, à laquelle il ne restait aucune apparence humaine, transportée en ville, fut jetée sur la place du Gouvernement. Tandis que la populace profanait les restes défigurés du chef suprême, naguère son idole,

une pauvre folle, la Défilée, vint à passer. Elle demanda quel était ce supplicé. « Dessalines... » lui répondit-on. A ce nom, ses yeux égarés devinrent calmes; une lueur de raison brilla dans son cerveau troublé. Elle courut chercher un sac à café, y jeta ces lambeaux pleins de sang et souillés de boue que les pourceaux errants se disputaient déjà, les porta au cimetière intérieur, et les ayant déposés sur une tombe, s'agenouilla auprès. Pétion envoya deux soldats qui les mirent en terre sans qu'aucune cérémonie religieuse accompagnât cet enfouissement clandestin.

« Ainsi périt le cruel Jean-Jacques Dessalines, dit Jacques I<sup>er</sup>, gouverneur général, puis empereur d'Haïti,





Le Pont-Rouge près du Port-au-Prince. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.



dont la fortune fut pour le moins aussi singulière que celle de son prédécesseur, Toussaint-Louverture, et de son successeur, Henry Christophe. Né en 1758, à Cormier, habitation de la Bande-du-Nord, près du Cap-Français, il avait été élevé par Duclos, colon blanc dont il avait gardé le nom, selon l'habitude des esclaves, qui prenaient celui de leur maître, jusqu'au moment où il fut acheté, tout jeune encore, par Dessalines, noir libre au service duquel il resta jusqu'à l'âge de trente-trois ans et dont il fit son maître d'hôtel, lorsqu'il fut devenu gouverneur général.

« En 1791, il entra dans les bandes de Bouckmann et de Jeannot. Il passa ensuite dans celles de Jean-François et de Biassou. Bientôt il quitta les drapeaux de S. M. C. pour suivre Toussaint-Louverture et se rallier à la République française, dont les commissaires avaient proclamé la liberté générale. Il reçut les épaulettes de capitaine. Dès lors il se fit remarquer par une haine implacable contre le parti colonial. Quand on organisa les troupes indigènes, exclusivement composées de noirs et de mulâtres, il fut promu, en octobre 1794, au grade de chef de bataillon, par le gouverneur Laveaux, à la demande de Toussaint-Louverture. En 1795, il devint colonel de la 4<sup>e</sup> demi-brigade coloniale, et deux mois après, général de brigade. Il combattit les Anglais et ne contribua pas peu à leur expulsion de l'Artibonite. Après la déportation du *premier des Noirs*, il tenta de réunir les deux castes : « Noirs et jaunes, disait-il, que la duplicité raffinée des Européens a cherché si longtemps à diviser, vous ne faites aujourd'hui qu'une seule famille. Maintenez parmi vous cette précieuse concorde : c'est le gage de votre bonheur, de votre triomphe. C'est le moyen d'être invincibles. »

« En octobre 1802, lorsque la métropole se disposait à rétablir l'esclavage, les noirs et les mulâtres, liés momentanément d'intérêt, coururent aux armes, et la guerre de l'indépendance commença. Dessalines parut. Il arracha du drapeau tricolore le blanc, et rapprochant le rouge du bleu, il symbolisa l'alliance de l'Africain et de ses descendants. Plus tard, reconnu empereur par ceux dont il avait été le libérateur, il exerça les vengeances les plus atroces et s'abandonna au despotisme le plus tyrannique. Sa fermeté devint opiniâtreté ; sa libéralité dégénéra en profusion ; son courage fut poussé jusqu'à la témérité ; sa justice ne fut souvent que cruauté. »

Comme M. Toulmé Duplessis avait achevé sa biographie succincte de Dessalines et que je sentais des tiraillements d'estomac assez vifs, nous mîmes nos chevaux au galop, et, sans nous arrêter à Drouillard, où le président F. Geffrard avait installé une guilde modèle très productive, nous franchîmes en moins d'une heure — je dois le dire à l'éloge de l'alezan de M. Baudet — la distance qu'il nous restait à parcourir pour rentrer au Port-au-Prince.

Nous fîmes halte dans la rue du Magasin-de-l'État, à la porte de l'hôtel des Voyageurs, tenu par un

Guadeloupéen, M. Louizy Gratien, dont j'étais devenu le locataire et le pensionnaire.

## VII

Le retour du président. — Un arc de triomphe de l'Étoile. — Le *Vaudoué*. — Pétienville.

C'était au commencement de décembre. On parlait beaucoup du retour du président en voyage dans le Sud. Le conseil communal préparait une réception « qui fut une des plus belles ovations qu'on ait jamais faites à un chef d'État, » si l'on s'en rapporte à l'étrange compte rendu du chroniqueur officiel de cette tournée officielle.

L'auguste personnage devait arriver par le chemin de Léogane.

Ce chemin devint, pour quelque temps, le rendez-vous des désœuvrés et le but des promeneurs. De nombreux ouvriers y élevaient un arc de triomphe à la tête du pont, jeté sur le ruisseau du Bois-Chêne.

Sur la façade qui regardait la campagne, M. Colbert Lochard avait peint un dragon, latte au poing, à côté d'une Cérès. Une Minerve faisait vis-à-vis à un tirailleur.

L'autre façade n'était pas moins décorée. Le regard des bœufs qui passaient était attiré par la robe rouge qu'étalait une Justice, tenant des balances de la main droite et de la gauche un glaive.

Le jour depuis longtemps attendu et toujours reculé de date en date arriva enfin. Le 12 décembre, aux premières blancheurs de l'aube, les habitants de la capitale furent sur pied. A voir leur mine affairée, leur attitude impatiente, leur costume de fête, on comprenait que le retour du premier magistrat de la république révolutionnait les habitudes apathiques de ces bons administrés.

Ils se répandaient sur les chemins, autour de l'arc de triomphe, et le long de la mer jusqu'à Carrefour. La population de la banlieue, accourue aussi à ces réjouissances, roulait à flots pressés sur le chemin que de frais rameaux, d'épais feuillages couvraient d'ombre.

La *calinda* et la *chica*, danses nationales, mêlaient hommes et femmes, qui se démenaient au son des bamboulas.

La *calinda* et la *chica*, dont la vive allure et les attitudes n'expriment que le plaisir et la gaieté, rappellent les danses des bayadères et des ghaways. Ce ne sont pas les seules venues d'Afrique. Il en est une autre, depuis longtemps connue, qui fait partie des cérémonies du *Vaudoué*, sombre culte africain, plus sanguinaire que celui de Moloch, et introduit à Saint-Domingue par les Aradas. Elle est défendue, ou du moins à peine tolérée.

Mais entendez-vous cette forte détonation ?

C'est la salve tirée au fort Bizoton, pour annoncer le président.

Son Excellence passe sous les arceaux de feuillage,





Nissage Saget, huitième président de la république d'Haïti. — Dessin de Sirouy, d'après une photographie.



et, fendant la foule, arrive devant l'arc de triomphe principal que domine — j'ai oublié de le mentionner plus haut — son image découpée en bois, tenant d'une main l'étendard national, de l'autre chiffonnant la Constitution. Au-dessous on lit :

A NISSAGE SAGET.

TÉMOIGNAGE D'AFFECTION, LA VILLE DU PORT-AU-PRINCE  
RECONNAISSANTE.

Les aides de camp, équipés et costumés à la française, le suivent sur des chevaux du pays. Dans leur galop rapide, le vent agite l'aigrette de plumes blanches dont les chapeaux sont inondés, les sabres retentissent sur les flancs des montures. Le peuple, charmé de l'allure martiale du cortège présidentiel, exclame :

« Voici le chef ! »

L'orchestre, juché sur l'arc de triomphe, fait entendre ses symphonies; les vivats éclatent. Le magistrat communal, M. Marcellus Adam, entouré des membres du conseil, attendait à cheval sous la grande arche. Le silence une fois rétabli, il prononça une longue harangue, que le président écouta jusqu'au bout, la tête découverte, malgré les ardeurs du soleil de midi, puis à laquelle il répondit en peu de mots.

Le peuple applaudit. C'est un bruit à tête fendre, un orage de voix.

Le président descend alors de cheval, presse contre sa poitrine le magistrat communal, le remercie avec effusion, donne l'accolade à tous les personnages officiels qui se trouvent là, ainsi qu'à ses amis qu'il distingue dans la foule et auxquels il adresse le premier salut. Ensuite, il s'avance à pied au milieu d'eux, sur la route poudreuse.

Son Excellence s'arrêta dans une maison où une collation était servie à son intention. Entraîné par M. Delices Lorbourg, qui me servait de cicerone, je marchai presque sur ses éperons et je pénétrai à sa suite dans l'enclos.

Après s'être restauré, Nissage Saget quitta cette maison dévouée et traversa de nouveau la foule arrêtée devant la porte. De bruyantes acclamations se firent entendre, et le cortège, reprenant sa marche interrompue pendant une heure environ, se dirigea, à travers les rues de la ville, vers la cathédrale, où un *Te Deum* d'actions de grâce fut chanté.

En sortant de l'église, Son Excellence se rendit au Palais-National, au bruit des détonations de l'artillerie de tous les forts. Dans l'après-midi, les autorités et les notables allèrent lui présenter leurs respects. Le soir, des feux d'artifice rayonnèrent sur plusieurs points de la ville. Les cases les plus humbles comme les halles furent illuminées. Les rues présentèrent une animation inaccoutumée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Vers cette même date, M. Miguel Boom, ingénieur civil, ancien élève de l'École centrale, me conduisit à Kinscof, où l'on retrouve déjà la température d'Eu-

rope, et à Furey, qui donne des pêches aussi renommées que celles de Montreuil, et il me fit admirer Pétienville.

Pierre Boyer, désigné par Pétiou comme son successeur, et qui mit à exécution la plupart de ses desseins politiques, comprenant que le Port-au-Prince, par sa situation sur le littoral, resterait perpétuellement exposé aux tentatives de débarquement, fonda dans l'intérieur des terres, environ à deux lieues de la capitale, cette ville, qui conserve le nom du père de la république.

Un paysage splendide, digne du pinceau d'un Théocrite ou d'un Virgile, l'encadre dans des lignes d'une merveilleuse grandeur.

Sur le côté oriental, vous apercevez une partie des mornes de Bellevue et des Grands-Bois. Entre ces derniers et la montagne du Fond-Parisien, le beau lac d'Azuei, que ne ride aucun souffle, déroule au soleil sa nappe éblouissante. Vers le nord, au fond du tableau, les sommets sinueux et fuyants de la Terre-Rouge, des Crochues et des montagnes de l'Arcahaie, liés les uns aux autres, se dressent sous les profondeurs d'un ciel d'opale. Du haut de ces mornes géants, on découvre le cap Saint-Marc, qui s'allonge au nord-ouest, et plus près, la mer, où paraissent à fleur d'eau les Arcadins et la Petite-Gonave. Quelquefois une *barge* qui, penchée sous ses voiles, doublait timidement ce promontoire, apparaissait à l'horizon comme un point mouvant sur les flots engourdis, et aimait un coin du paysage.

Tel est le décor à l'orient et au nord.

Sur les côtés opposés il change, et son nouvel aspect forme avec le premier un agréable contraste. Au sud se montrent les montagnes du Grand-Fond, avec les ruines des forts Jacques et Alexandre, construits en 1804. La Gonave, à l'ouest, repose, grâce à sa verdure foncée, le regard qui plane, émerveillé, sur les eaux du golfe imbibées de lumière entre la pointe du Boucassin et l'embouchure de la rivière de Léogane, se tourne vers la Croix-des-Bouquets, et s'arrête sur les savanes du Cul-de-Sac, dont les plantations de cannes à sucre ondule comme les flots d'un océan couleur d'émeraude.

La végétation est variée, magnifique, mystérieuse. De tous côtés se pressent les citronniers, les orangers, les tamariniers, dont le fruit est plein d'une crème sucrée; les goyaviers, avec les fruits desquels on fait d'excellentes confitures; les frangipaniers, qui semblent des candélabres à mille branches, chargées d'étoiles roses; le tchatcha, auquel pendent de longues grappes de fleurs blanches nuancées de jaune; le flamboyant, paré de ses aigrettes, plus éclatantes que la pourpre; l'arbre-raquette, dont le tronc porte des feuilles larges et épaisses, qui se couvrent de fleurs jaunes, fouffées de rouge. Tous ces arbres ombragent la campagne d'utiles frondaisons, en donnant aux habitants des fruits ou des fleurs. Au-dessus de ces forêts, les palmistes élèvent, çà et là, leurs flèches





Haitiennes du *high-life* (voy. p. 206). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur



longues et nues, au bas desquelles s'étalent en rond des taches bruisantes comme les branches d'un éventail circulaire toujours agité.

Une multitude d'oiseaux, parmi lesquels on distingue le *pipiri*, aussi mélodieux que notre rossignol, et le *musicien*, dont on prend, à première audition, le chant composé de trois notes, quelquefois de sept comme la gamme, pour le tintement d'une clochette d'argent au fond des bois, enchantant le silence de ces retraites ombreuses, qu'arrosent deux cours d'eau : la rivière du Cul-de-Sac, qui se précipite du haut de la Selle dans la direction du nord-ouest, et la Rivière-Froide, qui se perd au sud dans la baie du Port-au-Prince.

Outre ces grands cours d'eau, mille ruisselets, dont le principal sort de la Tête-de-l'Eau, s'échappant du sein des mêmes montagnes et des mornes environnants, portent partout, avec leurs eaux limpides, la fraîcheur et la fertilité.

La ville, située à quatre cents mètres au-dessus du niveau de la mer, étage sur les derniers gradins du morne de la Rivière-Froide ses cases pareilles à des chalets, respirant nuit et jour un air attiédi par les vents qui soufflent de l'ouest et de l'est.

Comparée à celle du Port-au-Prince, que le soleil brûle de ses feux verticaux sur une plage malsaine, la température y est fort douce et rappelle le climat d'Europe. Aussi les malades y vont en convalescence, et, durant la saison des fortes chaleurs, c'est-à-dire de juin en août, les familles riches et tous ceux que leurs occupations ne retiennent pas à la capitale, s'y reposent dans le calme et dans la fraîcheur.

### VIII

Les Haïtiennes. — Les enfants haïtiens. — Le théâtre. — La Noël et ses réjouissances. — Une soirée chez M. Charles Miot. — Le *high-life* haïtien. — Un mariage. — Le placement.

Les Haïtiennes ont un son de voix d'une douceur câline, des cheveux d'un noir d'ébène, un teint éblouissant, blanc, jaune ou noir, une taille élégante, une démarche majestueuse ou gracieuse.

Une femme riche vide les magasins de modes de Paris et étale en ville les étoffes les plus chères, les affiqets les plus nombreux, des jupons l'un sur l'autre déployés.

Dans sa maison elle porte presque toujours un peignoir de la plus exquise simplicité.

Les femmes du peuple s'habillent d'une robe de gingar, étroite et montante, qu'elles serrent à la taille ou qu'elles laissent flottantes, indifféremment.

Ne croyez pas que les riches prolongent leur sieste dans le hamac ou que, les mains oisives, elles se balancent sur la *doûne*, oublieuses des heures rapides. Les fortunes sont rares. Se mariant presque toujours sans dot, il faut qu'elles travaillent.

Les mères haïtiennes nourrissent leurs enfants et restent toujours saines et bien portantes.

Exempts de la torture du maillot, les membres des jeunes créoles offrent rarement la moindre difformité.

La tendresse maternelle des Haïtiennes est trop souvent aveugle ; point de bizarrerie chez leurs enfants qu'elles n'excusent ; point de fantaisie qu'elles ne satisfassent, qu'elles n'inspirent même. A ce propos je relèverai le trait suivant, qui peint un grand nombre d'enfants créoles.

« *Mon vlé gnon zé.*

— *Gnia point.*

— *A coze ça mon vlé dé ?* »

La manie des familles aisées de faire élever leurs filles en France a des conséquences mauvaises à mon avis.

Ces jeunes insulaires, éblouies par la civilisation au milieu de laquelle elles sont un moment fourvoyées, dont elles ne peuvent voir que les dehors vulgaires ou dangereux, se trouvent dépayésées, lorsqu'elles reviennent sous leurs palmiers.

Depuis 1865, année pendant laquelle le théâtre du Port-au-Prince fut brûlé, la ville manquait de spectacle<sup>2</sup>. Un Cubain, M. Jose Lacosta, organisait de temps à autre une représentation avec le concours de quelques jeunes gens.

Décembre et janvier sont des mois de fêtes. Les familles se réunissent. On reçoit. Les bals, les danses, les raouts de toutes sortes se succèdent par série.

J'eus ample matière à observations, notamment chez M. Charles Miot. L'élite des deux sexes, le *high-life*, était rassemblé dans ses salons, enlchanté de se trouver à pareille fête, car l'amphitryon offrait à ses nombreux invités, non un simple bal, mais une soirée musicale et littéraire, s'il vous plaît, acclimant ainsi, entre les tropiques, les plaisirs les plus délicats de la civilisation. Devant ce parterre de fleurs des savanes, les musiciens et les déclamateurs paraissaient plus fiers que Talma devant son parterre de rois.

Quelques jours après cette soirée, j'assistai à la bénédiction nuptiale de Mlle Élise Élie, aujourd'hui Mme Faton, petite-fille du général Dufrène, qui fut ministre de Souloque, avec le titre de duc de Tiburon.

La cérémonie fut belle. Une assistance nombreuse remplissait la nef et les bas côtés de la cathédrale, grand carré sans architecture, blanchi à neuf et plus semblable par sa simplicité à un temple anglican qu'à une église catholique. Il y a trois autels au fond du chœur. Celui de droite, surmonté d'une image grossière de la Vierge, lui est dédié ; celui de gauche, qu'orne la statue du Christ portant la croix, est placé sous l'invocation de saint Joseph. Le maître-autel, fort modeste, était orné de flambeaux, de fleurs,

1. Je veux un euf.

Il n'y en a point.

A cause de cela, j'en veux deux.

2. En 1875, un nouveau théâtre a été bâti, avec une subvention de l'État, par M. Monbrun Élie.



et le cœur de tentures de velours écarlate bordées de jaune, selon le rite grégorien. Une grille de fer à petits croisillons, avec une porte semblable, sépare le sanctuaire de la nef. On a placé l'orgue dans une tribune découverte, à l'entrée de l'église, au-dessus de la porte principale.

Le président, qui était de la noce, vint, accompagné d'un seul aide de camp et de deux officiers de police, dont la tenue laissait fort à désirer. Un mauvais pantalon garance tombait sur leurs bottes éculées, un frac de couleur douteuse, irrégulièrement boutonné, laissait voir une chemise qui n'était pas de la plus éclatante blancheur. Un shako, véritable boisseau trop grand pour leur tête, s'enfonçait sur leur nuque. Un sabre, pendu à une courroie, complétait cet accoutrement militaire.

Nissage Saget, en habit de ville, correctement ganté, tenait à la main un léger stick à poignée d'ivoire. Une chaîne d'or, grosse à tenter le pick-pocket le plus grand seigneur, brillait à son gilet, ouvert en cœur. Il avait les allures sémillantes d'un commis de nouveautés endimanché. Un Haïtien, à qui je fis part de ma remarque, m'avoua que le président avait été, non pas tailleur, mais ravaudeur.

Outre le mariage, il y a le *placement*. Ce mot demande à être expliqué. En dépit des prêtres catholiques, qui s'évertuent à développer leur sens moral, les gens de la basse classe ne se marient pas, ils se placent. Un homme demande une jeune fille à ses parents. Moyennant certaines conditions variant à l'infini, ceux-ci l'accordent. Calculer le nombre d'enfants issus de ces unions que rien ne sanctionne, ni la loi ni l'église, est impossible. Il arrive souvent que l'homme, dégoûté de sa compagne, la met à la porte, elle et les enfants qu'il en a eus, sans plus de façons. Si, depuis de nombreuses années, la consécration des unions est de règle dans les familles formant la haute société, les cas de divorce que Henry I<sup>er</sup> appelait « le ver rongeur des mœurs » n'y sont pas moins fréquents.

## IX

Le carnaval. — Un enterrement. — Le cimetière intérieur. — Tombes fameuses. — La fête de l'Agriculture. — Je m'embarque pour le Sud.

Au Port-au-Prince les réjouissances commencent avec le mois de janvier. Les bals, les festins, les mascarades se succèdent dès lors sans interruption. Tous les soirs, les jeunes gens barbouillés, grimés, grotesquement accoutrés, se promènent par les rues, pour la plus grande distraction des boutiquiers, qui prennent le frais sous les galeries, devant leurs portes.

Ce sont des allées, des venues continuelles. Les danses, les gambades, les cris des masques varient et multiplient le désordre. Les ânes s'enfuient épouvantés et les chiens les poursuivent de leurs longs aboiements.

Pendant la semaine grasse, c'est bien autre chose.

Des régiments de clowns, de diables, de chevaliers, de pierrots envahissent la ville. Un masque, affublé d'oripeaux bizarres, s'avance à la tête de la bande, le front surmonté de cornes monumentales. Un général paraît, vêtu d'un uniforme de fantaisie, dans lequel ses bras et ses jambes se perdent. Autour de lui, son état-major, armé de manchettes oxydées, de vieilles carabines, bondit au bruit des chaudrons, des casseroles, étranges bamboulas qui gémissent de lamentables mélodies. Des hommes déguisés en femmes les accompagnent, faisant mille singeries. Un arlequin brandit sa latte; un pierrot mal enfariné reprend sa couleur noire à chaque mouvement de tête.... Plusieurs figurants de ce bruyant cortège marchent sous un manteau de feuillage; d'autres, contrefaisant leurs voix, lancent des lazzi aux passants qu'ils rencontrent ou poussent des hurlements qu'on dirait partis de la côte d'Ivoire. Le plus grand nombre va à pied; quelques-uns, portés sur des chevaux qu'effraient le vacarme et la foule, se maintiennent en selle par des prodiges d'équitation. A l'avant-garde, des musiciens tirent de leurs instruments faux une harmonie par trop déguisée.

Les galeries sont littéralement garnies de femmes, de jeunes filles, qui, assises à l'ombre, regardent ce défilé dont l'appareil excite leur hilarité.

A cette époque, M<sup>r</sup> Deslandes, bâtonnier de l'ordre des avocats, mourut, jeune encore, subitement emporté par une maladie sans remède. Il jouissait de la considération de ses concitoyens. Sa mort fut le signal d'un deuil général.

Le jour des funérailles, je me rendis à la maison mortuaire. Sous la galerie, dans le corridor, sur les marches de l'escalier, les amis de la famille attendaient que le prêtre vint faire la levée du corps. Au premier, dans l'appartement tendu de draperies noires, semées de têtes de mort avec tibias en croix au-dessous, les parents et les intimes étaient réunis.

Un usage fort respectable exige qu'avant de le conduire à sa dernière demeure, les parents et les amis d'un mort passent la nuit auprès de sa dépouille. Ce suprême témoignage d'estime et d'affection signifie qu'ils ne peuvent se séparer de lui qu'à l'extrémité.

Lorsque le convoi quitta la maison, il était cinq heures. Les amis du défunt portèrent jusqu'à l'église sa dépouille mortelle enfermée dans une bière d'acajou. Les bannières du Grand-Orient d'Haïti suivaient, car il était membre-né de la loge des *Cœurs-Unis* et affilié à celle du *Mont-Liban*. Le clergé s'étant opposé à l'exhibition de ces insignes de la Franc-maçonnerie, on les déposa en chemin, ce qui mécontenta tous les frères présents.

Le cimetière intérieur est réservé aux morts de distinction. La pluie n'ayant pas duré, j'y entrai au retour. Je remarquai le mausolée du comte d'Ennery, mort gouverneur général en 1776. A quelques pas se trouve le modeste tombeau de Coutilien Coutard. Civiques de Gastines, réfugié en Haïti; le médecin



Montègre, venu pour y étudier la fièvre jaune; le fameux révolutionnaire Billaud de Varennes déporté à Cayenne, d'où la Restauration le chassa, ont trouvé là le suprême asile.

Je vis aussi la tombe élevée sur la fosse de Jacques I<sup>er</sup> par les soins de Mme Inginac. Elle porte cette laconique inscription que personne ne cherche, que personne ne lit :

CI-GÎT DESSALINES, MORT A 48 ANS.

Pendant plusieurs années, à la Toussaint, une main inconnue y plaçait un cierge allumé.

Non loin, Lamarre, Eveillard, Bazelaïs, Thomas, Juste Chanlatte, Benjamin Noël, et quelques autres célébrités, dorment leur éternel sommeil sous les fortifications qui défendaient jadis le Port-au-Prince.

Le 1<sup>er</sup> mai, jour de la fête de l'Agriculture, les habitants dont les noms avaient été envoyés à la secrétairerie d'Etat par les chefs des sections rurales arrivèrent au Port-au-Prince, portant, qui quelques



Une dame du *high-life* allant en visite (voy. p. 206). — Dessin de T. Wust, d'après des photographies.

nœuds de canne, qui un *piéd de café*. Ces produits du sol furent présentés au jury, installé au milieu de la place Pétiou, sur l'autel de la Patrie. Selon la coutume, il y eut beaucoup de discours. On distribua aux exposants primés des faucilles, des houx et d'autres instruments aratoires. Le cortège se rendit ensuite à la cathédrale, où une messe d'actions de grâce fut célébrée, et de la cathédrale à l'hôtel communal. Une collation, offerte par la république, fut servie aux lauréats de cette journée.

Depuis longtemps, un de mes amis, le chef de di-

vision de l'Instruction publique, A. Fleury-Buttier, auteur de *Sous les Bambous*<sup>1</sup>, *Rimes glanées*, m'engageait à visiter le sud de l'île, qu'il m'affirmait être beaucoup plus pittoresque que le nord. Je cédai à ses instances, et le 30 décembre, nous nous embarquâmes, mon secrétaire Gaston des Rayauds et moi, sur le *Chanté-Clair*.

EDGAR LA SELVE.

(La fin à la prochaine livraison.)

1. Voy. la *Littérature Noire*.





Un déjeuner chez Mlle Choune (voy. p. 210). — Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

## LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI<sup>1</sup>,

ANCIENNE PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE,

PAR M. EDGAR LA SELVE, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE NATIONAL PÉTION,  
DU PORT-AU-PRINCE.

1871. — TEXTE ET DESSINS INÉDITS.

### X

Haïti comparée à un requin. — Beauté de la nuit. — On nous porte à terre. — Mlle Choune. — Le fort Ça-ira. — Pas de chevaux, mais un cabrouet. — L'hôtel de l'arrondissement en réparation. — M. Joseph Lacombe. — L'ancienne église. — Ignace Nau. — Marie-Claire Heureuse. — Une centenaire. — Le cimetière. — Un second enterrement. — Catholicisme et maçonnerie mêlés.

« Haïti, quand vous la regardez sur la carte, ne vous fait-elle pas l'effet d'un requin sur le dos? demandai-je à des Rayauds, étendu près de moi sur la voile, pliée en quatre, que frère Petit-Mot, le patron-propriétaire du *Chanté-Clair*, avait disposée sur le fond de la barge pour servir de couchette d'occasion à ses

deux passagers. Je m'explique : le nord serait alors la mâchoire inférieure, et le sud, vulgairement appelé *bas de la côte*, la mâchoire supérieure de ce monstre apocalyptique, dont la gueule profonde, toute grande ouverte, semble dévorer une proie que figure très bien la Gonave.

— Formidable alors, la mâchoire supérieure!... reprit mon compagnon. Savez-vous bien que le sud

1. Suite et fin. — Voy. pages 161, 177 et 193.



est une presque île longue de soixante lieues et large de neuf en moyenne : elle s'étend de l'est à l'ouest, depuis le soixante-quinzième degré et un peu plus, jusqu'au soixante-dix-septième degré à peu près de longitude. Nous sommes encore loin de l'avoir doublée.»

La remarque était vraie.

Notre barge, sortie avec lenteur, car la brise était faible, de la grande rade, entrait à peine, comme nous échangeons ces réflexions, dans le canal de la Gonave. Bientôt après, la brise, enfin levée, souffla avec force. La lune n'apparaissait point, mais les étoiles, comme autant de phares célestes, scintillaient au-dessus de nos têtes, et le ciel, quoiqu'il fit tout à fait nuit, avait une clarté presque égale à celle du plus beau jour. Enveloppés de cette ombre transparente, particulière aux soirées des tropiques, nous voguions sans perdre de vue la terre. Les caps, les promontoires, spectres

déchetés et immobiles rangés sur la côte et regardant la mer, défilaient devant nous. Un fanal rouge brillait comme le feu Saint-Elme à l'extrémité du mât du ponton, ancré non loin du fort Ilet, projetant sur les flots une ligne lumineuse qui grandissait à mesure que nous nous éloignons. De temps à autre, à bâbord ou à tribord, des sons rauques nous arrivaient : c'était quelque patron de barque sonnant du *lambi*, qui, entendu à des distances extraordinaires, indique, par la variété de ses modulations, dans quelle direction gouverne celui qui avertit, afin d'éviter l'abordage.

Nous continuâmes notre navigation au milieu de tous les fantastiques enchantements de cette belle nuit, dont le tangage et le roulis du *Chanté-Clair* me forcèrent, bien contre mon gré, d'abandonner la contemplation pour l'horizon moins varié de la cale. Je m'allongeai tant bien que mal, en travers, sur le fond



Ruines du fort Ça-ira et maison de Mlle Choune. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

du bateau, et, plaçant mon sac de nuit sous ma tête, je m'endormis, furieusement bercé, près de mon secrétaire, qui ronflait bruyamment.

Nous venions de nous réveiller, quand le *Chanté-Clair* entra dans une rade rafaine. La lune se couchait derrière le morne Piton, et l'aurore dorait le rivage. La terre, couverte de végétation, et la mer nue se teignaient de toutes les nuances, depuis l'aigue-marine jusqu'à l'émeraude.

On jeta l'ancre à quelques pas de terre, au milieu de plusieurs embarcations immobiles sur les flots, comme une troupe de cygnes endormis. Je payai nos deux passages à frère Petit-Mot. Les matelots retroussèrent leurs pantalons jusqu'aux genoux et descendirent dans l'eau, nos sacs de nuit à la main. Nous nous cramponnâmes à leurs épaules, et ils nous eurent bientôt déposés sur le sable sec, presque à la porte d'une de ces petites boutiques de comestibles et de

boissons qu'on ne trouve qu'en Haïti. La marchande, Mlle Choune, négresse fort dodue, soit dit en passant, nous offrit des chaises, apparemment dans l'espérance d'une recette.

J'aurais été désolé de lui laisser, à mon passage, une déception. Je la priai de nous préparer deux tasses de café chaud. Nous fûmes servis presque aussitôt.

Comme nous savourions un moka plein d'arôme, arriva Tysbel, le chef de l'hôtel des Voyageurs du Port-au-Prince. Ce brave garçon, que ses fourneaux avaient rendu malade, était pour le moment en changement d'air à Léogane, où il était né. Ayant appris mon débarquement, il venait se mettre à mon service. Je l'envoyai demander des chevaux au commandant de l'arrondissement, pour lequel j'avais une lettre de recommandation. Nous étions encore à trois quarts d'heure de la ville, et il fallait changer notre mode de transport pour finir d'y arriver.

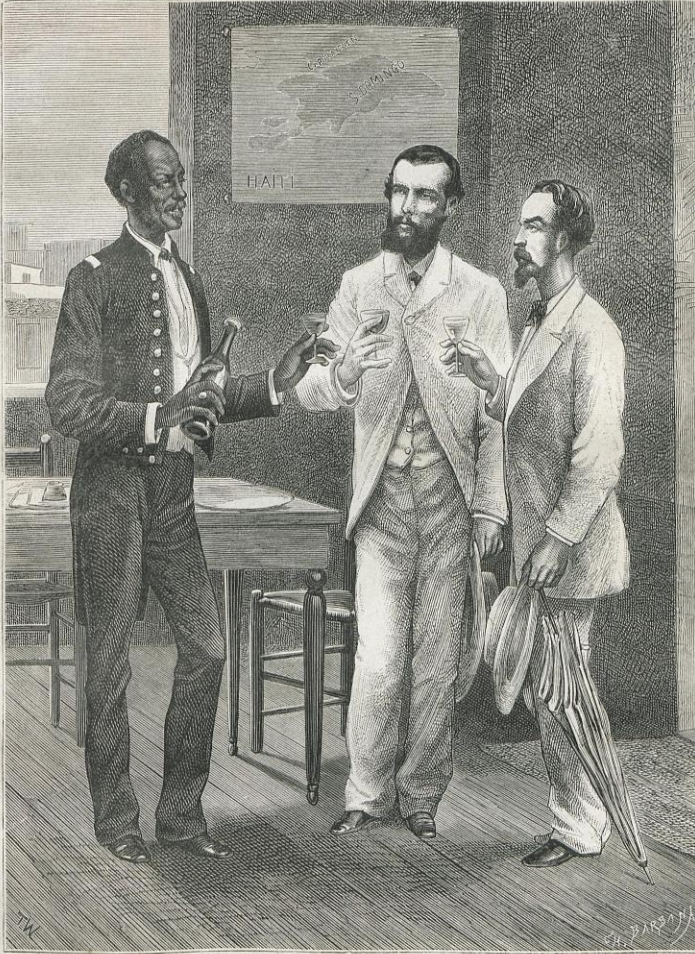


En attendant que Tysbel rapportât une réponse, je pris le parti de visiter des ruines que je découvrais de la galerie de Mlle Choune, en face de moi.

Ces ruines sont ce qui reste du fort Lapointe, appelé Ça-ira, en 1793, et qui a donné son nom au petit embarcadère où nous étions, lequel sert de port à Léogane; mais ce fort n'est plus qu'un monceau de

décombres enfouies sous les lianes, les pingouins, les arbustes de toutes espèces, insolentes plantes parasites qui s'emparent de tout édifice abandonné.

De retour sous la galerie de Mlle Choune, où, pendant mon exploration, des Rayauds était resté à l'ombre, je vis accourir Tysbel, tout suant et tout essoufflé. Il me remit une lettre au timbre de l'arrondissement.



Le général Tibérius Zamor offre des rafraîchissements aux voyageurs (voy. p. 212).  
Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.

Le général Tibérius Zamor me mandait qu'il était contrarié de ne pouvoir mettre sur-le-champ des montures à ma disposition : tous ses chevaux étaient au vert sur une habitation assez éloignée de la ville. Il m'envoyait à la place un cabrouet, qui me transporterait, sinon aussi vite, du moins sans fatigue.

Le véhicule annoncé suivait de près Tysbel. Nous montâmes dessus. Tant bien que mal, nous nous as-

simes sur les sacs de nuit. Des Rayauds déploya un parasol blanc, large comme une tente, que j'avais mis dans mes bagages, persuadé qu'il nous serait utile en plus d'une occasion. Le soleil rayonnait en plein ciel. Abrisés par cette espèce de pavillon portatif, nous pouvions braver ses rayons qui tombaient d'aplomb sur nos têtes. Le conducteur fouailla ses bœufs, qui se mirent en marche d'un pas tranquille et lent.



A dix heures, nous faisons notre entrée à Léogane.

Après avoir longé une place carrée, couverte d'une foule bariolée, qui offrait bien des détails à dessiner, le cabrouet s'engagea dans une rue assez large, et enfin s'arrêta devant la galerie d'une grande maison carrée, sans toit, entourée de matériaux divers, dans laquelle on entendait un tapage assourdissant de scies, de marteaux et de cognées. Nous étions à la porte de l'arrondissement. Nous descendîmes du char rustique.

C'était jour de marché.

Nous trouvâmes le commandant si occupé que j'étais fort honteux de le déranger. Mais à peine nous eut-il aperçus, qu'il appela un planton, auquel il donna ordre de rincer des verres. Il nous fit entrer ensuite dans sa salle à manger et nous servit des rafraîchissements qui venaient fort à propos.

« Voyez! me dit le général, en me montrant toutes les pièces de son hôtel envahies par les maçons, par les plâtriers, par les menuisiers; voyez! je n'habite pas une maison, mais bien une bâtisse.

— Général Zamor, vous êtes dans le plâtre jusqu'à la garde. Ne vous mettez donc point en peine pour nous, lui répondis-je; c'est chez M. Joseph Lacombe que je descendrai. »

Le planton qui avait rincé les verres, et Tysbel, qui m'attendait sous la galerie, prirent mes bagages et nous conduisirent chez M. Lacombe, qui nous reçut à bras ouverts.

Léogane, l'une des villes les plus importantes de la

colonie française, fut le siège de son gouvernement jusqu'à l'époque où on le transporta au Port-au-Prince, dont elle est distante de huit lieues.

Aujourd'hui elle est formée de vingt-cinq îlets de grandeur inégale, et, vue à vol d'oiseau, présente la figure d'un rectangle dont les grands côtés ont huit cents mètres et les petits six cent quarante-huit. Les rues ne sont point pavées.

Son ancienne église, qui était fort belle, fut réduite en cendres par l'incendie allumé par les indés-

pendants en 1802. L'église actuelle, bâtie du temps de Souloque sur le même emplacement, lourde, massive, a tout l'aspect d'un cercueil colossal, destiné à Gargantua.

Léogane est la patrie de l'amiral Bonnet, né en 1773; d'un poète, Ignace Nau, et de Marie-Claire Heureuse, fille d'esclave, esclave elle-même, qui fut impératrice. Dessalines l'épousa après la guerre du Sud. Cœur doux et compatissant, elle ne prit aucune part aux

actes de barbarie de son époux, et, toujours suppliante, arracha à ce tigre bien des victimes. Elle vivait encore en 1848 et habitait Saint-Marc.

Le lendemain, c'est-à-dire le 2 février, j'assistai à l'enterrement d'une femme morte à l'âge de cent vingt ans. Que de monstruosité elle avait dû voir dans le cours d'une si longue vie! Et que de renseignements curieux elle m'aurait donnés si, n'étant pas morte le jour de mon arrivée, j'avais pu la consulter! On m'affirma qu'elle avait conservé une parfaite lucidité d'esprit et qu'elle racontait les épouvantables scènes de 1793 avec des particularités que peu connaissent.

J'accompagnai donc cette contemporaine de Romaine la Prophétesse à sa dernière demeure. J'eus ainsi l'occasion de voir le cimetière, qui se trouve en pleine savane, assez loin de la ville.

Le lendemain de l'enterrement, j'appris que le citoyen Cicéi Lully, ancien représentant du peuple, frappé d'une con-

gestion cérébrale, était mort dans la nuit. A son tour on le porta en terre. C'était un T. resp. et bien-aimé F., R. A. R. ✱. C. T. K. G. E. K. S. 30°, ex-vénér. de la Resp. □. l'Humanité, n° 12. Ses frères lui rendirent les derniers honneurs. La cérémonie catholique n'était pas terminée et le prêtre ne s'était pas retiré, qu'ils s'emparèrent du cercueil.

Il y eut trois discours. La grammaire et surtout le sens commun eurent beaucoup à souffrir de ce débordement d'éloquence sépulcrale où le vocabulaire



Le général Gracchus Petit (page 214).

— Dessin de A. Sirouy, d'après une photographie.



chrétien, le vocabulaire maçonnique et le vocabulaire mythologique s'enchevêtraient dans des phrases d'une lieue et que je n'ai pu retenir.

## XI

En route pour la grotte d'Ana-Kaona. — Le fils du commandant Rosier By. — Le commandant Cassius. — Des pieds et des mains. — La grotte. — Le Grand-Goave. — Aguava. — Le Petit-Goave. — Une *manan-poule*. — Le Trou-Chouchou. — Un tamarin qui porte des hommes. — Un *pantou-fouillé*. — Je m'endors au sein de la tempête et me réveille au port.

J'exprimais à mes nouvelles connaissances mon désir de visiter la grotte qui servit d'asile à Ana-Kaona et qu'on appelle communément *la madame de Léogane*. J'eus de la peine à la trouver. Le général Tibérius Zamor m'avait remis une lettre de recommandation pour le citoyen Rosier By, commandant la section des Orangers. Mais ce brave homme, après avoir mis dix bonnes minutes à épeler la lettre, nous apprit que le général s'était trompé et que la grotte de « la madame de Léogane » se trouvait sur la section du Grand-Boucan. Il nous donna son fils pour nous conduire, et après deux heures de galop nous arrivâmes à la case du commandant Cassius, qui administre le Grand-Boucan. Cet autre fonctionnaire voulut nous détourner d'entreprendre l'ascension fort difficile qui nous conduirait à la grotte où l'on ne pouvait pas entrer, disait-il avec assez de raison. Après avoir escaladé, pendant trois quarts d'heure, à la manière des chèvres, le morne couvert de broussailles et de hautes herbes, nous arrivâmes devant la grotte. Elle est située à une très grande hauteur. Des arbres, poussés à l'entrée, la ferment comme une herse baissée à la porte d'un château fortifié. En cherchant, je trouvai bien, entre les troncs augmentant de grosseur chaque année, un passage étroit par lequel je pus me glisser; mais j'eus beau sonder du regard cette caverne, fameuse et inexplorée, dont des rideaux de lianes voilent les profondeurs, je ne remarquai aucun vestige digne

d'être noté. Toutefois un immense panorama, qui du seuil se déroulait sous mes yeux, me fit oublier ma fatigue.

Ayant ainsi vu la seule chose qui m'intéressât à Léogane, je songeai à gagner le Grand-Goave, et je m'embarquai sur un canot conduit par le fils de frère Petit-Mot, Papaloute, qui pour le prix de dix piastres devait me conduire à Miragoâne en relâchant au Grand-Goave et au Petit-Goave le temps nécessaire pour visiter ces deux *ports fermés*.

On appelle ainsi les ports dans lesquels ne peuvent entrer les navires étrangers, par opposition aux ports ouverts, où ils ont libre accès.

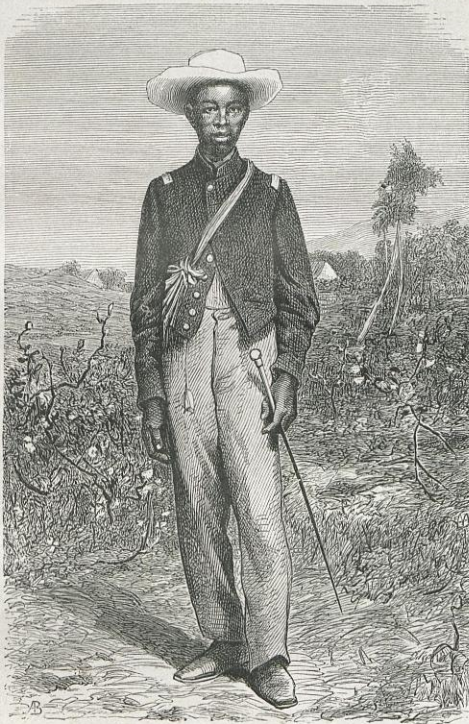
Les préparatifs d'appareillage occupèrent mon nouveau pilote toute l'après-midi. Je ne pus donc m'embarquer que le lendemain 7 février, à l'aube. Je fis mes provisions chez Mlle Choune. Du fromage et des biscuits, à défaut de pain, voilà pour les aliments solides; une bouteille de Martel, une bouteille de vin et trois bouteilles de bière, voilà pour les liquides. Tout cela n'était qu'un encas.

Le jour suivant, à cinq heures du matin, tandis que je m'éten-dais au pied du mât d'artimon, seul cette fois, car des Rayauds, tombé malade, avait regagné le Port-au-Prince, la barque quitta l'embarcadère Ça-ira et s'engagea dans la baie de Léogane, en côtoyant,

d'après les instructions que j'avais données au patron, la terre de très près.

Au large, la Gonave, qu'on découvrait avec peine, sortait des brumes marines.

Les côtes dont nous suivions le contour sont basses, et pourtant jolies, quoique d'un aspect uniforme. Sur le dernier plan, dans un lointain vapoureux, comme des murailles cyclopéennes, se développaient en ligne sinueuse les formidables bastions naturels qui forment le morne Piton. Après une navigation de trois heures, nous arrivâmes devant un pauvre petit village dont les cases sont assez pittoresquement répandues sur la plage.



Le fils du commandant Rosier By.  
Dessin de T. Wust, d'après un croquis de l'auteur.



Il porte un nom ironique : *le Grand-Goave*.

Sur le même emplacement, les Espagnols avaient établi une bourgade qu'ils appelèrent *Aguava*; cette bourgade fut brûlée en 1592. Les Français la relevèrent à la même époque que Léogane, et lui donnèrent sa dénomination moderne, qui paraît être la corruption de son nom castillan. C'est là qu'éclata la guerre entre Rigaud et Toussaint-Louverture. En 1816, une assemblée législative s'y réunit pour reviser la constitution de la République.

De nos jours le Grand-Goave est un petit bourg, triste, perdu, abandonné, qui envoie au Port-au-Prince quelques centaines de sacs de café, largement additionné de pierres.

« Vous n'avez pas besoin de mouiller, dis-je à mon patron; j'ai tout vu. Continuons. »

Et nous avons doublé un morne, le Tapion, qui fait promontoire sur la mer. Puis, au bout d'une heure, nous nous sommes trouvés dans la baie profonde du Petit-Goave, où viennent se jeter, à travers l'inextricable végétation de ses bords, à droite la Ravine-à-Petit, divisée à son embouchure en deux bras qui étreignent un îlot, la Ravine-à-Baret qui forme un delta, et la Ravine-à-Pelet qui coupe le chemin de Miragoâne. A gauche, nous laissâmes l'Îlet-à-Poule, vis-à-vis duquel s'élevait un fort et s'étendait la place d'Armes, en deçà de la Ravine-du-Caiman, et, nous dirigeant sur la pointe de Bourgogne, nous entrâmes par la baie de l'Acul du Petit-Goave, en passant entre l'îlet du Carénage et la batterie des Dames, dans le port, autrefois protégé par le Fort-Royal.

Le Petit-Goave, qui remonte à 1863, a été le siège d'une juridiction comprenant les quartiers de Nippes, du Rochelois, de la Grande-Anse et de l'Île-à-Vaches.

Il fut sur le point de devenir la capitale de la colonie. La sûreté de son port, abrité de tous les vents, et où les plus gros bâtiments peuvent mouiller et trouver un bon carénage, était le motif de cette préférence. Pendant un certain temps, ce fut le bourg de l'Acul du Petit-Goave, où l'on projetait d'élever la ville du Fort-Royal, qui en jouit. On avait élevé à grands frais des fortifications destinées à repousser les attaques des Anglais et des Espagnols, qui y étaient déjà venus.

Après la fondation du Port-au-Prince, le Petit-Goave fut oublié.

La barque avait abordé. Je sautai sur le rivage et me dirigeai sur-le-champ vers le bureau du commandant de la commune, le général Gracchus Petit, pour lequel j'avais une lettre du général Tibérius Zamor. Ce brave officier rural me reçut paternellement. C'était l'heure du repas. On plaça sur la table un couvert de plus, et nous nous mimes en devoir de découper une *maman-poule*, qui était bien la doyenne de la basse-cour de mon hôte.

Tout en mangeant, je le priai d'avoir l'obligeance de me donner tous les renseignements possibles sur la localité.

« En vérité de mon Dieu ! répondit-il, que vous

apprendrai-je ? Qu'il y a sur le canton des Palmes, au haut d'un morne, un étang d'eau douce d'une lieue et demie de circuit où les pêcheurs trouvent du poisson, et les chasseurs du gibier aquatique en quantité.

— Sa cuvette est probablement le cratère d'un volcan éteint ?

— Je ne saurais pas vous dire. Au sud de la ville s'étendent des marais qui, surtout pendant les grandes chaleurs, empestent l'air. Nos campagnes donnent en abondance du café et des vivres. Le canton du Trou-Chouchou, notamment, est renommé pour ses bananes et ses oranges. Maintenant, la seule industrie de mes administrés est de faire des chaises en bois blanc, à siège de paille, dont ils peignent en rouge les pieds et le dossier pour les enjoliver. Mais la chose la plus curieuse de la commune est, sans contredit, l'arbre qui porte des hommes. »

Et sur ce mot, le commandant sourit avec malice, de l'air d'un homme qui en intrigue un autre.

« Cet arbre dont je vous parle, ajouta-t-il, je le vois tous les jours, et je vous le montrerai quand nous aurons fini. »

Le repas terminé, il me conduisit en effet sur la place au pied d'un tamarin singulier. Ses fruits figurent d'une manière très exacte le profil d'une tête humaine.

Je cueillis quelques échantillons, et nous poursuivîmes notre promenade à travers la ville.

Il ne faut pas juger les villes sur leur nom. Le Petit-Goave est le grand. Douze rues se coupant à angle droit, mais non pavées, séparent les vingt îlets d'étendues inégales qui le composent. Incendié en 1803 par l'insurgé Lamarre, il a été reconstruit depuis presque en entier.

Trois académiciens français, Godin, La Condamine et Bouguer, envoyés au Pérou en 1736, pour déterminer la figure de la terre, firent au Petit-Goave un séjour de trois mois, pendant lesquels ils se livrèrent à diverses expériences scientifiques.

Pour voir et revoir le Petit-Goave, deux ou trois heures suffisent. A la nuit tombante, je donnai l'ordre de remettre à la voile, bien que le temps fût à la tempête.

Bientôt la barque bondit sur les vagues, comme une pierre avec laquelle on fait des ricochets. Les flots en délire mugissaient, sifflaient, grinçaient, râlaient, aboyaient, glapissaient. Tout à coup un grondement fauve sort de l'ombre : il se répète, horrible et menaçant.

« Qu'est-ce cela ? » demandai-je à Papaloute, qui tenait à deux mains la barre du gouvernail.

— Un *pantou-fouillé*, je pense.

— Et qu'appellez-vous ainsi ?

— Une bête qui vit dans la mer. Elle est énorme, porte des cornes ainsi qu'un cabri et peut renverser un canot. Mon père m'a raconté qu'à la hauteur de la Petite-Gonave un *pantou-fouillé* a enlevé le gouvernail de la barge qu'il conduisait. »

Par curiosité je me penchai sur le plat-bord pour





Vue de la ville du Petit-Goave au temps de la possession française (voy. p. 213.) — Dessin de Th. Weber, d'après l'atlas de Moreau de Saint-Méry.



tâcher d'entrevoir le monstre qui nous suivait, espérant une proie. La nuit était si noire que les flots paraissaient d'encre et qu'on n'y pouvait distinguer aucun objet.

Afin d'échapper à ces visions, je me recouchai, et, Dieu merci, je ne tardai pas à m'endormir profondément.

Je ne me réveillai que le lendemain matin, à cinq heures.

## XII

Miragoâne. — Nippes. — L'Anse-à-Veau. — Le Dieu merci. — Le Bec-du-Marsouin. — Les deux Caimites. — Pestel. — Corail. — Le Petit-Trou-des-Roseaux. — Jérémie. — Guinaudraie. — Le fort Mafranc.

J'étais dans un port de l'aspect le plus original.

Devant moi étaient échouées des planches de sapin disposées en radeau et enchevêtrées d'une manière inextricable; derrière moi, des navires de différentes nations étaient mouillés à toucher la terre. A droite et à gauche, des maisons d'un étage, faites en bois, se serraient les unes contre les autres, le long de rues étroites. Sur une éminence se dresse l'église, dans une position qui m'a rappelé celle de Notre-Dame de la Garde à Sainte-Adresse, faubourg du Havre. Un cercle de mornes, qui reparait partout au-dessus des toits, semble faire des remparts à la ville.

Telle est Miragoâne.

Quelques heures bien employées suffisent pour la connaître. D'abord embarcadère de la paroisse du



Miragoâne. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

Fond-des-Nègres ou mieux Saint-Michel, elle devint peu à peu bourg. Son agrandissement notable date de 1812. Là où de fortes barques jetaient l'ancre s'élevaient des maisons sur les terrains conquis sur les flots, grâce à des remblais qui les font reculer. Rien de plus simple. On achète une portion de morne et une portion de baie. On fait tomber le morne, et la mer est comblée. Ce développement rapide de Miragoâne a pour cause l'ouverture au commerce étranger de son port très profond et exposé seulement aux vents du nord. A l'entrée émerge un flot frais et ombreux, la Frégate, qui sert de but de promenade le dimanche.

Je passai huit jours à Miragoâne, sortant matin et soir. Aussi j'eus bien vite vu Céro, où furent fusillés, en 1868, des *Cacos* et des *Piquets*; le fort Malette,

dans lequel est enterré un général indigène; le fort Bréa, le fort Réfléchi, le Carénage, la Source espagnole, le Cercle ou Détour, promenade le long de la mer, qui conduit à la source salée où j'allais me baigner avant le lever du soleil; le pont de Miragoâne; et enfin, à une lieue et demie de la ville, l'étang, miroir d'un éclat métallique, encadré d'une bordure de montagnes, que les premiers habitants d'Haiti appelaient Caguani, et dont les eaux, se frayant un passage dans les épaisses bases des monts, viennent sortir au Carénage.

Changeant de mode de voyage, je partis à cheval de Miragoâne, le 18 février, à cinq heures du matin, en compagnie de plusieurs de mes élèves.

La journée s'annonçait magnifiquement et fort gaie. Le





Vue du bourg du cap Tiharon au temps de la possession française (voy. p. 220). — Dessin de Th. Weber, d'après l'Atlas de Moreau de Saint-Méry.



chemin, qui longe la mer, est plat et assez facile. Le Trou-Forban dépassé, nous arrivâmes en deux heures à la Rivière-Froide, sur les bords de laquelle deux rangées de lavouses, qui n'avaient d'autre vêtement qu'un lambeau de toile sur les hanches, broyaient consciencieusement au soleil leur linge entre deux pierres.

Nous traversâmes à gué cette rivière, et notre bruyante et poudreuse cavalcade entra à midi dans le port de Nippes, qu'on appelait autrefois Petite-Rivière-du-Rochelois ou simplement Rochelois.

Nippes est l'embarcadère des denrées des quartiers circonvoisins.

Une seconde étape de trois lieues nous conduisit à l'Anse-à-Veau, chef-lieu de l'arrondissement de Nippes, qui n'a rien de remarquable.

Je résolus ensuite de gagner Jérémie par mer. Je fis prix avec le patron d'une petite goélette portant à sa proue ce nom de bon augure : *Dieu merci*. Le lendemain, 19 février, il mit à la voile et nous quittâmes l'Anse-à-Veau, accessible seulement aux petites barques. Un banc de madrépores s'étend chaque jour à l'entrée et l'obstrue, tandis que le sable, charrié par la petite rivière qui s'y jette, le comble à l'intérieur.

La mer était douce et le vent favorable. Les voiles en ciseau donnaient à la barque l'apparence d'un gros albatros qui glisserait sur l'eau, les ailes dressées. Vers six heures, nous découvrimés dans un enfoncement de la côte le Petit-Trou. Puis *Dieu merci* traversa la baie des Baradères formée par le Bec-du-Marsouin. Cette presqu'île, rattachée à la grande terre par les Étroits, est ainsi appelée parce qu'elle a, en effet, la forme du poisson de ce nom.

Ensuite nous entrâmes dans un étroit canal. Du côté de la pleine mer se dressent les deux Caïmites, îlets couverts de bois de construction et dont le plus grand a deux lieues carrées. La petite Caïmite est en face même de Pestel, bourg qui a gardé le nom d'un colon de ce quartier.

Le deuxième bourg, qui se montre à l'opposite du Grand-Récif, est Corail, dont le port, garanti par de nombreux îlets, sert de carénage aux bâtiments de Jérémie.

Sur la route, trois lieues avant Jérémie, se trouve le Petit-Trou-des-Roseaux, autrefois Petit-Trou de la Grande-Anse, embarcadère qui eut une importance passagère pendant la révolte de Goman, prolongée près de quatorze ans.

Vers le soir, nous étions dans la Grande-Anse. Il se mit à pleuvoir à verse et les ténèbres nous empêchaient de distinguer les accidents de la côte que nous longions.

Je commençais à me lasser de la mer, tantôt d'une monotonie désespérante, tantôt d'une humeur rageuse. Enfin, à quatre heures, l'orage se calma, le jour reparut, les flots cessèrent de bouillonner, le ciel était pur, et nous aperçûmes, aux premiers rayons du soleil levant, Jérémie, la ville de nos vœux. Son

aspect est à la fois riant et hospitalier. Derrière elle se dresse, comme un rempart, un morne, surmonté de deux blockhaus construits par Salnave. C'est une charmante cité. Ses femmes ont la réputation méritée d'être les plus jolies de l'île.

Le premier établissement, placé entre la Voldrogue et la Grande-Rivière, existe encore sous la dénomination de Vieux-Bourg. La ville actuelle, qui avant 1756 était appelée Trou-Jérémie, du nom d'un pêcheur qui l'habitait, est divisée en deux parties : haute et basse. La première, dans une position agréable, a la figure d'un rectangle. La seconde suit le contour de l'anse qui lui sert de port.

Ce port n'offre aucun abri contre les vents du nord ; aussi n'est-il fréquenté que par les goélettes américaines, qui n'ont pas besoin de séjourner longtemps pour vendre leurs cargaisons.

Au-dessus de la ville est le Calvaire. On prétend que Darbois y avait fait dresser un bûcher permanent dans les flammes duquel il jetait les prisonniers noirs et jaunes qu'on lui expédiait.

Mais ce qui m'intéressait principalement et ce que je voulais voir à tout prix, c'était Guinaudraie, l'habitation où naquit, en 1762, du marquis de la Pailleterie, colon, et d'une Africaine esclave, Alexandre Davy Dumas, l'*Horatius Coclès* du Tyrol, le père d'Alexandre Dumas I<sup>er</sup>, l'inépuisable romancier.

Guinaudraie, il faut le dire, comme les autres habitations, est honteusement abandonnée.

Je montai aussi au fort Mafranc, construit en 1804. Au bout d'une heure d'ascension, je vis les montagnes voisines s'abaisser et le panorama s'étendre à mesure que nous nous élevions. Du fort on embrasse le canton entier de la Grande-Rivière. J'avais autour de moi tous les mornes qui forment la chaîne de Macaya et qui courent de l'ouest à l'est, parallèlement à ceux de la Hotte. Il faut avoir vu cette région convulsionnée pour se faire une idée des effets effroyables des secousses volcaniques. Toutes ces gibbosités monstrueuses, couvertes d'une végétation épaisse et crépelue, ressemblent assez à des groupes de dos de dromadaires gigantesques. La Grande-Rivière, l'un des cours d'eau les plus importants d'Haïti, jaillit des flancs de la Cahouane, se précipite en grondant et se glisse, pendant vingt-cinq lieues, entre ces mornes, comme un immense serpent à écailles argentées.

Je partis, le 27 février, pour le Trou-Bonbon, sur un cheval de louage.

### XIII

Trou-Bonbon. — L'Anse-du-Clerc. — Les Abricots. — Le paradis indien. — Petite-Rivière de Dalmarie. — Dalmarie. — L'Anse-d'Eynaud. — Plus de *Bout-de-Macaque!* — Le cap Tiburon. — Les Chardonnières. — Port-à-Piment. — Les Coteaux. — La Roche-à-Bateau. — Port-Salut. — L'Île-à-Vaches. — La Folle. — Torbeck. — La baie des Cayes.

Je cheminai toute la matinée sans apercevoir ni un habitant ni une case. Autour de moi, les bananes semblaient mûrir pour les oiseaux du ciel. Les



orangers et les manguiers, pliant sous le poids de leurs fruits d'or, les offraient d'eux-mêmes à ma main.

A une lieue de Jérémie, j'entrai au Trou-Bonbon, petit village situé au fond d'une anse très fréquentée par les caboteurs et où je trouvai un encombrement d'embarcations. Je payai mon guide, qui se chargea de ramener ma monture à son propriétaire, et je m'embarquai sur le *Bout-de-Macaque*, wary en parlance pour les Cayes.

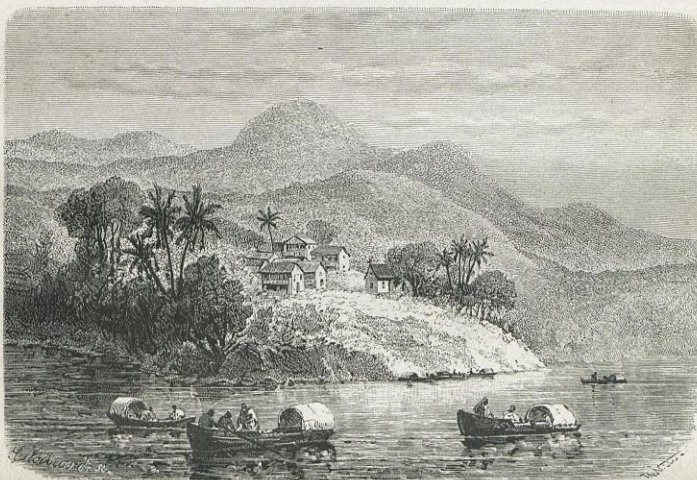
Je vis d'abord l'Anse-du-Clerc, bourgade qui doit son accroissement à l'insurrection de Goman. Les habitants du canton y avaient établi un poste militaire. Ils se réunissaient dans des blockhaus pour repousser en commun les insurgés. L'Anse-du-Clerc fait partie de l'arrondissement de Jérémie et son port est aussi sûr que celui du Trou-Bonbon.

Après la pointe des Abricots, voici le bourg de ce

nom qui lui vient de la prodigieuse quantité d'abricotiers qu'on trouva dans le canton, à l'époque de sa fondation. Les Indiens, premiers habitants de l'île, avaient placé, au rapport de Moreau de Saint-Méry, leur paradis dans ces forêts. Ils s'y faisaient porter aux approches de la mort, et là, bercés par les brises, dans un hamac suspendu aux arbres, près des nids des petits oiseaux, ils exhalaient leur dernier souffle au sein du calme et de la solitude. Alors leurs âmes bienheureuses erraient en paix sous les délicieux ombrages des *mameys*. Le mancenilier y croît aussi. Les âmes des méchants, pensaient ces insulaires, se nourrissaient de leur suc vénéneux. Ces enfants de la nature croyaient donc à l'immortalité de l'âme!

Mais voici déjà la pointe de Seringue, le Trou-d'Enfer, le cap Dalmarie.

La Petite-Rivière de Dalmarie a été ainsi nommée



Les Abricots. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

à cause de sa situation sur un cours d'eau, moins important que celui qui passe à Dalmarie. Les caboteurs la préfèrent à cette dernière, car leurs barques ont plus d'abri et meilleure tenue sur son rivage.

Une lieue plus loin se montra Dalmarie, dont la dénomination indienne est devenue par corruption Dame-Marie. Ce bourg remonte à 1776. Auparavant ce n'était qu'un embarcadère servant aux habitants qui avaient obtenu, dès 1737, des concessions dans ce quartier. Le 3 décembre 1849, des corsaires dominicains pillèrent et incendièrent Dalmarie. A peu de distance, au pied d'une montagne dont le sommet est garni d'une crête de roches, il y a des eaux minérales dont on ne tire aucun parti.

La Pointe-à-Bourg doublée, nous nous trouvâmes en vue de l'Anse-d'Eynaud, chef-lieu de l'arrondissement de Tiburon et résidence du commandant, élevé sur une anse qui, lors de l'évacuation des Anglais en

1798, prit le nom d'un colon dont l'habitation était voisine, à la place de celui de l'îlet à Pierre-Joseph. Ce bourg s'est développé insensiblement lorsque son port, auquel les Baleines font une ceinture de rochers, a été ouvert au commerce étranger.

Nous passâmes à l'Anse-d'Eynaud quatre jours.

*Bout-de-Macaque* prêtait un chargement de tafia. Le cinquième jour au matin, rendu au bord de la mer avec d'autres passagers pour m'embarquer, je ne le trouvai plus. Était-il parti? Non. La carène avait besoin d'un radoub.

Il fallut songer à un autre mode de transport. Le commandant de l'arrondissement eut l'obligeance de me prêter un cheval pour me rendre à Tiburon, où je pourrai monter à bord d'une barque allant aux Cayes.

J'arrivai à onze heures aux Irois, bourgade née, comme presque toutes celles du littoral, sur un embarcadère. Par ce nom on distinguait autrefois, dans



les Antilles, les Irlandais que la persécution religieuse poussait hors de leur patrie. Les Anglais s'y étaient fortifiés. Rigaud les expulsa.

Guidé par le soldat que le commandant de l'Anse-d'Eynaud m'avait donné pour me conduire, je ne fis que traverser cet indescriptible pêle-mêle de masures, de cahutes aux façades bossues, aux toitures invraisemblables, parmi une populace de poules, de cabris, de pores auxquels étaient mêlés des négresses en guenilles, peignant avec un peigne édenté leur laine rebelle et des négrillons nus comme des vers, ventrus comme des calebasses, se traînant dans la poussière au grand soleil.

Une lieue plus loin, au bout d'une verte savane emprisonnée entre la mer et les montagnes de la Hotte et parsemée de bouquets de palmiers et de cocotiers, j'aperçus Tiburon, qui porte le nom par lequel les Indiens désignaient le requin, *buron*, et dont le port a une certaine importance à cause du voisinage du cap du même nom, qui est un débouquement.

Il avait plu. Le chemin était fort détrempé. Je n'y rencontrai personne, si ce n'est une jeune négresse, beau lis noir de la savane, qui, son canari sur la tête, chantait d'une voix claire, fraîche et pure, sur un air lent et plaintif et triste, cette chanson créole si populaire :

Maman, mété moé dehors ;  
Maman, poussé, ni allé !

A Tiburon, pas de barque. Toutes avaient appareillé le matin. Je ne pus repartir que le septième jour, 13 mars, sur une barque appartenant à un caboteur des Cayes, M. Jabouin, qui était venu à Tiburon pour y chercher du café.

Nous doublâmes d'abord la Pointe-Burgau, et, longeant une côte hérissée de brisants, nous traversâmes l'Anse-du-Milieu, nous doublâmes la Pointe-des-Aigrettes, et nous entrâmes dans l'Anse-Salée, au fond de laquelle s'élève, dans la petite plaine des Anglais, ainsi nommée parce que les équipages des navires de cette nation y faisaient de fréquentes descentes avant la révolution, la bourgade du même nom, sur le terrain de l'ancienne sucrerie du Gravier et près d'une petite rivière très poissonneuse.

Une lieue en avant, on se trouve à la hauteur des Chardonnières, bourgade sur la route de Tiburon aux Coteaux, et qui porte le nom donné à son embarcadère, à cause des oursins, vulgairement *chardons*, qu'on y trouve en quantité.

A peine a-t-on dépassé le Tapion des Chardonnières, qu'on aperçoit le Port-à-Piment, qu'il ne faut pas confondre avec celui du Nord.

Nous étions, à dix heures, en vue des Coteaux, bourg pittoresque, ainsi nommé parce qu'il est assis, en quelque sorte, au pied d'une chaîne de coteaux qui, superposés les uns aux autres, comme les marches d'un escalier du ciel, montent du rivage à la Hotte,

dont, à chaque échappée de vue, on aperçoit les hauts sommets. Dans la rivière qui coule auprès, on pêche de beaux mulets, et son petit port est assez profond pour les gros navires.

« Nous avons une barque à gauche, dis-je au pilote quand nous entrâmes dans l'Anse-à-Juifs.

— *Qué coté ou oué li?*

— Là, » et j'indiquai du doigt la direction.

Le pilote se mit à rire.

« C'est la Roche-à-Bateau, me répondit-il. Vue de loin et de certains points, elle fait l'effet d'une barque à la voile. Il y a dans le voisinage un embarcadère, où les petits bâtiments trouvent un excellent mouillage. »

L'Anse-à-Drick traversée, on rencontre le bourg du Port-Salut, établi en 1784 sur une baie dans laquelle les barques sont à l'abri de tous les vents.

La pointe des Gravois et celle de l'Abacou, altération de l'indien *bocao*, doublées, nous aperçûmes le Diamant, et, derrière cet îlot, l'Île-à-Vaches, qui doit son nom à la grande quantité de ces animaux que les boucaniers y trouvèrent. Elle a quatre lieues de long sur une largeur moyenne d'un kilomètre. Autrefois c'était un lieu de relâche pour les pirates; de nos jours, une compagnie agricole, à la tête de laquelle se trouve M. Girard Labastille, des Cayes, s'y livre à la culture en grand des bananes, devenues si chères par suite de leur rareté. Au nord-est de l'Île-à-Vaches, on trouve plusieurs îlots entourés de récifs, la Caye-à-l'Eau, l'Île-au-Grand-Gosier, l'Île-à-la-Boure, la Folle, sur laquelle le *Bouvet*, navire de guerre français, s'est brisé en 1868.

A une heure, nous passâmes devant le bourg de Torbeck et la montagne des Platons, dont les gorges servaient de refuges aux nègres marrons.

Nous pouvions enfin contempler la baie des Cayes, qui, large de trois lieues, par un beau temps, est presque comparable au golfe de Naples; c'est le même ciel bleu, les mêmes eaux bleues, et pour plus de ressemblance, au fond vaporeux de l'horizon, émerge, comme une autre Ischia, l'Île-à-Vaches, dont les côtes paraissent revêtues d'une végétation crépue comme la chevelure des négresses.

En débarquant nous faillîmes couler. Notre *coralin* faisait eau comme un crible. Dix coups de rames de plus à donner, et nous sombrions en plein port.

A peine avais-je mis le pied sur le warf, que j'aperçus un jeune chef d'institution plein de mérite, M. Lassègue, dont j'avais fait la connaissance au Port-au-Prince. Il vint à ma rencontre aussitôt qu'il me reconnut. Mon cicérone était trouvé et je le suivis.

#### XIV

Aspect du marché des Cayes. — La plaine et les forts. — *Salva Tierra* de la *Zabana*. — Saint-Louis du Sud. — Aquin. — Bainet. — Jacmel. — Les Cayes-de-Jacmel. — Marigot. — Le Sale-Trou. — Le Bahoruco. — Retour au Port-au-Prince. — L'avenir de la république d'Haïti.

Le lendemain, je fus réveillé par le bruit que l'on



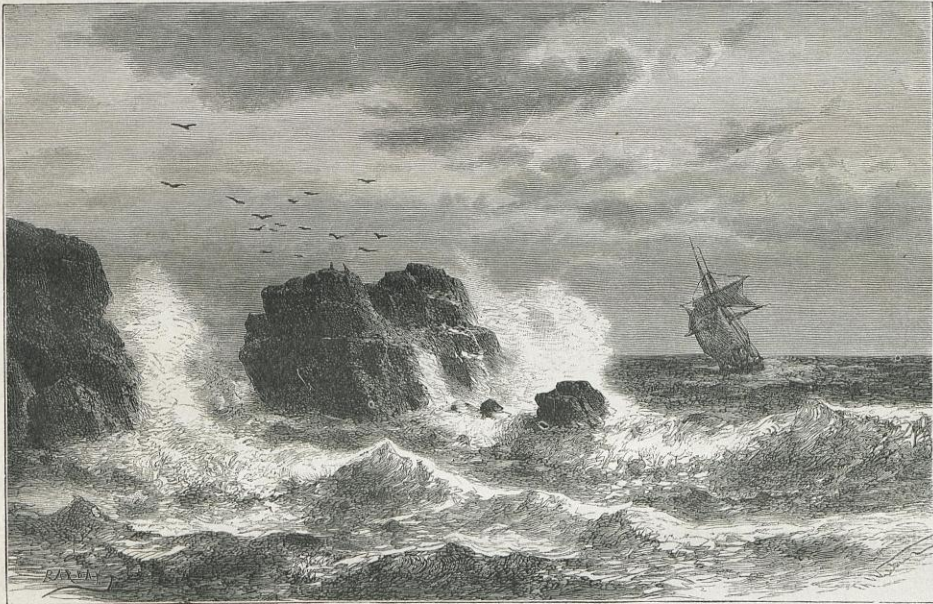
faisait sous mes fenêtres. Elles s'ouvraient sur la place envahie par les marchandes qui faisaient leurs étalages. Leurs boutiques foraines sont à la fois simples et bizarres. On fiche en terre un haut bambou auquel on attache une immense natte que l'on fait tourner avec le soleil, de telle sorte que vous diriez d'autant de barques qui mettent à la voile en pleine terre.

Les premiers renseignements sur les Cayes nous sont transmis par Moreau de Saint-Méry.

Placée au bord de la plaine du Fond, cette ville, qui a plus d'un siècle et demi, s'est agrandie depuis 1804. Elle n'a jamais éprouvé ces grands désastres, incendies ou tremblements de terre, qui ont accablé si souvent

le Cap-Haïtien et le Port-au-Prince. Par contre, les débordements de l'Het et de la Ravine du Sud y font souvent des ravages. Les ouragans y sont fréquents. Le plus terrible se déchaîna dans la nuit du 12 au 13 août 1831. Le vent soufflait avec une telle violence qu'il emporta un grand nombre de maisons. La mer s'élança à l'assaut de la ville, et, dans certains endroits, on mesura cinq pieds d'eau. L'inondation gagna la plaine. Plusieurs centaines d'habitants périrent noyés. Les navires, qui, ne trouvant point de sûreté dans le port pendant l'hivernage, étaient allés mouiller dans les baies de Mesle et des Flamands, furent jetés à la côte et fracassés.

L'entrée de la ville par terre est originale et pit-



La Folle. — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.

toresque. Une chaussée, longue de quinze cents mètres et bordée de fossés, conduit des Quatre-Chemins à un pont jeté sur la Ravine du Sud. Sur les terrains traversés par cette chaussée, s'élèvent des maisons avec jardin, qui offriraient, si elles étaient bien entretenues, les agréments de la campagne à proximité de la ville. Pour faciliter ses communications avec le faubourg Reynaud plusieurs ponceaux en bois ont été construits sur la Ravine du Sud.

Pendant l'administration du général Marion, commandant de l'arrondissement, décédé aux Cayes, le 20 novembre 1831, tous les édifices publics avaient été restaurés et des fortifications construites pour défendre le port, une fontaine commencée sur la place du marché et d'autres à l'Arsenal et à l'Hôpital. Au-

jourd'hui presque tout cela a disparu. Ce qui est resté est hideusement délabré.

L'autel de la Patrie, sur la place d'Armes, est entouré de tombes.

Lorsque je connus la ville en détail, M. Lassègue organisa une cavalcade, et nous partîmes pour la plaine, qui a vingt lieues carrées. Les chevauchées y sont délicieuses. Elle est traversée par de belles routes, droites et larges, qui rappellent celles du Nord, au temps du roi Henry I<sup>er</sup>.

Nous visitâmes d'abord le fort des Platons, construit par Geffrard en 1804 et qui a une caserne souterraine à l'abri des bombes; le camp Gérard, où, en 1803, Dessalines fit un auto-da-fé des brevets envoyés par Lamour Dérance aux officiers du Sud et les rem-



plaça; ensuite le camp Prou, autre lieu historique.

Quelques kilomètres plus loin on trouve le camp Périn, le camp Boudet, excellente position défendue par un double rempart. Pendant les troubles civils de 1868 le président S. Salnave y avait établi des postes avancés.

Dans la plaine du Fond est l'emplacement de la ville *Salva Tierra de la Zabana*, fondée en 1503 par Ovando et abandonnée en 1606. Dans la plaine à Jacob, qui est contiguë, il y a une mine de fer.

Je n'enregistre que les souvenirs des villes du littoral que tout passager aperçoit en passant; mais, pour peu qu'on pénètre dans les savanes et dans les mornes, on rencontre des bourgs qui ont aussi des souvenirs.

L'air des Cayes, déjà très humide, est rendu plus malsain encore par l'infection des marécages qui l'environnent. Quand il pleut, les eaux, ne trouvant pas d'écoulement, séjournent dans les rues. Les rhumatismes, les pneumonies, les phthisies, les anémies, y sont maladies communes. Pendant le séjour d'un mois que j'y fis, je restai constamment enrhumé. Aussi le jour de l'arrivée de l'*Ester*, qui allait à Jacmel, fut celui de ma délivrance, et je m'embarquai bien vite avec mon joyeux ami, le capitaine Cantin, le 15 avril, à cinq heures du matin, ne regrettant qu'une chose, mes promenades en canot sur la Ravine du Sud.

Le steamer, traversant avec rapidité la baie des Flamands, entra bientôt dans celle de Saint-Louis, la plus sûre et la plus belle du Sud, longtemps appelée *baie de Cromwell*, parce que la flotte envoyée par le fameux Protecteur pour conquérir la Jamaïque y mouilla en 1655. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné en 1677. C'est celui du bourg bâti sur ses bords en 1698, année de la création de la Compagnie de Saint-Domingue. Après la suppression, en 1721, de cette compagnie, qui en avait fait son principal comptoir, il fut régulièrement tracé. Adossé à un morne de cinq cent trente-quatre mètres de hauteur, il s'étend sur le rivage en forme de rectangle mesurant quatre cent soixante mètres sur ses grands côtés, deux cent soixante sur ses petits, et divisé en trente-trois îlots séparés par des rues larges de douze mètres et partagés chacun en quatre emplacements.

L'église est en maçonnerie.

Dans la baie même, sur le Grand-Îlet, achève de s'écrouler le Vieux-Fort, destiné à protéger la ville, inaccessible jusqu'au moment où les Anglais la bombardèrent en 1748. À l'est de la ville, s'étendent de grands lagons, qui en rendent le séjour peu sain.

En entrant on trouve l'île Henri près de la côte, la Teigneuse, la Caye-à-Rats, la Caye-d'Orange, le Mouton et le fort de la Compagnie, entre le grand et le petit mouillage.

Longeant la Caye-à-Loustique, la Caye-à-Ramiers et la Grosse-Caye, le steamer, passant entre cette dernière et le Diamant, entra vers midi dans la baie d'Aquin, le *Yaquimo* des aborigènes, où G. Colomb atterrit en 1494.

Aquin est renommé pour ses moutons, ses huitres et ses truffes.

Le fort élevé par Jean-Louis-François sur le sommet du morne Bonnet-Carré était hors de ma vue. Rasant la pointe du Morne-Rouge, le steamer entra dans la baie des Flamands et se trouva au bout d'une heure à la hauteur des Côtes-de-Fer, bourgade située sur une rivière qui sépare le département du Sud de celui de l'Ouest, et ainsi nommée des rochers dont la côte est garnie.

À trois heures et demie, ayant traversé l'Anse-à-Gaigne-à-Gauthie, ayant reconnu le cap Raymond, la Petite-Anse et le cap Bainet, nous passions devant Bainet, qui s'élève au fond d'une baie de trois cents mètres d'ouverture et de dix-huit cent soixante de profondeur, sans un récif, sur une côte qui en est hérissée, particularité qui a contribué à lui faire donner son nom, dont l'orthographe ne s'accorde pas avec son origine : *Baie Nette*.

Cinq lieues marines plus loin, après l'Anse-à-Canot et la Pointe-à-Meunier, l'*Ester*, soulevé par des flots houleux, roulait comme un poussah.

À Jacmel ou Jaquemel, selon la vieille orthographe, on débarque sur un petit warf bordé de balustres. Pour entrer en ville, il faut gravir un escalier dont les marches irrégulières, usées, roulent brique à brique sous le pied mal assuré.

Cette ville, très commerçante, se divise en deux parties : haute et basse. Dans la première, appelée Bel-Air, on jouit d'une vue étendue sur les campagnes environnantes et sur la mer. Dans la seconde, les maisons, élégantes et bien aérées, ont de vastes cours.

Jacmel n'avait pas de fontaine à cette époque. On allait puiser à la Grande-Rivière, qui coule à l'ouest.

Jacmel est surtout fameuse par le siège mémorable pendant lequel le courage des soldats de la légion de l'Ouest disputa pied à pied le terrain à Dessalines, à Christophe, à Toussaint-Louverture. Des forts isolés formaient alors une ligne de défense autour de la ville.

Une barque, semblable à celle qui m'avait porté de Léogane à Miragoâne, et conduite par un nommé Lindor-Lindor, me conduisit de Jacmel aux Cayes-de-Jacmel.

Ce bourg, qui date d'avant 1714, époque à laquelle on y éleva une église, est ainsi nommé des récifs, *cayes*, semés sur la côte voisine. Non loin on découvre des vestiges d'établissements indiens, qui font présumer que ce canton était habité par une nombreuse tribu, et deux mines exploitées par les Espagnols. Le minerai de fer et de cuivre y abonde. Le spath et le quartz se montrent à la surface du sol.

De Jacmel aux Cayes-de-Jacmel, il y a quatre lieues, et des Cayes-de-Jacmel à Marigot, trois lieues d'une côte verte et riante.

Une heure après avoir dépassé Marigot, nous reconnaissions le Cap-Rouge.





La Ravine du Sud (voy. p. 221). — Dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Luis Antonio.



Au crépuscule nous entrâmes dans l'anse qui sert de port à Sale-Trou. Les petites barques seules peuvent y mouiller, encore ne sont-elles pas à l'abri des vents du sud. Sale-Trou, le bien nommé, est un village qui date de 1791. On y a du gibier et du poisson en abondance. Son quartier et le canton des Anses-à-Pitre produisent du café que l'on vend à Jacmel.

Derrière Sale-Trou l'œil aperçoit un fond du ciel et y trouve pour ligne extrême les hauts sommets du Bahoruco qui fronce le sourcil. C'est dans ces montagnes que se réfugièrent, à diverses époques, le kakic Guarakuya, parent de l'infortunée Ana-Kaona, le kakic Enrique et les *négres marrons* de l'une et de l'autre colonie.

Le Sale-Trou est à quatre lieues de la rivière des Pedernales, qui tombe dans les Anses-à-Pitre et sé-

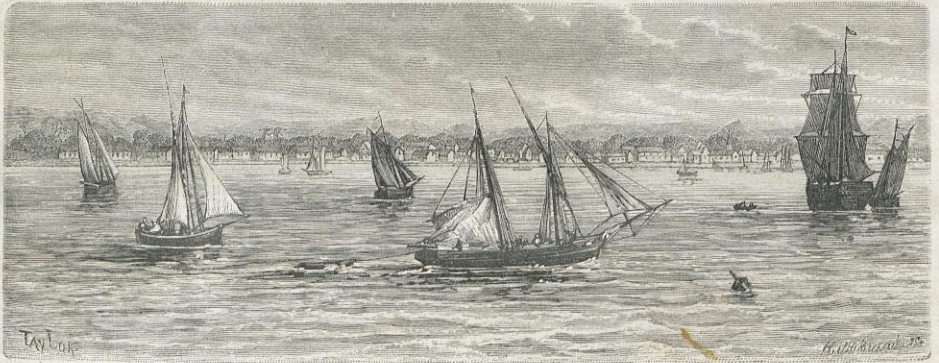
pare sur ce point la république haïtienne de la république dominicaine.

Lindor-Lindor ayant mis à terre ses pipes de tafia et pris un chargement de café, nous fûmes de retour à Jacmel le 1<sup>er</sup> mai 1873.

J'étais impatient de rentrer au Port-au-Prince, dont la distance de Jacmel par terre n'est pas de plus de dix lieues. On fait ce trajet à travers les mornes facilement en un jour.

Le lendemain, j'eus le plaisir de revoir à une heure après midi le tableau original des rues du Port-au-Prince.

En terminant je dois faire une courte observation que rend nécessaire cette question qui m'a été souvent posée : Quelles sont les destinées de la république d'Haïti ?



Port et ville des Cayes. — Dessin de Taylor, d'après l'atlas de Moreau de Saint-Méry.

Mistress Beecher Stowe, qu'on ne soupçonnera pas d'être hostile à la race dont elle a revendiqué les droits incontestables et aujourd'hui incontestés, dans le magnifique plaidoyer politique et social qui a titre *la Case de l'oncle Tom*, dit par la bouche de Georges Shelby : « Où est la patrie du peuple noir ? Je regarde autour de moi. Ce n'est point en Haïti ; il n'y a pas d'éléments ; les ruisseaux ne remontent pas leurs cours. La race qui a formé le caractère des Haïtiens était abâtardie, épuisée, allanguie ; il faudra des siècles pour qu'Haïti devienne quelque chose. »

Ce jugement n'est-il pas absolu et dès lors contestable ? Sans compter sur la réalisation de l'hypothèse d'une confédération des îles et des États de l'Amérique centrale, hypothèse que je relève dans le *Civilisateur* du 10 août 1873, on peut espérer qu'Haïti,

n'ayant rien à envier à la république de Libéria, fondée en 1821 par les abolitionnistes américains, sur la côte occidentale d'Afrique, pour les nègres affranchis, redeviendra aussi prospère qu'au temps de la possession française. La fécondité de son sol encore vierge ou à peine défloré est si grande, si avantageuse sa situation, que le jour où un gouvernement assez fort pour l'oser, biffera l'article 7 de la Constitution, le jour où les petits-fils de Dessalines et de Toussaint-Louverture, se ressouvenant des paroles fraternelles de la Bible, répéteront aux étrangers : « Habitez avec nous : la terre est en votre puissance, cultivez-la, trafiquez-y et la possédez, » ce jour-là, Haïti sera de nouveau *la Reine des Antilles*.

EDGAR LA SELVE.







T



BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0073691



